

91410 B

Léon-E. HALKIN

*Professeur à l'Université de Liège
Membre de la Commission Royale d'Histoire*

**LE PREMIER CONGRÈS
INTERNATIONAL
DES ÉTUDIANTS
A LIÈGE EN 1865**

1966

7817



DON de

L. E. HALKIN

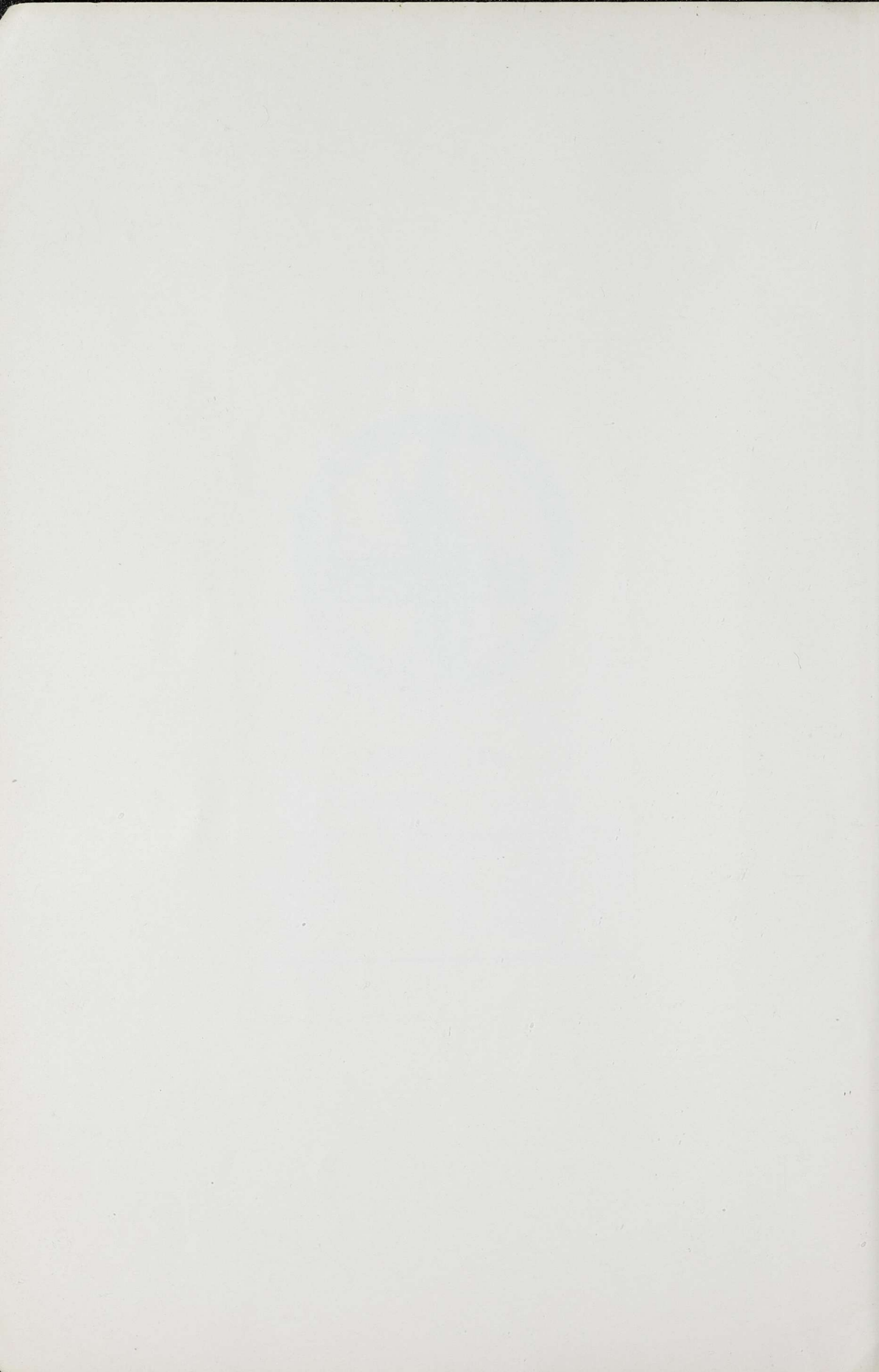
Prof. à l'Université

LIEGE

17.11.66.

Pour la Bibliothèque
de l'Université

L. S. Hall



91.410 B

LE PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL
DES ÉTUDIANTS A LIÈGE EN 1865

DU MÊME AUTEUR

- Le cardinal de la Marck, prince-évêque de Liège (1505-1538)**, 314 p. in-8°, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1930. — Couronné par l'Académie française.
- Les conflits de juridiction entre Érard de la Marck et le Chapitre cathédral de Chartres**, 144 p. in-8°, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1933.
- Charles de Lannoy, vice-roi de Naples**, 332 p. in-4°, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1934. — En collaboration avec Georges Dansaert. Préface de Henri Pirenne.
- Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège**, 112 p. in-8°, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1935. — Préface de Gabriel Le Bras.
- Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège (1538-1557)**, 436 p. in-8°, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1936. — Couronné par l'Institut de France.
- Apologie pour l'humanisme chrétien de la Renaissance**, 46 p. in-8°, Liège, Editions Pax, 1941.
- Les Colloques d'Érasme. Textes choisis, traduits et annotés**, 2^e éd., 76 p. in-12, Bruxelles, Editions Lebègue, 1946.
- Les sources de l'histoire de la Belgique aux Archives et à la Bibliothèque Vaticanes**, 254 p. in-8°, Bruxelles et Rome, Institut historique belge de Rome, 1951. — En collaboration avec Denise Van Derveeghde.
- La Réforme en Belgique sous Charles-Quint**, 136 p. in-12, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1957.
- Inventaire analytique de documents relatifs à l'histoire du diocèse de Liège sous le régime des nonces de Cologne (1584-1606)**, 252 p. in-8°, Bruxelles et Rome, Institut historique belge de Rome, 1957. — En collaboration avec Henri Dessart et Jean Hoyoux.
- La technique de l'édition**, 6^e éd., 44 p. in-8°, Bruxelles, Le Livre d'Enseignement, 1960.
- Les Archives des Nonciatures**, 52 p. in-8°, Bruxelles et Rome, Institut historique belge de Rome, 1961.
- Initiation à la critique historique**, 3^e éd., 224 p. in-8°, Paris, Colin, 1963. — Couronné par l'Institut de France.
- A l'ombre de la mort**, 2^e éd., 188 p. in-12, Gembloux, Duculot, 1965. Préface de François Mauriac. — Prix littéraire de la Résistance.
- Éléments de critique historique**, 2^e éd., 214 p. in-8°, Liège, Dessain, 1966.

Léon-E. HALKIN

*Professeur à l'Université de Liège
Membre de la Commission Royale d'Histoire*

**LE PREMIER CONGRÈS
INTERNATIONAL
DES ÉTUDIANTS
A LIÈGE EN 1865**

LIÈGE

1966

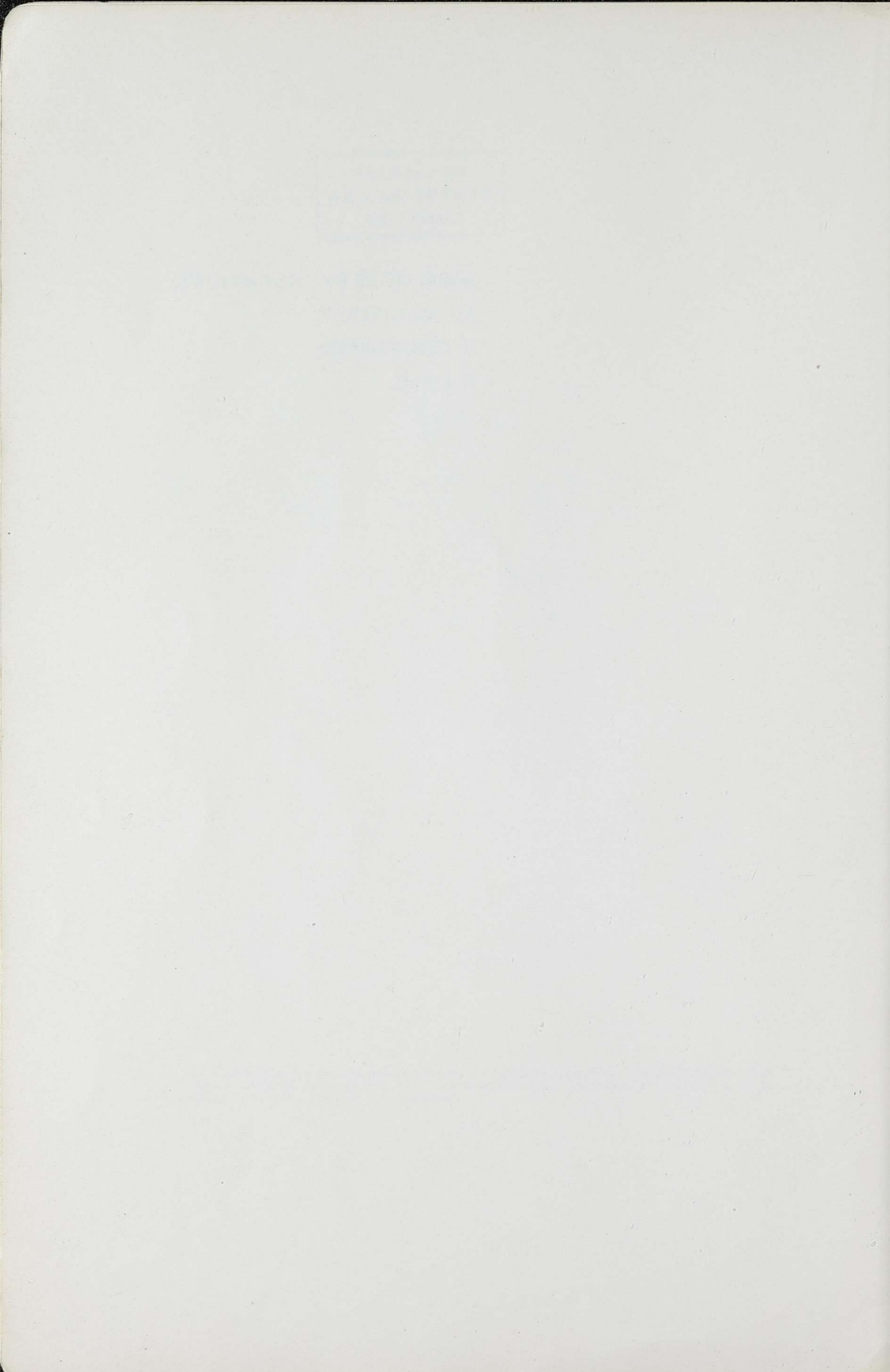


PATRIMOINE
DE L'UNIVERSITÉ
DE LIÈGE

13. 3 4 2

Les premières pages de ce livre sont extraites du Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège de 1965. Les documents qui leur font suite, sauf le n° XXIV, ont été imprimés d'abord pour l'Annuaire d'histoire liégeoise de la même année. L'ensemble est augmenté d'un index général.

A GEORGES DE FROIDCOURT,
AU MAGISTRAT,
A L'HISTORIEN,
A L'AMI.



« Là où l'erreur n'est pas libre, la vérité
ne l'est pas non plus. »

Edmond DE PRESSENSÉ.

En 1865, se tint à Liège le Premier Congrès International des Étudiants. Ce fut un événement original et considérable qui ébranla profondément l'opinion, bien au-delà des frontières de la Belgique. Le centenaire de ce Congrès nous incite à en retracer l'histoire et à en proposer une explication (1).

Après un siècle, il est difficile de reconstituer un phénomène d'une pareille complexité, car nombre de documents sont disparus à jamais. Par contre, des archives se sont ouvertes et des correspondances ont livré leurs secrets. Le temps écoulé nous apporte autant de lumière que d'ombre. Le Congrès de Liège appartient à une série de faits que les contemporains distinguaient mal, mais dont nous voyons aujourd'hui le déroulement inscrit dans notre histoire sociale.

* * *

Aucun historien n'a fait une étude particulière du Congrès de Liège, bien qu'il en soit question parfois dans les ouvrages scientifiques les plus divers. Une première information nous résume les points de vue liégeois, belge et français.

Quatre ans après le Congrès, l'historien de la jeune Université de Liège, Alphonse Le Roy, consacre quelques lignes dédaigneuses aux « influences malsaines, venues de l'étranger », qui « avaient exalté une partie des élèves au nom de théories qu'ils ont été les premiers à répudier, lorsque le torrent est rentré naturellement dans son lit (2) ».

Henri Pirenne prend plus de hauteur pour situer le Congrès dans l'évolution des idées politiques en Belgique : « Dans la jeunesse,

(1) Nous tenons à remercier ici Mlles Cl. Closset et M. Martens; MM. J. Bartier, M. Dommanget, R. Demoulin, M. Tougouchi, H. Guillemin, G. de Froidcourt, P. Gérin, J. Willequet, P. Hanquet, Ph. Thiollier, R. Bonaventure, Fr. Balace, L. Linotte et J. Cleynen.

(2) Le Roy est d'opinion libérale. Cfr A. LE ROY, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, p. LVI, Liège, 1869. — Jugement moins impartial encore du chanoine J. DARIS, *Le diocèse de Liège sous l'épiscopat de Mgr Théodore de Montpellier*, p. 62-63, Liège, 1892. (Daris y affirme qu'aucun étudiant de Liège ne prit la parole au Congrès !)

dans la jeunesse des grandes écoles surtout, ces tendances [anticléricales] excitées par l'amour des nouveautés, le besoin d'activité et la hardiesse des tempéraments, vont à l'extrême radicalisme. Le Congrès des Étudiants tenu à Liège au mois d'octobre 1865 a été effrayant. Des étudiants parisiens y sont venus, un crêpe au chapeau; on y a exalté la république, insulté Napoléon III, pourfendu l'Église et la religion (1). »

C'est la répercussion du Congrès en France que Charles Seignobos a retenue presque exclusivement : « Les libéraux belges convoquèrent à Liège un Congrès de la jeunesse pour que la jeunesse pût dire tout haut ce qu'elle pense tout bas. Quelques étudiants de Paris allèrent y parler; à leur retour, ils furent cités devant le Conseil académique, et condamnés à l'exclusion de la Faculté (cinq en médecine, deux en droit). On leur reprochait, aux uns, d'avoir insulté le drapeau de la France, glorifié la Terreur et le drapeau rouge (ils s'étaient montrés avec un drapeau tricolore en deuil); aux autres, d'avoir outragé la religion, attaqué violemment les principes sur lesquels repose l'ordre social, fait appel à l'insurrection. Les étudiants irrités firent du tapage au cours des professeurs qui avaient pris part au jugement, et empêchèrent pendant un jour de faire les cours (2). »

Ces trois extraits évoquent bien les remous provoqués par le Congrès : ils ne nous renseignent guère sur le Congrès lui-même. Nos auteurs semblent ignorer (3) la pièce maîtresse de notre documentation, le compte rendu publié en un volume épais, — aujourd'hui rarissime, — par les étudiants eux-mêmes sous le titre (4) : *Congrès International des Étudiants. Compte rendu officiel et intégral de la première session, tenue à Liège les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 1865.*

Il est d'autres sources plus malaisément accessibles encore. Au rapport inédit, plutôt rassurant, du bourgmestre Piercot (5) répondent les notes sévères, — inédites aussi, — rédigées par Boittelle (6), Préfet de Police de Paris, à l'intention du gouvernement de Napoléon III. D'autre part, des brochures oubliées et des lettres inconnues,

(1) H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. 7, p. 192, Bruxelles, 1932.

(2) Ch. SEIGNOBOS, *Le déclin de l'Empire et l'établissement de la Troisième République (1859-1875)*, dans E. LAVISSE, *Histoire de France contemporaine*, t. 7, p. 42, Paris, 1921.

(3) Ignorance voulue chez Le Roy.

(4) Nous le citerons : *Compte rendu officiel*. Le volume compte 462 pages in-12, Bruxelles, Imprimerie Beauvais, 1866. La préface est datée du 1^{er} février 1866; l'introduction est signée Joseph Mestreit, secrétaire du Congrès. Il doit exister de ce volume un tirage portant le nom de l'éditeur Sazonoff, à Liège, à moins que Sazonoff n'ait été que le dépositaire liégeois du volume; cfr *Almanach des Étudiants de l'Université de Liège*, p. 161, note 2, Liège 1868. — Le *Compte rendu officiel* est d'une rédaction soignée, mais plusieurs erreurs le déparent, même dans les dates des séances. Un utile complément nous est donné par E. SERRIR, *Histoire du Congrès des Étudiants*, dans l'*Almanach*, cité plus haut, p. 150-177.

(5) ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A BRUXELLES, A. É. F., IX, pièce 1713.

(6) ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Papiers Rouber*, A. B., XIX, 1527. — Boittelle utilise des renseignements dus à des indicateurs de police, et ces renseignements sont parfois erronés. Ce document sera cité ici : *Rapport de Boittelle*.

CONGRÈS INTERNATIONAL
DES
ÉTUDIANTS.

Compte rendu officiel et intégral

DE LA PREMIÈRE SESSION,

TENUE A LIÈGE LES 29, 30, 31 OCTOBRE ET 1^{er} NOVEMBRE 1865.

Publié par les soins de la

COMMISSION PERMANENTE DES ÉTUDIANTS DE LIÈGE.

BRUXELLES.

IMPRIMERIE BAUVAIS ET C^{ie}, RUE ALLARD, 20.

1866.

—particulièrement celles de Chapey (1), vice-consul de France à Liège, — éclairent en plus d'un point ce chapitre de notre histoire universitaire. Enfin, nous avons choisi quelques passages caractéristiques dans la presse du temps, de gauche comme de droite.

Les journaux se sont beaucoup intéressés au Congrès, les uns pour le louer, les autres pour le maudire. La presse libérale, d'abord favorable aux étudiants, ne tarda pas à regretter leurs exagérations verbales; ses comptes rendus demeurèrent souvent élogieux, mais ils se firent de plus en plus sommaires. A côté de *La Meuse*, organe du libéralisme traditionnel, et du *Journal de Liège*, plus doctrinaire, une place de choix doit être réservée à l'*Écho de Liège*, journal progressiste et radical, qui ne cessa de célébrer les mérites du Congrès. La *Gazette de Liège*, au contraire, eut l'habileté d'ouvrir largement ses colonnes aux délibérations du Congrès. Trois de ses rédacteurs prenaient fiévreusement des notes. Leurs comptes rendus, farcis de réflexions parfois peu chrétiennes, furent reproduits par toute la presse catholique et souvent même par la presse indépendante. Réunis en une brochure de 80 pages, — qui connut quatre éditions en quelques semaines, — ces comptes rendus sont importants encore que tendancieux (2). Dans chaque discours, la *Gazette* épingle les phrases les plus exaltées, — les plus incompatibles avec la conservation de l'ordre social, — et ses condamnations sont sans appel.

Comme on le voit, nos sources traduisent des sentiments et des opinions souvent inconciliables (3). Elles nous apportent les éléments d'une connaissance dialectique du Congrès, sans que nous puissions toujours surmonter leurs contradictions (4).

* * *

Le Congrès des Étudiants ne pourrait bien se comprendre si nous ne le replaçons d'abord dans son contexte idéologique. Un minis-

(1) MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol. 55. — Chapey est un témoin direct, mais il doit aussi quelques traits aux congressistes français déçus. Ses lettres sont dures pour les orateurs socialistes.

(2) *Congrès international des Étudiants (29 octobre-1^{er} novembre 1865). Compte rendu par la rédaction de la Gazette de Liège*, Liège 1865. — Critiques de la *Gazette de Liège*, par *La Meuse*, 2 novembre; le *Journal de Liège*, 4-5 et 8 novembre; et l'*Écho de Liège* 4-5, 7 et 8 novembre. — Riposte de la *Gazette de Liège*, 10 novembre 1865. — Le socialiste Lafargue louera l'impartialité de la *Gazette*; cfr *Compte rendu officiel*, p. 270.

(3) A noter encore : Pierre-O. TILKIN DE RABOSÉE, *L'Avenir. Première étape : le Congrès des Étudiants*, 26 p. in-8°, Liège, 1865; — E. H., *Le Congrès des Étudiants. Réponse à la calomnie et à la diffamation*, 36 p. in-12, Liège, 1865. — La première de ces brochures a été attribuée à G. Clermont ou à Eugène Hackin. Ce dernier, auteur certain de la seconde brochure, serait aussi responsable de divers pamphlets antibonapartistes publiés la même année à Liège.

(4) Un exemple entre cent : Lafargue fait au Congrès l'éloge de Proudhon. La *Gazette de Liège* des 31 octobre-1^{er} novembre mentionne alors une « triple salve d'applaudissements », tandis que le *Journal de Liège* de la même date parle d'un « silence glacial ». Le *Compte rendu officiel*, qui signale les applaudissements comme les interruptions, rapporte bien (p. 150) que Lafargue « demande une triple salve d'applaudissements pour Proudhon », mais ne dit rien de la réponse faite par l'assemblée à cette demande. On peut penser qu'une partie applaudit et qu'une autre se tut, sans pouvoir préciser davantage.

tère libéral, avec Rogier et Frère-Orban, gouvernait alors la Belgique. C'était l'époque victorienne de la bourgeoisie conquérante, le temps de Bismarck et de Cavour, mais aussi de Proudhon et de Marx, du *Syllabus* et de l'Association Internationale des Travailleurs (1).

Les étudiants qui organisent le Congrès appartiennent à la bourgeoisie, grande, moyenne ou petite. Il y a parmi eux peu de représentants du milieu rural et, sans doute, aucun fils d'ouvrier. La majorité de ces étudiants est libérale (2).

Quels sont les maîtres de cette jeunesse ? Nous pouvons le deviner en consultant la liste des douze personnalités invitées au Congrès (3). Trois Belges, — dont deux n'ont même pas répondu à la politesse qui leur était faite, — trois vedettes du parti au pouvoir : Jules Anspach, bourgmestre de Bruxelles, Charles Thiéfry, membre du Conseil d'Administration de l'Université de Bruxelles, et le député Auguste Couvreur, le seul qui ait envoyé aux étudiants une lettre d'excuse. Un Allemand, le professeur de droit de Heidelberg, Karl Mittermaier. Huit Français, dont le choix paraît extrêmement révélateur des intentions du Comité liégeois, quatre de gauche et quatre de droite. Tous sont connus ; déclinant l'honneur qui leur était fait, ils ont tous répondu avec une parfaite correction, parfois dans des termes particulièrement savoureux. Les invités de droite sont Guizot, Thiers, Dupanloup et Duruy, ministre de l'Instruction Publique de Napoléon III. Peuvent être classés à gauche Littré, Eugène Pelletan, Jules Simon et Victor Hugo, ce dernier alors en exil à Bruxelles. Thiers, Pelletan et Simon venaient d'être élus députés de l'opposition à Paris. En fait, cependant, aucun, parmi ces douze personnages, n'est *socialement* à gauche.

Il semble qu'un souci d'équilibre politique ait dicté le choix des étudiants. Ce même souci a écarté quelques maîtres prestigieux mais

(1) Pour mémoire, Marx est alors à Londres où il a fondé l'Association Internationale des Travailleurs en 1864, l'année du *Syllabus*.

(2) LE ROY (*op. cit.*, p. LVI) écrit : « A Liège donc règne un libéralisme très décidé. [...] Il y a d'autre part à Liège une minorité catholique-politique très respectable. » — Un étudiant français, revenu du Congrès, publiera dans *Le Siècle* un compte rendu, non signé, reproduit par *Le Bien public* du 17 novembre 1865 : « L'auditoire devant lequel allait être porté le débat était on ne peut mieux disposé à y prêter une calme et bienveillante attention. Parmi les quinze cents étudiants réunis à Liège, il n'y avait guère ni catholiques intolérants ni protestants rétrogrades, l'immense majorité se composait de libres penseurs. » — Plus modérée, et sans doute plus juste, l'appréciation de la *Gazette de Liège* du 7 novembre, précisant que l'Université de Liège est la plus modérée des « trois Universités libérales » du pays.

(3) Voici le passage principal de la lettre d'invitation reproduite par la presse, avec les noms des douze invités : « Le talent et le dévouement que toujours, Monsieur, vous avez mis au service de la cause de l'enseignement, nous ont engagés à vous prier d'honorer de votre présence cette réunion de la jeunesse studieuse de tous les pays. Nous osons même espérer, Monsieur, que vous consentirez à rehausser cette solennité de tout l'éclat de votre éloquente et persuasive parole. Ce sera pour nous une preuve nouvelle de l'intérêt et de la sympathie que vous avez toujours témoignés à la jeunesse et à son développement intellectuel et moral. » — Le *Compte rendu officiel* (p. 19) ne cite ni Anspach, ni Thiéfry, parce qu'il ne peut donner leurs réponses...

trop discutés, comme Blanqui, Marx, Renan, Michelet, Vuillot ou Montalembert (1).

D'autre part, en lisant les actes du Congrès, on constate rapidement que les deux autorités invoquées le plus souvent par les orateurs les plus radicaux sont Auguste Comte et Pierre-Joseph Proudhon (2). Le premier était mort depuis quelques années, le second depuis quelques mois, mais leurs doctrines avaient conquis l'audience de la jeunesse.

Le positivisme des ténors de Liège est un mélange de libre-pensée, d'anticléricalisme et de matérialisme à prétentions scientifiques (3). Le proudhonisme, professé par les mêmes ou par d'autres, apporte au Congrès des préoccupations sociales et des formules athées ou anarchiques.

Non moins profonde est l'influence de Blanqui, encore que le nom de « l'éternel prisonnier » soit curieusement absent des délibérations de Liège. Auguste Blanqui s'était précisément évadé de Sainte-Pélagie et réfugié à Bruxelles le 27 août 1865 (4). Il ne vient pas au Congrès (5), mais il y est en quelque sorte représenté par un groupe fervent de disciples, à qui le Congrès devra son caractère le plus audacieux et le plus vif (6).

* * *

Combien de participants réunit le Congrès de Liège ? Les réponses les plus fantaisistes ont été faites à cette question.

Boittelle, le Préfet de Police de Paris, parle de deux mille. Le journal *Le Siècle*, de Paris, descend à quinze cents, et le *Compte rendu officiel* à quatorze cents. C'est ce chiffre que nous retiendrons, en observant qu'il constitue un maximum et qu'il comprend tous les congressistes étudiants et anciens étudiants.

Dans cette immense assemblée, les étudiants liégeois gardent la majorité. Ils sont sept cent cinquante au Congrès sur sept cent quatre-vingt-six inscrits à l'Université, ce qui manifeste une participation presque unanime de la population universitaire. Les étudiants de Bruxelles sont cent quatre-vingt-dix, ceux de Gand quatre-vingt-

(1) On pourrait facilement allonger cette liste. Pour la Belgique, les noms de Ducpétiaux, d'Edmond Picard et de César De Paepe auraient pu être cités, parmi d'autres.

(2) J. BARTIER, *Proudhon et ses amis belges*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, t. 53, p. 13-16, Paris, 1954. — Ch. LEFÈVRE, *Socialistes belges et français de la fin de l'Empire au début de la Troisième République*, dans la *Revue du Nord*, t. 37, p. 191-198, Lille, 1955. — E. JELOUBOUSKAIA, *La chute du Second Empire et la naissance de la Troisième République*, Moscou, 1959. — J. DHONDT, *De socialistische beweging (1856-1875)*, dans *Geschiedenis van de socialistische arbeidsbeweging in België*, n° 8, p. 227-246, Anvers, s. d.

(3) La *Gazette de Liège* du 16 novembre 1865 stigmatise la présence d'ouvrages de Taine à la Bibliothèque Communale.

(4) M. DOMMANGET, *Blanqui et l'opposition révolutionnaire à la fin du Second Empire*, p. 100 sv., Paris, 1960.

(5) Malgré ce qu'affirme V. P. VOLGUINE, *Auguste Blanqui*, p. 60, Paris, 1955.

(6) Tout cela est bien démontré par DOMMANGET, *op. cit.*, p. 49 sv.

quinze et ceux de Louvain trente-sept seulement (1). Une centaine d'étrangers, dont soixante-douze Français et vingt Hollandais (2). En tout, douze cent trente étudiants et cent soixante-dix anciens.

Parmi les anciens étudiants, il y en a qui n'auront reçu qu'à la veille du Congrès leur diplôme de fin d'études : c'est le cas du président, Napoléon d'Hoffschmidt. D'autres, parmi lesquels Victor Arnould, Louis-Désiré Legrand, Georges Janson, Emmanuel Desoer, Optat Scailquin, Jean et Léon Fontaine, sont des journalistes ou des avocats, plus ou moins connus, plus ou moins expérimentés.

Quelques hommes mûrs se joindront aux congressistes dans un esprit de solidarité et de sympathie, comme le comte Foucher de Careil, historien de la philosophie allemande, le baron Michel de Sélys-Longchamps, membre du Conseil Administratif de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales (3), et Paul Robin, ancien professeur au Lycée de Brest, auxquels il faut ajouter les délégués de la jeune Ligue de l'Enseignement, Jules Tarlier, professeur à l'Université de Bruxelles, Charles Buls et quelques autres (4). A côté des invités officiels et des représentants de la presse, nous voyons des curieux, attirés par l'imprévu de la réunion, et aussi des réfugiés français, sans doute des proscrits du 2 décembre, dont le nom ne nous est pas donné (5).

* * *

C'est le 16 février 1865 que la première idée d'un Congrès d'Étudiants est lancée par Hector de Backer, élève de l'École des Mines, président de l'Association Générale des Étudiants de Liège (6). Ce projet est accueilli « avec une certaine tiédeur (7) », mais, dès le 18 mars, de Backer revient à la charge et fait connaître un vibrant manifeste adressé à tous les étudiants liégeois. On peut y lire ceci : « Pendant que de toutes parts on édifie l'avenir de notre pays, pendant que savants, fonctionnaires, négociants, ouvriers, tous se réunissent dans des Congrès et des meetings pour manifester leurs idées,

(1) Dont Marguery, Huysmans et Ragheno. Odilon Perier et H. Gondry venaient de Gand. Il y en avait douze de Mons et quarante d'Anvers. Cfr *Compte rendu officiel*, p. 19.

(2) Les étudiants prussiens n'avaient pas obtenu l'autorisation de leur gouvernement, d'après le rapport de Chapey. Voir aussi le *Compte rendu officiel*, p. 16.

(3) *La Meuse*, 31 octobre-1^{er} novembre 1865.

(4) SERRIR, *op. cit.*, dans *Almanach des Étudiants de l'Université de Liège*, p. 164, Liège, 1868.

(5) Leur présence est attestée par le *Rapport de Boittelle*, p. 37. — Sur ces Français de Liège, voir A. SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique*, t. 1, p. 137, 143, 189; t. 2, p. 188, Bruxelles, 1870; — G. DOUTREPONT, *Les proscrits du coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique*, p. 13, Bruxelles, 1938.

(6) Hector de Backer (1843-1925), originaire de Malines, devint ingénieur, membre fondateur de la section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement, président de la Société de Bibliophiles et Iconophiles de Belgique.

(7) Sur tous les préparatifs du Congrès, le *Compte rendu officiel* doit être complété par SERRIR, *op. cit.*, p. 150.



Un étudiant liégeois
par Léon Philippet
(*Almanach des Étudiants*, 1868.)

leurs vœux et quelquefois leurs volontés, nous, étudiants, nous, jeunes, en présence d'un immense avenir qui nous appartiendra et auquel nous appartenons, nous nous endormons dans l'inaction. [...] Il faut que les étudiants de nos quatre Universités se connaissent et s'unissent. Il faut qu'à une époque donnée ils puissent se communiquer leurs idées, leurs sentiments, leurs désirs; qu'ils puissent, dans une sorte de Congrès périodique, discuter entre eux toutes les questions vitales qui intéressent le sort des jeunes générations et l'avenir du pays (1). »

Quelques jours plus tard, la Commission Permanente des Étudiants (composée d'un délégué par cours) décide de « fonder un Congrès périodique » et prend contact avec le recteur François Kupfferschlaeger (2). Celui-ci se méfie et le bureau de la Commission Permanente se réunit désormais en dehors des locaux universitaires.

Le comité, qui jouera le rôle principal dans la préparation et dans la direction du Congrès, est alors constitué de la façon suivante : président, Napoléon d'Hoffschmidt (3), étudiant en droit; vice-président, Pierre Desguin (4), élève de l'École des Mines; premier secrétaire, Joseph Soubre (5), étudiant en droit; second secrétaire, Joseph Mestreit (6), étudiant en droit; trésorier, Émile Picard (7), élève de l'École des Mines (8).

La Commission Permanente provoque, le 7 mai, une assemblée de près de six cents étudiants pour fixer le programme définitif du Congrès. Victor Arnould, président-fondateur de l'Association Générale, est venu tout exprès d'Anvers pour diriger la réunion. Il est décidé que le Congrès sera international, périodique, ouvert aux anciens étudiants. La réforme de l'enseignement sera son objet, mais comment concevoir cette réforme sans empiéter sur le terrain poli-

(1) Ses signataires sont de Backer et Florent Selb, dont les noms n'apparaîtront jamais dans les délibérations du Congrès. Selb, d'Anvers, sera docteur en sciences politiques en 1867. Ce manifeste, qui ne figure même pas dans le *Compte rendu officiel*, est dans SERRIÉ, *loc. cit.*

(2) Mort le 19 octobre 1866. Les étudiants l'appelaient « le Prussien ». Cfr LE ROY, *Liber memorialis de l'Université de Liège*, col. 393.

(3) Napoléon d'Hoffschmidt (1841-1912), de Bastogne, est docteur en droit le 11 août 1865. Conseiller à la Cour d'Appel de Liège, il présidera les assises dans le fameux procès des anarchistes. Fondateur des *Pandectes belges* avec Edmond Picard.

(4) Pierre Desguin (ou Desguins), de Bruxelles, est ingénieur en 1867.

(5) Joseph Soubre (1845-1920), de Bruxelles, fils du compositeur Étienne Soubre, est docteur en droit en 1866, docteur en sciences politiques en 1867. Il fait carrière à Verviers dans l'enseignement communal.

(6) Joseph Mestreit (1845-1902), d'Arlon, est docteur en droit et en sciences politiques en 1867, conseiller provincial, bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Il épousera la nièce de Frère-Orban.

(7) Émile Picard (à ne pas confondre avec Edmond Picard) est né à Bruxelles ou à Ostende. Il est ingénieur en 1867.

(8) Il convient de souligner que pas un membre de ce comité n'est né dans la province de Liège, pas plus que de Backer et Selb qui ont signé le premier manifeste... Auguste Gobert et G. Demanet, qui deviendront aussi vice-présidents, sont respectivement de Malines et de Bruxelles. Optat Scailquin est de Braine-le-Comte et Adelm Burke de Saint-Omer, tous étudiants à Liège.

tique ? Des discussions serrées opposent des formules contradictoires (1). Enfin, un programme uniquement consacré à l'enseignement est adopté par 526 voix contre 37 (et 23 abstentions).

Pour que les organisateurs puissent parler au nom de tous les étudiants du pays, des délégations sont ensuite envoyées aux associations universitaires de Gand, de Bruxelles et de Louvain. Aucune susceptibilité linguistique n'est à craindre, mais les divisions religieuses sont irréductibles.

Le 31 mai, les étudiants de l'Université Catholique de Louvain, semoncés par le vice-recteur (2), rejettent la participation au Congrès par 301 voix contre 41 : l'abstention volontaire de la plus grande Université du pays aura une profonde répercussion sur les débats du Congrès où le radicalisme a désormais le champ libre. Par contre, à Bruxelles et à Gand, l'accueil est enthousiaste et sans réserve. Néanmoins, le refus des Louvanistes oblige la Commission Permanente de Liège à signer seule, le 21 juin, le manifeste qui tiendra lieu d'invitation « aux étudiants de tous les pays ».

Pour obtenir le concours des étudiants français, Auguste Gobert, récemment nommé vice-président, se rend à Paris où un comité de patronage est constitué sous la présidence de Henri Wallon. Les étudiants français placent à leur tête Paul Giraud-Cabasse (3).

Le vice-consul de France à Liège écrit que l'on attend 750 étudiants français (4), mais ce chiffre est dix fois trop élevé ! En fait, l'obstruction gouvernementale freine le zèle de la jeunesse française. Presque seuls, les blanquistes de Paris répondent à l'appel de Liège. Boittelle les désigne comme « la coterie du *Candida* et de *La Rive Gauche* », journaux progressistes bien connus et mal notés par la police. Parmi ces étudiants, ou anciens étudiants, plusieurs ont un nom dans la politique socialiste : Paul Lafargue, Gustave Tridon, Eugène Protot, Aristide Rey, Albert Regnard, Ernest Granger et

(1) Il y a contradiction dans les témoignages conservés sur les auteurs de ces divers projets. SERRIR (*op. cit.*, p. 155) cite Charles Van Marcke, Adelm Burke et Victor Arnould, en précisant que ce dernier l'emporte. Le *Compte rendu officiel* (p. 10) ne connaît que deux projets, dont il ne cite pas les auteurs. Le *Rapport de Boittelle* (p. 3) affirme que c'est le programme de Gobert qui est adopté; Boittelle est plutôt mal informé, mais il nous fait connaître le texte du projet de Burke.

(2) SERRIR (*op. cit.*, p. 156) donne le texte de l'avis de Mgr Namèche : « Des démarches sont faites en ce moment auprès de MM. les Étudiants pour les engager dans des projets qui ne paraissent pas suffisamment mûris et dont l'utilité est fort problématique. Nous connaissons trop l'esprit de la jeunesse universitaire de Louvain, elle nous a donné des preuves trop nombreuses et trop éclatantes de ses sentiments pour que nous ne soyons pas convaincus à l'avance qu'elle saura cette fois encore écouter les conseils de voix amies et dévouées et se soustraire à des excitations tout au moins peu réfléchies et intempestives. » — Comme il a été dit plus haut, trente-sept étudiants de Louvain paraissent au Congrès. Les noms de vingt et un d'entre eux sont reproduits dans le *Journal des Étudiants*, du 20 mars 1867. — Voir aussi la *Gazette de Liège* du 30 octobre 1865.

(3) Ce modéré deviendra avocat à Marseille. Cfr JELOUBOUSKAIA, *op. cit.*, p. 384.

(4) MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol. 55, f° 134 (Liège, 11 octobre 1865).

quelques autres (1). La présence à Liège de Raoul Rigault a été maintes fois affirmée, bien que le rôle de ce célèbre blanquiste se soit borné, en ce cas, à organiser le départ de ses compagnons (2). L'agitation du Quartier Latin est extrême et l'on s'explique l'ironie de Pierre de la Gorce : « De Paris, arrivèrent à Liège des étudiants en rupture de cours, et aussi plusieurs autres qui, de leur vie, n'avaient rien étudié (3) ».

En Belgique aussi, les préparatifs du Congrès sont commentés par la presse. Les étudiants de Liège doivent se défendre contre les critiques des journaux. « Si l'idée du Congrès a été accueillie froidement dès l'abord, proclame Auguste Gobert, c'est qu'elle n'a pas été comprise : elle a même été attaquée. On a dit que le Congrès serait stérile ou révolutionnaire. Stérile, il ne peut l'être, car des rapports surgiront des discussions qui, à coup sûr, jetteront quelque lumière sur des points relatifs à l'enseignement. Révolutionnaire, il ne peut l'être non plus. On ne fait de révolution que pour conquérir l'indépendance, la liberté que nous possédons, ou les richesses ; — mais la jeunesse n'a-t-elle pas en partage toutes les richesses de la nature et, pour acquérir les autres, n'a-t-elle pas le travail ? Malgré toutes les attaques, l'idée du Congrès est restée debout, inébranlable, et elle a continué à marcher (4) ».

Pour se ménager l'opinion catholique, la Commission Permanente fait élire un nouveau vice-président, G. Demanet, mais celui-ci donnera bientôt sa démission (5).

La question du local est alors posée. L'Université refuse la Salle Académique; elle n'accepte même pas de donner congé aux étu-

(1) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 51, 71, 111. — Citons aussi les noms de Charles Jaclard, Germain Casse, Albert Joly, Edouard Losson, Paul Dubois, Paul Robin, Antoine Armain-gaud, Besson, Bigourdan, Sibrac, Delbois, Henri Villeneuve, Edmond et Léonce Levrud, Eugène Ténot, Antonin Dubost, A. Pallier, Louis-Désiré Legrand et Paul Giraud-Cabasse (ces deux derniers n'appartenant pas à la « coterie »). Tridon, Villeneuve et les frères Levrud, de la prison de Sainte-Pélagie, écriront une lettre rappelant leur présence à Liège; cfr *Annales du Congrès International des Étudiants. Deuxième session tenue à Bruxelles, les 14, 15, 16 et 17 avril 1867*, p. 183, Liège, 1867. — La présence de Granger est attestée par lui-même; cfr W. MARTEL, *Mes entretiens avec Granger, lieutenant de Blanqui*, p. 37, Paris, 1939. — Charles Longuet est cité comme présent à Liège par J. CLERE, *Les hommes de la Commune*, p. 107, Paris, 1871. — Nous reparlerons de l'étrange destin de plusieurs de ces jeunes gens.

(2) G. LARONZE, *Histoire de la Commune*, p. 31, 601, Paris, 1928. — Ch. RIHS, *La Commune de Paris*, p. 134, 157, etc., Genève, 1955. — Ch. PROLÈS, *Raoul Rigault*, p. 12, Paris, 1898. — J. FORNI, *Raoul Rigault*, p. 15, Paris, 1871. — H. PESSARD, *Mes petits papiers*, p. 137, Paris, 1887. — Le document décisif se trouve dans le dossier Rigault aux ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS, B, 9, 892 : « Raoul Rigault était très connu dans le Quartier Latin, dont il fréquentait constamment les établissements publics, jouant et y parlant beaucoup. Après avoir pris une part active à toutes les agitations de ce quartier, il fut un des organisateurs du Congrès de Liège. »

(3) P. DE LA GORCE, *Histoire du Second Empire*, t. 5, p. 376, Paris, 1900.

(4) Assemblée générale du 25 octobre. Cfr l'*Écho de Liège* du 27 octobre 1965. — Voir aussi le même journal à la date du 16 octobre.

(5) *La Meuse* du 25 octobre 1865. — *Rapport de Boittelle*, p. 22. — Ceci manque curieusement au *Compte rendu officiel*.

dians pour le Congrès : le ministre, plus habile, accorde ce qu'il ne peut refuser (1).

Le 28 octobre, les étudiants français arrivent à la gare de Liège, en grand arroi. Un correspondant du *Bien public* les décrit sans tendresse sinon sans malice : des jeunes gens à l'allure excentrique, coiffés de chapeaux à larges bords, la barbe au menton et le sac au dos, réclamant « du pecket » à grands cris (2)...

Le chant de la *Marseillaise* accueille les Parisiens et les accompagne jusqu'au centre de la ville. Le cortège des étudiants est long et bruyant, comme il se doit.

Le groupe français choisit ensuite son comité. Giraud-Cabasse, — trop modéré, — ayant donné sa démission, Rey lui succède comme président, assisté de Regnard en qualité de vice-président.

Le Congrès s'ouvre enfin, le dimanche 29 octobre, « ce Congrès de jeunes Européens (3) », « pèlerins de la liberté (4) »...

À l'Hôtel de Ville, le bourgmestre libéral Piercot harangue les congressistes et répond en leur nom aux reproches formulés par leurs adversaires : « Le Congrès des Étudiants que j'ai qualifié tout à l'heure de grande fête de l'intelligence, a été apprécié, vous le savez tous, de différentes manières. Les uns, et je le proclame avec bonheur pour mon pays, c'est le plus grand nombre, les uns y ont vu une libre et grandiose manifestation des précieuses libertés inscrites dans notre Constitution. Ici la pensée n'est pas seulement libre, sa manifestation par toutes les formes que l'esprit humain peut inventer est libre aussi, et pour couronner cette grande liberté, vous avez le droit de vous réunir en quelque nombre que ce soit pour proclamer en face de tout le monde les grands principes à la défense desquels vous marcherez toujours avec nous. Le droit d'association est en effet la plus précieuse des garanties que nous puissions invoquer pour féconder les institutions présentes et pour préparer dans l'avenir leur perfectionnement. Les autres, et je le dis également avec une légitime satisfaction, c'est le très petit nombre, les autres ont cru voir dans ce Congrès je ne sais quel danger pour l'ordre social; quelques-uns ont affecté de voir en vous des apôtres de bouleversement, alors que vous êtes, à notre avis, les représentants les plus dignes et les plus autorisés par l'étude, de tous les sentiments d'ordre, de tous les principes de conservation sociale. [...] Vous réaliserez ces espérances. Les réunions universelles d'étudiants sont un excellent stimulant pour y parvenir. Usez-en avec fermeté et avec modération ! Nous applaudirons à vos efforts, et l'avenir vous appartiendra (5) ! »

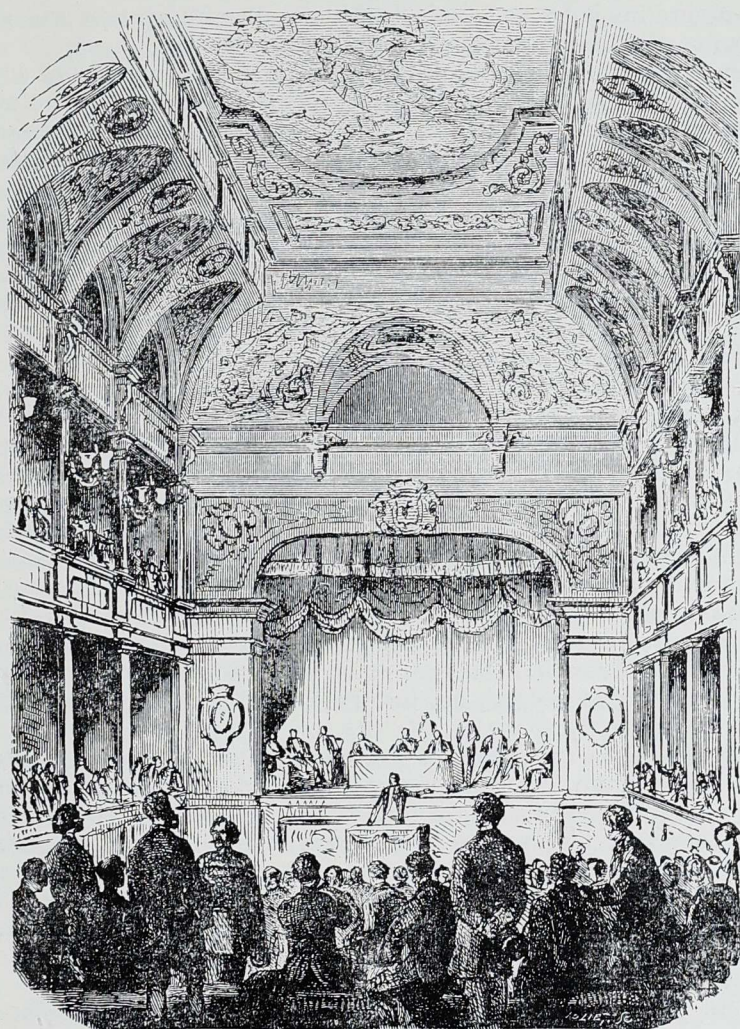
(1) SERRIR, *op. cit.*, p. 164. — *Journal de Liège* du 26 octobre 1865.

(2) *Le Bien public* du 1^{er} novembre 1865.

(3) J. FONTAINE, *La vérité sur le Congrès des Étudiants*, p. 14, Liège, 1866.

(4) *L'Écho de Liège* des 28-29 octobre 1865.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 23-31.



Le Congrès de Liège
d'après *L'Illustration* du 18 novembre 1865.

De l'Hôtel de Ville au Casino Grétry du boulevard d'Avroy, — aujourd'hui le Lycée Léonie de Waha, — les étudiants se reforment en un cortège enthousiaste, drapeau vert en tête.

Quelques étudiants français attachent un crêpe à un bâton, « remplaçant par ce signe de deuil le drapeau tricolore ⁽¹⁾ ». Un peu avant d'arriver à la salle des séances, Giraud-Cabasse arbore, de son côté, un drapeau français, sans aigle, et plusieurs étudiants se rassemblent derrière lui.

On entre au casino. Avant même que la séance ne soit ouverte, Rey demande que le drapeau tricolore soit exclu, « le drapeau rouge étant seul celui de la France ». Un grand vacarme suit cette proclamation; au milieu des interpellations véhémentes qui se croisent, Napoléon d'Hoffschmidt, président, fait retirer de la salle tous les drapeaux, même le drapeau vert des étudiants liégeois.

La première séance ⁽²⁾ sera brève. Elle est ouverte par un discours du président du Congrès, entouré des deux vice-présidents, Gobert et Desguin. Adroitement, d'Hoffschmidt essaie de prévenir les digressions politiques : « Il faut que, circonscrivant l'horizon immense que nous avons, et à juste titre, la prétention d'embrasser du regard, nous concentrons momentanément sur un seul point nos travaux et nos pensées. C'est pourquoi nous avons cette année proposé au Congrès la question de l'enseignement. Je n'anticiperai pas sur les travaux du Congrès en essayant de développer devant vous cet immense problème. D'autres mieux que moi en feront ressortir la largeur et la fécondité. Dans ces recherches, nous apporterons l'expérience du corps enseigné, qui jusqu'à présent n'a guère été consulté dans la matière ⁽³⁾ ».

Après diverses interventions souvent confuses, un ancien étudiant, l'avocat Scailquin, demande aux congressistes de se préoccuper aussi de l'éducation populaire : « Oui, Messieurs, ce que vous voulez, c'est combattre l'ignorance, le fanatisme et la tyrannie sous quelque forme qu'ils se produisent; c'est faire pénétrer la lumière à travers toutes les couches sociales; c'est hâter la venue de ce temps idéal où la rédemption des intelligences fera proclamer le droit de tous à la souveraineté, à la science qui fait la grandeur et la dignité humaines, au pain qui nous nourrit ⁽⁴⁾. »

Cette première réunion déborde « d'enthousiasme et de félicitations réciproques ⁽⁵⁾ » plus que d'échanges idéologiques. La deuxième, le lendemain 30 octobre, commence l'étude des problèmes de l'enseignement, non sans quelques discussions préalables ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ *Rapport de Boittelle*, p. 27. — *Compte rendu officiel*, p. 33, 34.

⁽²⁾ *La Meuse* et le *Journal de Liège* du 30 octobre 1865.

⁽³⁾ *Compte rendu officiel*, p. 38.

⁽⁴⁾ *Compte rendu officiel*, p. 38. — D'autres reviendront sur ce sujet, mais le Congrès applaudit sans prendre aucune résolution dans ce sens.

⁽⁵⁾ *Compte rendu officiel*, p. 54.

⁽⁶⁾ *La Meuse*, le *Journal de Liège*, la *Gazette de Liège* et l'*Écho de Liège*, du 31 octobre 1865.

Les étudiants en droit et, après eux, les étudiants en médecine parlent le plus souvent, le plus longuement. Parmi eux, les Français sont les plus éloquents, même s'ils ne sont pas les plus écoutés.

Un jeune Lyonnais, Dubost, conjure les membres du Congrès de ne point justifier par avance les mesures arbitraires dont ils pourraient devenir les victimes. On lui coupe la parole, mais il récolte des applaudissements lorsqu'il affirme que l'instruction seule « conduira à la liberté (1) ».

Un Anglais lui donne la réplique, mais c'est un étudiant en médecine de Liège, Adelm Burke, fervent adepte du matérialisme. Selon lui, la réforme de l'enseignement vaudra ce que vaudront ses principes de base (2).

Un étudiant français, Armaingaud, qui se dit positiviste, parle dans le même sens, mais avec plus de brutalité : « La science positive est la seule source de toute foi moderne; les intérêts seuls retiennent encore les hypocrites et les timides aux pratiques du culte, et quand la loi sera indifférente, quand il n'y aura plus ni budget des cultes, ni budget universitaire, nous verrons tous ces faux croyants brûler tout ce qu'ils ont adoré (3) ».

Un de ses compatriotes, Delbois, s'abandonne à un plaidoyer emphatique pour l'instruction universelle. Il invoque Fénelon et Talleyrand, aussi bien que Fourier, Comte et Proudhon. Il est le seul à citer l'Association Internationale des Travailleurs ou, du moins, « le Congrès international des ouvriers qui devait s'ouvrir aussi dernièrement dans ce pays (4) ».

Le comte Foucher de Careil, — orateur du premier Congrès catholique de Malines (5), — fait alors l'éloge de la liberté de la science en Allemagne. Il cite Kant et salue le nom glorieux de Renan (6).

L'avocat Louis Legrand, de Valenciennes, fait profession de spiritualisme et suggère que les étudiants fassent des conférences aux ouvriers (7).

Germain Casse, étudiant en droit de Paris, dénonce le régime bonapartiste qui vincule la liberté de réunion. Lui aussi, il invoque

(1) *Compte rendu officiel*, p. 60 sv. — *Rapport de Boittelle*, p. 30 (Dubosc). — Il s'agit sans doute d'Antonin Dubost, de Lyon (1844-1921), ami de Raoul Rigault. Dans l'opposition sous le Second Empire, il quitte Paris en ballon après Sedan, devient député puis sénateur. Cfr G. LARONZE, *Histoire de la Commune*, p. 40, 443, 444, Paris, 1928.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 63 sv., 106, 109, etc.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 67.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 80. — En fait, ce Congrès se tint à Genève du 3 au 8 septembre 1866. Cfr L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique*, t. 2, p. 207, Bruxelles, 1907. — K. MARX et F. ENGELS, *Correspondance*, t. 7, p. 229, 235, Paris, 1933.

(5) *Assemblée générale des catholiques en Belgique*. Première session à Malines, t. 2, p. 106 sv., Bruxelles, 1864. — La *Gazette de Liège* des 4-5 novembre en fait un éloge réservé.

(6) *Compte rendu officiel*, p. 90, 92. — Foucher de Careil est un bon historien de la philosophie allemande et l'éditeur de Leibniz. Son activité politique a fait de lui un ambassadeur de France à Vienne.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 93 sv., 107, 296.

les « grands principes » : « Il y a eu deux grands principes dans le monde : le principe divin jusqu'à 1789; depuis lors, le principe humain. Nous devons savoir si à l'avenir les bases de l'enseignement reposeront sur le principe divin ou sur le principe humain. Il s'agit de savoir si enfin reconnaissant la dignité humaine nous viendrons dire que nous sommes quelque chose. On voudra peut-être me dire que je suis orgueilleux. Oui, j'ai la noble fierté de sentir que je suis homme et je veux que tous ceux qui me ressemblent le sentent comme moi. Voilà pourquoi je brise toutes les entraves. Je veux que la discussion roule sur la question de principe entre l'homme et Dieu, entre le principe divin et le principe humain (1). »

Ce discours virulent est la première affirmation nette du radicalisme antireligieux qui marquera le Congrès.

L'avocat liégeois Jean Fontaine lui répond en condamnant toutes les déviations politiques de la discussion. « Dans une lettre (2), dit-il, que Victor Hugo vous a envoyée il y a quelques jours il disait : le cœur humain a un recto sur lequel est inscrit jeunesse et un verso sur lequel est écrit sagesse. Je suis arrivé à la page du verso sur laquelle il faut écrire sagesse; à côté j'y sais inscrire au besoin le mot jeunesse. Je suis donc jeune comme vous par le cœur, par les idées, par les sympathies qui m'attirent vers le grand courant du progrès. Ici je voudrais répondre un mot au sujet du fâcheux épisode qui vient de surgir. Dans une réunion aussi vaste, aussi solennelle et qui a porté au premier article de son programme l'enseignement à tous les degrés, l'enseignement supérieur, l'enseignement moyen, l'enseignement populaire dans toutes ses nuances, il est fâcheux que des discussions politiques d'outre-Quévrain viennent jeter le désaccord ici : messieurs les Républicains, gardez votre drapeau; vous appartenez à un grand parti, au parti de l'avenir; messieurs les Napoléoniens ou Impérialistes... »

A ce moment fusent des interruptions de toutes parts : « Il n'y en a pas ici ! » Fontaine reprend : « Vous êtes intolérants. Tantôt l'on vous disait qu'en France toutes les bouches étaient scellées; je ne suis pas Français, mais, dans l'intérêt de la vérité, je dis que cela est inexact. M. Duruy, dans une statistique publiée par le Ministère de l'Instruction Publique et qui n'a été contestée ni par le *Journal des Débats*, ni par *Le Siècle* (Bruyante interruption). J'aperçois des gens qui se fâchent... Je vous donne ma parole d'honneur qu'en venant ici je ne songeais nullement à prendre la parole, mais en voyant hier deux jeunes Français entrer dans une voie fautive et diamétralement contraire au but du Congrès, je n'ai pu m'empêcher de demander la parole pour protester contre ces brandons de discorde qui sont de nature à jeter le plus grand discrédit sur notre assemblée. Voici ce que je voudrais. Je vous propose de décider que tous les

(1) *Compte rendu officiel*, p. 102.

(2) Chose curieuse, la lettre connue de Victor Hugo ne s'exprime pas de cette façon. Cfr *Compte rendu officiel*, p. 103 et 451.

discours de longue haleine où seraient amassées des idées vagues doivent rentrer dans la poche ou dans la mémoire de ceux qui voudraient nous les servir. Je demande surtout que chaque jeune homme, qu'il appartienne à la France, à la Belgique, à la Néerlande, à l'Allemagne ou à tout autre pays, descende sur le terrain pratique, scientifique, s'occupe de l'enseignement supérieur, de l'enseignement moyen, mais surtout de l'enseignement des masses, des phalanges populaires. C'est là qu'il faut jeter la lumière, les bons exemples. C'est là qu'il faut vous rappeler les paroles du grand poète Gœthe : De la lumière ! De la lumière ! Il faut en jeter à pleines mains. Mais, pour cela, pas de souvenirs rétrospectifs capables d'envenimer les esprits. Ici il faut se rapprocher (1). »

Une longue leçon de philosophie positive, par Adelm Burke, ouvre la réunion de l'après-midi. Les « trois états » sont minutieusement rappelés, au nom de l'histoire, et proposés comme les relais nécessaires de l'éducation de l'homme (2).

Foucher de Careil réfute ou du moins repousse le positivisme de Burke. Après un nouvel éloge de Kant, il raille le vieillissement de la science universitaire : « Vous le savez aussi bien que moi, vous tous qui vivez ou qui avez vécu sur les bancs de l'école : cet obstacle [à la réforme des Universités], c'est que la science, pour qui-conque veut en scruter les profondeurs, veut dire progrès, éducation progressive, et que l'Université le plus souvent a voulu dire routine, éducation routinière (3). »

Regnard, de Paris, se déclare positiviste et matérialiste. Il rend hommage à Comte, à Littré, à Kant et à Hegel. Il glorifie « le drapeau de la démocratie », qui « porte dans ses plis la devise des temps modernes : le progrès par la science (4) ».

Armaingaud attaque vigoureusement Foucher de Careil, lui déniait toute compétence en histoire de la philosophie. Puis, il regrette que son condisciple Regnard ait associé matérialisme et positivisme : « Au nom de la doctrine positiviste qui dirige ma vie intellectuelle depuis trois ans, je déclare que M. Regnard est en pleine contradiction avec lui-même ; si M. Regnard est matérialiste, il n'est pas positiviste ; la philosophie positive ne sait rien des causes premières et des causes finales ; elle prouve que personne n'en peut rien savoir ; elle n'est ni athée ni déiste (5). »

Eugène Robert, de Bruxelles, s'efforce de ramener ses camarades au programme du jour, tout en exposant sa philosophie personnelle : « De même que je porte un ardent amour à la liberté, de même, je porte une haine profonde au principe autoritaire. Je hais l'autorité

(1) *Compte rendu officiel*, p. 103 sv. — C'est ce Jean Fontaine qui publiera la brochure citée : *La vérité sur le Congrès des Étudiants*. — Ses publications mériteraient une étude.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 109-116.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 118-130.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 133-137.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 137-140.

dans les questions religieuses, je la hais dans les questions politiques, je la hais dans les questions sociales. C'est l'autorité qui pèse sur nous; c'est le principe autoritaire qui est le mauvais génie du monde. » Après une interruption de l'assemblée, l'orateur conclut : « Il faut que la science puisse s'élever jusqu'au ciel, il faut qu'elle puisse escalader la voûte du ciel et la crever comme un plafond de papier ⁽¹⁾ ».

Jean Fontaine se rallie aux conceptions de Foucher de Careil et pourfend l'athéisme au nom de Socrate, de Platon, de Descartes, de Bossuet et de Cousin : « Avec votre positivisme, avec vos doctrines athées, vous n'aurez jamais la liberté vraie, vous n'aurez jamais de morale vraie, de charité vraie. [...] Je répons par l'affirmation de mes doctrines spiritualistes à l'affirmation de vos doctrines athées qui sont fatales à la famille, fatales aux mœurs, fatales à l'homme ⁽²⁾. »

Ces thèses suscitent de vives réactions dans l'assemblée. Lafargue, de Bordeaux, s'élance vers la tribune : « Vous attaquez le matérialisme ! Mais que verrions-nous sans lui ? Vous l'accusez de n'avoir pas de morale ? Mais il n'y a au monde qu'une morale, la morale matérialiste qui n'est basée sur aucune hypothèse, et avec votre spiritualisme vous ne pouvez avoir aucune morale. (Cris, interruption). Messieurs, ne vous récriez pas tant, car je suis dans la question. Qu'est-ce que nous cherchons en ce moment ? La méthode que l'on doit suivre dans l'enseignement, n'est-ce pas ? Or il y a deux méthodes en présence : la méthode catholique du spiritualiste et la méthode matérialiste du positiviste. [...] Tous ceux qui admettent Dieu sont au nom de la logique forcés d'arriver au catholicisme. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir l'éclectique Cousin pencher vers le catholicisme après l'avoir combattu; le protestant Guizot s'incliner plein de vénération devant la hiérarchie catholique. Oh ! le catholicisme est la plus forte et la seule machine que l'on puisse construire sur l'idée de Dieu. Il y a 400 ans que nous la sapons et elle est solide encore, malheureusement. Mais son heure sonnera. Il le faut, car le catholicisme est contraire à la science et surtout à la morale. » Et de conclure en citant un passage de « notre grand maître à tous, Proudhon ⁽³⁾. »

Legrand reprend la parole pour déplorer les digressions de ses prédécesseurs et pour montrer que tout n'est pas mauvais dans l'enseignement supérieur : « Les Universités sont des corporations se rapprochant facilement des coteries, ayant l'esprit de conservation et de stabilité à un degré qui devient facilement de l'exagération. Pourtant elles ont du bon; elles excellent à conserver ce qui doit être conservé. Voilà, je crois, à peu près le seul rôle des Universités ⁽⁴⁾. »

⁽¹⁾ *Compte rendu officiel*, p. 140-142.

⁽²⁾ *Compte rendu officiel*, p. 142-145. — Dans *La vérité sur le Congrès*, p. 55, 109, Jean Fontaine développe ses idées sur le même sujet.

⁽³⁾ *Compte rendu officiel*, p. 145-150. — Sur la diversité des comptes rendus à ce propos, voir plus haut, p. 12, note 4.

⁽⁴⁾ *Compte rendu officiel*, p. 150-154.

Jaclard, de Paris, revient à la question qui irrite mais qui intéresse tout le monde : les rapports de l'enseignement avec la religion. Avec lui, le ton monte encore lorsqu'il dénonce « la prostitution cléricale » (1). Le président d'Hoffschmidt le rappelle à l'ordre au milieu des protestations (2).

Le secrétaire, Joseph Mestreit, tire l'amère leçon de ce débat long, violent et sans conclusion valable : « Je demande pardon à l'assemblée si je dois lui dire quelque chose de désagréable, mais je trouve que nous assistons à un triste spectacle. On a voulu porter aujourd'hui la question sur le terrain des principes. Mais on ne s'est pas borné à discuter les principes qui doivent présider à l'enseignement; on a discuté des principes qui importent grandement, mais pas ici. Je propose donc de clôturer la discussion générale pour aborder demain des questions plus pratiques. La question de principes importe peu au fond, pourvu que nous arrivions demain à des résultats pratiques convenables. Je dis demain, car j'ose dire que cette première journée n'a abouti à rien (3). »

Ainsi s'achève la première journée de travail du Congrès. Nous imaginons sans peine l'immense salle du Casino, — avec son éclairage au gaz, — pleine de cris et de fumée, son public estudiantin très excité, très divisé, mais bien décidé à dire demain ce qui n'a pu être dit aujourd'hui.

La journée du 31 octobre est la plus importante du Congrès, la plus mouvementée aussi (4). Par motion d'ordre, Legrand souhaite que les délégués viennent exposer à leurs condisciples l'état de l'instruction publique dans les divers pays, mais ce vœu n'a pas de succès (5).

Léon Fontaine, journaliste bruxellois de gauche (6), se proclame matérialiste, socialiste, membre des Solidaires et de la Libre-Pensée, « apôtre de Proudhon ». Il prône, à sa façon, la liberté d'enseignement : « Je voudrais, dit-il, voir des chaires de spiritualistes dans ce coin-ci; des chaires de matérialistes dans ce coin-là; des chaires de catholiques de ce côté; des chaires de Solidaires en face d'elles; des chaires de toute espèce dans tous les coins du pays. » Il nie ensuite que la liberté de l'enseignement soit réelle en Belgique et il est persuadé que le gouvernement refuserait de rémunérer les ministres

(1) *Compte rendu officiel*, p. 154-160.

(2) Le *Journal de Liège* des 31 octobre et 1^{er} novembre précise que l'assemblée conspu l'orateur.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 161.

(4) *La Meuse*, la *Gazette de Liège*, l'*Écho de Liège* et le *Journal de Liège* du 2 novembre.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 165.

(6) Léon Fontaine (sans parenté avec Jean Fontaine) est, en 1865, éditeur de *La Rive gauche* et directeur de *La Cloche*. C'est lui qui présidera le meeting républicain de Bruxelles le 3 novembre 1865. Il est correspondant de Karl Marx et participe à la constitution d'une section belge de l'Association Internationale des Travailleurs. Cfr M. RUBEL, *Bibliographie des œuvres de Karl Marx*, p. 208, Paris, 1956; — A. LEHNING, *Michel Bakounine et l'Italie*, t. 2, p. 463, Leyde, 1963.

du « culte de l'Athéisme ». Il est plusieurs fois interrompu mais, imperturbable, il continue sur sa lancée : « Ce n'est que par l'anarchie des séances qu'on arrivera à faire quelque chose. » Puis il oppose l'Université de Bruxelles à l'Université de Louvain comme le jour à la nuit. Les clameurs augmentent encore quand le tribun conclut : « Dans l'ordre moral, nous voulons, par l'anéantissement de tous les préjugés de religion et d'église, arriver à la négation de Dieu et au libre examen. Dans l'ordre politique, nous voulons, par la réalisation de l'idée républicaine, arriver à la fédération des peuples et à la solidarité des individus. (Chut ! Allons donc !) Dans l'ordre social, nous voulons, par la transformation de la propriété, par l'abolition de l'hérédité, par l'application du principe d'association, par la mutualité, arriver à la solidarité des intérêts et à la justice (1). »

Emmanuel Desoer, docteur en droit de Liège, fait l'apologie de la Constitution belge qui garantit la liberté publique et la liberté individuelle (2). Il est longuement applaudi (3).

Georges Janson (4), de Bruxelles, ne croit qu'en la Révolution. Il invoque Saint-Just et Marat, il salue le drapeau rouge et termine en proclamant « qu'il n'y a qu'une chose qui mérite d'être enseignée à la jeunesse par la jeunesse : c'est la république et le socialisme » (5). Jean Fontaine bondit à la tribune, mais il en est écarté. Le désordre est à son comble (6).

L'assemblée est fatiguée par l'emphase et la prolixité des orateurs. Victor Arnould, docteur en droit de Liège, dénonce leur sectarisme (7) mais Germain Casse, de Paris, propose « de déclarer la religion catholique impuissante en fait d'enseignement; de demander l'exclusion complète, totale de tout individu qui représente, à quelque degré que ce soit, l'idée de la religion qui est l'idée de l'intolérance. (À la question !) [...] Aujourd'hui, quand on parle de morale, gare à ma bourse; quand on parle de Dieu, gare à mon échine; quand on parle de liberté, gare à Bonaparte (8). »

Un geste maladroit de cet étudiant, qui venait d'attaquer nommément Napoléon III, provoque un incident. Le vice-consul de France, Chapey, quitte la salle. Les journaux interpréteront diversement le fait (9).

(1) *Compte rendu officiel*, p. 167-183.

(2) La *Gazette de Liège* du 10 novembre montre que le *Journal de Liège* a inexactement rapporté les paroles de Desoer, un des rédacteurs du Journal ! — Cfr J. STIENNON, *Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois : Les Desoer*, dans *La Vie Wallonne*, t. 24, p. 25, Liège, 1950.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 183-187.

(4) Frère de Paul Janson (qui ne vient pas au Congrès, quoi qu'en dise DOMMANGET, *op. cit.*, p. 129); c'est un avocat doué mais un peu extravagant (1841-1903). Cfr L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, p. 12, 41, Bruxelles, 1962.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 189-203.

(6) *Gazette de Liège* du 2 novembre. — Ce détail manque au *Compte rendu officiel*.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 202-213. — Victor Arnould est un journaliste de talent.

(8) *Compte rendu officiel*, p. 214-215.

(9) L'*Écho de Liège* du 8 novembre écrit : « M. Casse écrit à la *Gazette* pour protester contre quelques inexactitudes du compte rendu de ses discours. « Quant à mon geste

La séance continue dans un tapage grandissant. Un étudiant de Bruxelles, Albert Peemans, appelle de ses vœux une manière de pluralisme dans l'enseignement de l'Université libre : « Nous trouverons des professeurs de droit qui enseigneront le droit au point de vue positiviste, et d'autres au point de vue spiritualiste, et la jeunesse pourra juger où est la vérité (1). »

La discussion reprend l'après-midi avec une égale vivacité. Jean Fontaine veut « venger le drapeau tricolore ». Rappelé à la question, il propose que les professeurs de l'enseignement moyen et supérieur soient nommés au concours, et que des chaires libres s'élèvent à côté des chaires officielles. Puis, il se laisse emporter par son éloquence et attaque ouvertement le socialisme; « Qu'est ce que le capital ? C'est une providence... (2) ».

Auguste Gobert revient au rajeunissement des programmes et suggère la généralisation du *privat docent* (3). Burke appuie ce vœu avec la vigueur qui caractérise tous ses propos : « Faisons donc une pétition pour réclamer l'enseignement libre, pour demander que, même dans les Universités de l'État, des jeunes gens de talent et de cœur puissent eux aussi professer leur foi et leurs doctrines. Pourquoi repousserait-on une telle demande ? Ces jeunes gens ne seraient point payés par le budget de l'État; dès lors pourquoi le bourgeois protesterait-il ? » (Rires et applaudissements) (4).

Paul Robin, ancien élève de l'École Normale Supérieure de Paris, s'exprime avec la conviction d'un futur pédagogue : « Réduire dans l'enseignement l'autorité, autant qu'il est possible, et y introduire la liberté. A priori, on pouvait prévoir ce que l'expérience m'a prouvé : rien à tenter dans mon malheureux pays où un savant despotisme sait écraser dans son germe toute initiative personnelle. Trouverai-je ailleurs ce qui m'a manqué là ? Je suis venu à Liège pour le savoir, pour avoir votre sympathie et peut-être votre appui, de vous, amants passionnés de la liberté, résolu dans tous les cas à poursuivre sans relâche la réalisation d'une idée qui est désormais le but de ma vie (5). »

en arrière, dit-il, évidemment il s'adressait à la France. En disant : c'est ce monsieur qui est là-bas, je désignais M. Bonaparte et nullement le consul français que je ne connais pas et que je ne savais pas être dans la salle. » C'est exactement ce que nous avons dit. La *Gazette* s'exécute cette fois, mais en grommelant. Elle insinue que son interprétation a été celle « d'une bonne partie de l'auditoire ». Nous nions cela formellement. Nous ne connaissons que la *Gazette* qui ait voulu voir une chose qui n'a pas eu lieu. » — Le compte rendu publié en brochure par la *Gazette de Liège*, p. 42, fera la rectification.

(1) *Compte rendu officiel*, p. 218-224.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 230-238. — Ce compte rendu, une fois de plus, corrige les improvisations des orateurs, leur enlevant de la vie. Jean Fontaine a dit alors, d'après la *Gazette de Liège* du 2 novembre : « Ce que je demande, c'est que vous étudiiez chez vous et qu'aussi vous jetiez de temps en temps un regard sérieux et attendri sur les classes pauvres qui sont à côté de vous. »

(3) *Compte rendu officiel*, p. 239-244.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 244-248.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 248-254. — On connaît par ailleurs les idées pédagogiques de l'orateur. Cfr G. GIROUD, *Paul Robin*, Paris, 1937.

Scailquin revient à la tribune pour déclarer inconstitutionnelle la loi belge de 1842 sur l'enseignement primaire. Cette profession de foi suscite des « applaudissements prolongés » et des « bravos frénétiques ⁽¹⁾ ».

Fidèle à la lettre du proudhonisme, Eugène Robert évoque « la véritable ère sociale, où le gouvernement n'existera plus et où l'homme n'aura plus besoin de lumières ⁽²⁾ ».

Édouard Losson, de Paris, glorifie la Commune de 1793, non sans susciter de vives protestations. Il insiste : « Oui, nous sommes l'avenir, et ce cri retentira dans les échos des Tuileries et du Vatican, dans tous les échos de tous les palais; nous aurons dit une bonne fois : la jeunesse est révolutionnaire, l'avenir est socialiste... ⁽³⁾ ». Des signes non équivoques de dénégation sur certains bancs saluent cette péroraison.

L'intervention finale d'Eugène Protot, de Paris, n'est pas moins radicale dans ses développements. L'orateur condamne l'instruction obligatoire dont le coût retombera sur le peuple. Pour lui, c'est d'abord le niveau de vie des classes laborieuses qui doit être relevé. Enfin, « le peuple n'a de salut que dans la révolution ⁽⁴⁾ ».

Ainsi s'achève cette fiévreuse journée au cours de laquelle les idées générales se sont exprimées avec audace et se sont heurtées avec bruit, laissant aux travaux plus austères des sections le soin de formuler des projets précis.

Le matin du 1^{er} novembre est réservé à ces réunions de sections, dont voici un rapide aperçu ⁽⁵⁾. Cette fois, ce sont les élèves de l'École des Mines de Liège, — que l'on avait à peine entendus jusque-là, — qui l'emporteront par la qualité de leur effort.

Dans la section de Philosophie et de Droit, on entend le Liégeois Soubre se plaindre du cours d'histoire moderne ⁽⁶⁾, arbitrairement réduit à l'étude du règne de Louis XIV. Le Bruxellois Léon Vanderkindere prône un enseignement plus judicieux de la philosophie grâce à la suppression de l'examen pour les « cours dogmatiques », — tels que la logique, la morale et la psychologie, — leur remplacement par des cours libres ainsi que par des cours obligatoires d'histoire de la philosophie ⁽⁷⁾.

Le Français Delbois veut que « l'élève intervienne dans le choix des professeurs » et « qu'il y ait deux ou trois professeurs pour

⁽¹⁾ *Compte rendu officiel*, p. 257-269. — A comparer avec les *Mémoires des Loges belges sur l'instruction obligatoire*, p. 330 sv., Bruxelles, 1863.

⁽²⁾ *Compte rendu officiel*, p. 273-282.

⁽³⁾ *Compte rendu officiel*, p. 282-287.

⁽⁴⁾ *Compte rendu officiel*, p. 287-289.

⁽⁵⁾ Section de Philosophie et de Droit (*Compte rendu officiel*, p. 295-362), de Médecine (p. 359-362), des Sciences (p. 362-405). — L. HYMANS, *Hist. parlem.*, t. 41, p. 342.

⁽⁶⁾ *Compte rendu officiel*, p. 326. — J. G. Macors enseigne alors l'histoire moderne.

⁽⁷⁾ *Compte rendu officiel*, p. 331-339. — En ce qui concerne les cours libres, Vanderkindere est fortement appuyé par Charles Van Marcke, étudiant en droit de Liège, appartenant à la famille des peintres Van Marcke de Lummen.

chaque cours (1) ». Le Belge Paul Timmermans souhaite la création d'un cours d'histoire contemporaine (2). Pour le Maestrichtois Gustave Tripels, il importe surtout de délivrer les étudiants de la contrainte des examens à date fixe : « Que le gouvernement nomme un jury permanent qui soit toujours à la disposition de l'élève, sauf d'accorder à ce jury le droit d'ajourner le récipiendaire après un ou deux échecs dans un délai fixé d'avance pour prévenir les abus (3). » Après tant de palabres, il est convenu, selon l'avis d'Oscar Van Goidtsnoven, de ne pas rédiger de pétition en ce qui concerne les études de philosophie et de droit.

Burke, à la section de Médecine, fait l'éloge du professeur Schwann, réclame des laboratoires et des microscopes pour les étudiants, ainsi que la création de « chaires libres » pour les « docteurs spéciaux (4) ».

La section des Sciences aborde les problèmes des Écoles spéciales avec une minutie qui montre le zèle des rapporteurs. La majorité veut mettre fin au régime des interrogations (5). Théophile Dubiez demande la publicité des délibérations du jury d'examens et l'ouverture de la Bibliothèque universitaire après les heures de cours (6). Gobert voudrait que tous les professeurs fussent obligés de faire imprimer leurs cours (7). Enfin, Adolphe Greiner propose des cours de langues vivantes pour les futurs ingénieurs (8), Victor Heuschling un cours pratique de physique (9) et Gobert un « cours de chemins de fer » (10). Après discussion, toutes ces résolutions sont acceptées par les membres de la section. Elles entreront pour une part importante dans les conclusions du Congrès.

La séance de clôture, — singulièrement orageuse et confuse, — couronne les débats d'une assemblée infatigable (11). Le Congrès fait siens les vœux des Commissions et décide de transmettre les principaux d'entre eux, sous forme de pétitions, aux autorités publiques. Legrand propose ensuite au nom de « la démocratie libérale et spiritualiste française », de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session du « Congrès permanent » « la question de l'amélioration de la classe ouvrière (12) ». Au milieu de l'ouragan soulevé par ces paroles, Jean Fontaine veut s'emparer de la tribune : il est contraint d'en

(1) *Compte rendu officiel*, p. 351.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 354.

(3) *Compte rendu officiel*, p. 355.

(4) *Compte rendu officiel*, p. 359-362.

(5) *Compte rendu officiel*, p. 363-373.

(6) *Compte rendu officiel*, p. 377, 397.

(7) *Compte rendu officiel*, p. 385, 386.

(8) *Compte rendu officiel*, p. 396.

(9) *Compte rendu officiel*, p. 397.

(10) *Compte rendu officiel*, p. 401. — Le compte rendu publié par la *Gazette de Liège* est parfois plus détaillé.

(11) Après-midi du 1^{er} novembre. Cfr *La Meuse* du 2 novembre; le *Journal de Liège* des 3 et 4 novembre; l'*Écho de Liège* des 3 et 4 novembre; la *Gazette de Liège* des 3 et 4 novembre (donnant maints détails nouveaux).

(12) *Compte rendu officiel*, p. 419-423.

descendre; les commissaires en retirent aussi Armaingaud. Longtemps, Germain Casse attend que le tumulte s'apaise. Enfin, il peut parler au nom de ses camarades « révolutionnaires, socialistes, athées (1) ».

Jean Fontaine entend répliquer, mais son intervention est couverte par le tapage de l'assistance. Le calme revenu, Gobert peut jeter les bases, — toutes théoriques, — d'une « Fédération des Étudiants de tous les pays (2) ». L'assemblée l'approuve, sans plus, et revient aux questions brûlantes qui l'intéressent davantage. Il est décidé que les congressistes se retrouveront à Bruxelles dans dix-huit mois pour reprendre leurs délibérations (3). Les étudiants étrangers adressent ensuite des remerciements aux organisateurs et le président, après avoir vanté « la force impérissable » du Congrès, lève la séance au milieu des hourras.

Le Congrès est clos, du moins ses réunions officielles. La fête se prolonge, bien tard, dans les chants et dans les cris de joie. Un banquet, suivi d'un bal, réunit les étudiants dans la grande salle de la Renommée. Pour la première fois, retentissent les accents de la *Marseillaise des Étudiants*, composée à l'occasion du Congrès par le poète liégeois Joseph Demoulin (4). Repris en chœur par la foule, le refrain remplit les rues de la ville :

« Allons, Étudiants ! le drapeau du Congrès
Enfin (bis) a rallié les soldats du Progrès (5) ».

* * *

Le Congrès est fini, mais tout le monde en parle. Les journaux se passionnent. Les chancelleries s'inquiètent. Des demandes de renseignements descendent par la voie hiérarchique. Des rapports suivent, avec les mêmes détours. De Bruxelles, Charles Rogier exige un compte rendu du gouverneur qui se retourne vers le bourgmestre de Liège. Les dépêches du vice-consul de France seront transmises au ministre français des Affaires Étrangères et, par l'intermédiaire de ce dernier, au ministre de l'Intérieur et au ministre de l'Instruction publique.

(1) *Compte rendu officiel*, p. 423-426.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 428-431.

(3) Sur ce Congrès de Bruxelles de 1867, aucune étude encore. Il eut beaucoup moins de participants, moins de succès et surtout moins de retentissement que le Congrès de Liège. Toutefois, ses comptes rendus (*Annales du Congrès International des Étudiants. Deuxième session tenue à Bruxelles les 14, 15, 16 et 17 avril 1867*, in-8°, Liège, 1867) montrent que cette assemblée, — prise en mains par Hector Denis, César De Paepe et Maurice Van Meenen, — sut profiter de l'expérience durement acquise à Liège. Ses débats furent corrects et ses conclusions remarquables.

(4) SERRIR, *op. cit.*, p. 171 et 199. — Joseph Demoulin (1825-1879) est un personnage. Poète, romancier et journaliste de second ordre, il eut son succès et son prestige. Il était à Paris en 48 et en 70, du côté de la révolution. Expulsé deux fois, il revient dans sa ville natale où il fait figure de barde de la liberté. Cfr C. DEMBLON, *Joseph Demoulin*, Liège, 1883. — C'est Mlle Risette, du Pavillon de Flore, qui entonne la *Marseillaise des Étudiants*. Cfr l'*Almanach des Étudiants*, p. 15, Liège, 1868.

(5) *Almanach*, p. 199.

D'autre part, la frontière française est fermée pendant huit jours aux journaux belges qui rendent compte des délibérations du Congrès (1). La France officielle prend mal le Congrès, mais elle en parlera quand même. Dupanloup dénonce, devant ses collègues du Sénat, les théories révolutionnaires professées à Liège. *L'Illustration* du 18 novembre publie un article prudent, orné d'une lithographie représentant la séance d'ouverture (2). *Le Siècle* fait l'éloge du Congrès tout en regrettant la « maladresse » des orateurs français. *La Rive Gauche* reproduit les principaux discours.

En Belgique, l'opinion conservatrice est effarouchée. Le *Journal de Liège* ne cache pas sa déception, qui est celle des journaux libéraux en général, et même des progressistes (3). *L'Écho du Parlement*, par crainte du socialisme, ne souffle mot des dernières journées du Congrès ! A Liège, le bourgmestre Piercot se tait. A peu près seul, *l'Écho de Liège* reste fidèle aux étudiants, mais la *Gazette de Liège* triomphe en décrivant la « bacchanale universitaire » comme « une mystification à laquelle les professeurs liégeois n'accordent que peu de crédit et les étudiants catholiques moins encore (4) ».

Le pro-recteur Spring, dans son rapport annuel, supplie les étudiants de ne pas « céder trop facilement à des entraînements qui viennent du dehors » et menacent « une dignité vraie (5) ».

De tels propos s'expliquent par les écarts de langage de certains orateurs lors du Congrès et, surtout, au lendemain du Congrès, à l'occasion d'un meeting républicain réuni à Bruxelles le 3 novembre (6). Là, sans contradiction sérieuse, les thèses révolutionnaires

(1) *Gazette de Liège* du 16 novembre 1865.

(2) Article signé : J. Dottez.

(3) Edmond Picard critique les « fâcheuses exagérations » du Congrès ; cfr J. BARTIER, *Le mouvement démocratique à l'Université de Bruxelles*, dans *Socialisme*, t. 7, p. 147, Bruxelles, 1960. — Voir aussi L. DELANGE-JANSON, *Paul Janson*, p. 93. — Baudelaire même, à Bruxelles alors, est sans pitié pour les « parleries politiques » de Liège ; cfr *Œuvres complètes*, t. 2, p. 909, Paris, 1955.

(4) *Gazette de Liège* des 28-29 octobre et du 7 novembre. — Écho de ces appréciations sévères dans toute la presse catholique ; cfr *Journal historique et littéraire*, t. 32, p. 397, Bruxelles, 1865 ; *Revue générale*, t. 2, p. 526, Bruxelles, 1865 ; *Revue universitaire*, t. 1, p. 7, Liège, 1868. — Sur l'antisocialisme à Liège à cette époque, voir P. GÉRIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)*, p. 43 sv., Bruxelles, 1959.

(5) *Journal des Étudiants* du 12 décembre 1866. — Encore en mars 1867, à l'annonce d'un second Congrès à Bruxelles, le Conseil Académique de Liège déplore le « retentissement si déplorable » du Congrès de 1865.

(6) Ce meeting mériterait d'être étudié. — *Le Bien public* du 8 novembre reproduit la convocation envoyée aux militants par Désiré Brismée, secrétaire de la Société *Le Peuple* : « Citoyen, je me hâte de vous informer que les étudiants français qui ont assisté au Congrès de Liège ayant manifesté le désir de serrer la main aux démocrates bruxellois avant d'aller se replacer sous le joug odieux qui pèse sur la malheureuse France, il a été décidé qu'une réunion aurait lieu ce soir, à 9 heures, au local de notre association, le *Lion belge*, rue de la Tête d'Or. J'espère, Citoyen, que loin de manquer à ce rendez-vous, malgré le peu de temps qu'il vous restera entre la cessation de votre travail et l'heure de la dite réunion, vous vous ferez un devoir de communiquer la présente à tous vos amis libres-penseurs et socialistes. » — *La Rive Gauche* du 5 novembre donne

ont pu se faire entendre; des étudiants socialistes ont « pactisé » avec des ouvriers socialistes (1) : il n'en fallait pas davantage pour refaire l'union des libéraux et des catholiques sur ce point.

Et, cependant, les étudiants de Liège gardent le mérite de quelques projets excellents dans le domaine des études. Malgré une fâcheuse tendance à confondre le libre-examen et la liberté des examens, ils ont obtenu d'utiles réformes : les cours à certificat transformés en cours à examen; des laboratoires plus nombreux; des cours nouveaux, théoriques ou pratiques : langues vivantes, histoire contemporaine, exploitation des chemins de fer, etc.

En somme, si l'on excepte ce que le Congrès eut parfois de négatif, de grandiloquent et même de grossier, il faut reconnaître à ses membres plus de violence que de malice et plus de candeur que de cabotinage. Quelle joie pour ces débutants que ces assises internationales qui leur donnent un auditoire immense et fraternel ! On comprend que le Congrès ait entendu plus de professions de foi que de projets de loi et, surtout, plus de déclarations que de démonstrations.

Le Congrès « a été ce qu'il devait être », affirmait son président (2). En tout cas, on ne peut lui refuser le courage politique et le courage académique, car le Congrès a tenu tête aux deux grands partis et il n'a cessé de dénoncer l'inertie universitaire. On peut déplorer l'absence de préoccupations sociales précises dans ses conclusions, mais la sincérité et la générosité (3) sont visibles à travers tous les discours de cette jeunesse trop heureuse de choquer ses maîtres.

Une place particulière doit être faite aux étudiants français. Leurs interventions agressives ne peuvent se compter. Ils se sont servis du Congrès pour publier leurs griefs compréhensibles contre Napoléon III. Ils ont trouvé à Liège la tribune que la police leur refusait en France.

Il est vrai, d'autre part, que ces étudiants, de retour à Paris, furent durement traités par leur gouvernement. Sept d'entre eux, — Bigourdan, Casse, Jaclard, Lafargue, Losson, Regnard et Rey, — furent expulsés de l'Université (4). Tous étaient surveillés par la police,

un compte rendu de cette réunion présidée par Léon Fontaine et marquée par les interventions de Tridon, Casse, Sibrac, Lafargue, Rey, Losson, Jaclard, Pellerin, De Paepe, Moyson et Brismée. — Autre compte rendu, et d'un autre esprit, dans la *Gazette de Liège* des 6 et 8 novembre 1865. — Voir aussi DOMMANGET (*op. cit.*, p. 111 sv.) qui raconte la visite des étudiants à Blanqui. — *Rapport de Boittelle*, p. 38.

(1) La section bruxelloise de l'Internationale, — la première en Belgique, — date d'août 1865; cfr H. COLLIN-DAJCH, *Contribution à l'étude de la Première Internationale à Bruxelles*, dans les *Cahiers bruxellois*, t. 1, p. 127, Bruxelles, 1956.

(2) *Compte rendu officiel*, p. 444.

(3) Et sans doute aussi la générosité dans le financement du Congrès. Nous sommes très mal renseignés à cet égard, mais nous notons que l'Assemblée générale des Étudiants a dû faire un emprunt en 1866; cfr le *Journal des Étudiants* du 12 décembre 1867.

(4) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 113 sv. — Marx fait allusion à cette exclusion dans une lettre à Engels le 26 décembre 1865; cfr M. RUBEL, *Karl Marx devant le bonapartisme*,

plusieurs arrêtés l'année suivante, et ce n'est pas sans raison que Blanqui plaçait ses espoirs « dans le petit noyau de Liège (1) ».

Quatre ans plus tard, ces jeunes révolutionnaires applaudiront à l'effondrement du régime impérial et les plus ardents passeront au service de la Commune de Paris. Rigault, procureur général de la Commune, devait être abattu par les Versaillais; Edmond Levraud et Protot condamnés à mort par contumace. Tridon, Rey, Regnard, Granger, Jaclard, Villeneuve, Robin, Lafargue et Longuet joueront un rôle important, souvent au péril de leur vie, dans les débuts de la Première Internationale (2).

En comparaison, la carrière des principaux membres belges du Congrès paraît terne et, pour tout dire, bien bourgeoise. La plupart terminent leurs études, — parfois avec un léger retard, rançon de leur dévouement au Congrès, — ils deviennent avocats, médecins ou ingénieurs. Ils rentrent dans la grisaille d'une vie rangée et se souviendront à peine d'avoir pu, un jour, passer pour révolutionnaires.

D'Hoffschmidt et Desoer seront magistrats; Gobert, inspecteur général des chemins de fer; Gondry (3), gouverneur général intérimaire de l'État Indépendant du Congo; Greiner, directeur général de la Société John Cockerill; Optat Scailquin, Eugène Robert, Victor Arnould et Léon Vanderkindere (4) entreront au Parlement où ils représenteront les électeurs libéraux progressistes; dans un rang plus modeste, les avocats Odilon Perier (5), Van Goidtsnoven, Mestreit, Van Marcke et Huysmans (6) serviront la même cause (7).

* * *

Si l'on considère dans leur ensemble les événements que nous venons de retracer, il apparaît que le Congrès de Liège fut une grande manifestation universitaire et internationale, la première du genre dans un monde que n'avait pas encore blasé la prolifération des

p. 118, note 4, La Haye, 1960. — De ces sept, Casse seul est connu pour avoir rompu avec les idées socialistes : il finira comme trésorier-payeur de la Troisième République. — Voir aussi A. BOULOUÏÉ et P. THOINET, *Les étudiants à Liège et les mesures universitaires*, Paris, 1865.

(1) DOMMANGET, *op. cit.*, p. 137. — Pour la même raison, si l'on peut ainsi dire, Émile OLLIVIER (*L'empire libéral*, t. 7, p. 512, Paris, 1903) appelle les mêmes étudiants « ces précoces scélérats ». — Seront arrêtés en 1866, pour l'affaire du café de la Renaissance, Dubois, Villeneuve, Tridon et les Levraud; cfr DOMMANGET, *op. cit.*, p. 126; *Gazette des tribunaux*, 5-8 janvier 1867.

(2) Pour mémoire, Léon Fontaine est un correspondant de Marx dès 1865. Lafargue et Longuet ont épousé les deux filles de Marx. Le Français Paul Robin sera le délégué de Liège à l'Internationale.

(3) Henri Gondry (1845-1889) représentait les étudiants de Gand au bureau du Congrès.

(4) Léon Vanderkindere (1842-1906) sera surtout un historien, professeur à l'Université de Bruxelles.

(5) Odilon Perier (1845-1918), écrivain, directeur des services flamands de la Chambre.

(6) Louis Huysmans, ancien élève de Louvain, beau-frère de Paul Janson.

(7) Seul, ou à peu près, le docteur Burke reste résolument et farouchement à gauche, mais sa carrière est mal connue.

Congrès (1). Sa signification dépasse la chronique locale ou l'histoire anecdotique. Nous pouvons y observer une montée de l'anticléricalisme, voire de la déchristianisation(2). D'autre part, ses débats permettent de constater le glissement du positivisme au proudhonisme et au blanquisme

Tel fut l'étrange destin du Premier Congrès International des Étudiants. Il eut une audience énorme, un succès de scandale sans précédent. Il restera dans l'histoire comme une prise de conscience de la jeunesse intellectuelle, confrontée avec les graves problèmes politiques et idéologiques de 1865.

(1) *Les Congrès Internationaux de 1681 à 1899. Liste complète*, p. 15, Bruxelles, 1960.

(2) Nous connaissons mal l'évolution idéologique, — politique ou religieuse, — de ce temps. L'influence de l'Église, des partis et des Loges est d'une appréciation délicate. On consultera l'ouvrage cité de P. Gérin et notre article complémentaire des *Mélanges Guillaume Jacquemyns* (Bruxelles, 1966) sur *La section liégeoise de la Ligue de l'Enseignement en 1865*.

DOCUMENTS



I

Manifeste et Programme adressés aux étudiants de tous les pays pour les inviter au Congrès de Liège.

Liège, 21 juin 1865.

Congrès International des Étudiants. Compte rendu officiel et intégral de la première session tenue à Liège les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 1865, p. 11-14, Bruxelles, 1866.

Étudiants, vos frères de Liège ont conçu l'idée d'une association entre la jeunesse universitaire de tous les pays. Autour de nous tout s'agite; partout on discute les grandes questions sociales dont la solution sera l'honneur de notre époque. Dans ce mouvement universel, un rôle ne nous est-il pas assigné? Devons-nous, parce que nous sommes jeunes, nous abstenir de prendre part à la grande œuvre? Non, car jeunesse signifie à la fois avenir et force, et c'est de nos rangs que doivent sortir les pionniers du progrès. Nous sommes à l'âge des idées généreuses: pour nous, l'amour de la patrie ne se circonscrit pas dans les limites étroites des barrières politiques. Nous appartenons à une grande patrie intellectuelle qui ne s'arrête ni aux mers ni aux montagnes, et qui est partout où il y a des hommes qui pensent ou des hommes qui souffrent. Et c'est pour cela, étudiants de tous les peuples, que nous vous tendons la main par dessus les frontières. Nous vous offrons une libre tribune; quelles que soient vos opinions, votre pays, votre langue, venez y proclamer vos principes et vos généreuses aspirations. Venez consolider avec nous la fraternité de la jeunesse, unissons-nous tous par un lien indissoluble: notre amour commun de la liberté, de la justice et de la vérité.

PROGRAMME DE LA SESSION DE 1865

Le moyen pratique qui nous a paru devoir réaliser notre projet, est un congrès international et périodique.

Le programme de la réunion de cette année nous a longtemps arrêtés.

Fallait-il circonscrire notre sujet dans des limites bien définies, ou devons-nous, à l'exemple d'autres congrès, élargir autant que possible l'horizon de nos discussions, au risque d'amoindrir nos forces en nous dispersant et de nous perdre peut-être dans le vague ?

Ces considérations ont déterminé notre choix, et la question de l'enseignement a été seule mise à l'ordre du jour.

Cette question intéresse la Société tout entière; l'avenir en dépend. D'ailleurs, en matière d'enseignement, nos impressions sont fraîches : nous sommes en âge de les analyser et d'en tirer des déductions exactes.

Nous discuterons d'abord les questions générales : les diverses méthodes d'enseignement, la liberté de l'enseignement et la part que doivent y prendre le clergé et l'État.

Passant ensuite aux problèmes spéciaux à chaque degré, nous agiterons les questions de l'enseignement obligatoire, de l'instruction des filles, de l'amélioration de la position des instituteurs, etc., etc.

N'y a-t-il pas aussi à rechercher si l'enseignement trop spécial ne nuit pas à la spécialité même ? S'il ne convient pas d'introduire dans les études professionnelles plus de littérature, et dans les humanités, un peu de science d'observation ?

Abordant l'enseignement supérieur qui nous intéresse tout particulièrement, nous étudierons s'il n'est pas de justice de rendre les cours publics et gratuits, de créer des chaires libres et rivales, comme garantie contre l'indifférence qui viendrait à gagner les professeurs; enfin, si l'expérience ne réclame pas la suppression des cours à certificats.

Nous pourrions, en dernier lieu, agiter des points d'utilité purement pratique et matérielle, que les élèves des diverses Facultés et Écoles traiteraient en sections.

Nous n'avons voulu ici que faire ressortir la fécondité de

notre sujet en l'esquissant à grands traits. Dans le cadre de l'enseignement, nous laissons à chacun une libre initiative : toutes les questions qui se rattachent à l'instruction sont admises et aucune d'elles n'est imposée.

II

Lettre d'un groupe d'étudiants français aux journaux de Paris et de la province, pour que ces journaux fassent écho au projet d'un Congrès à Liège.

Paris, début août 1865.

ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Papiers Rouher*, A. B., XIX, 1527. — Copie.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez eu connaissance de la convocation adressée par les étudiants de l'université de Liège à leurs condisciples de tous les pays et du congrès d'étudiants qui doit se tenir à la fin d'octobre dans cette ville.

L'idée de ce congrès est simple et elle peut être féconde. Il ne s'agit pas de discuter ambitieusement des questions de politique, de religion ou de pure philosophie, où nous apporterions plus d'ardeur que d'expérience, encore moins d'attirer à cette réunion ceux qui n'y viendraient chercher que l'amusement de trois ou quatre jours de fête. On veut simplement établir entre les jeunes gens de tous les pays une fraternelle association, et faire connaître à tous les faits que chacun a pu recueillir, les idées que chacun a pu concevoir sur la question qui nous touche le plus directement, celle de l'enseignement. De là pourront naître des comparaisons, et, s'il y a lieu, des discussions utiles.

C'est pour atteindre ce but que les étudiants de Liège, noblement inspirés, proposent d'établir un congrès annuel et une union internationale permanente. Ils ne songent pas à changer l'enseignement public, ni même à poser des principes absolus d'éducation, ils veulent seulement que la jeunesse dise tout haut ce qu'elle pense tout bas, afin que nos pères et nos aînés jugent de la folie ou de la sagesse de la génération

qui vient après eux, et écoutent ce qu'il peut y avoir de légitime dans ses désirs et dans ses demandes.

Le congrès de Liège ne sera pas la manifestation passionnée d'un esprit de parti. Il appelle à des délibérations calmes et fraternelles la jeunesse réfléchie de toutes les écoles, de toutes les sectes, de tous les partis, aussi bien que de tous les pays.

Le vice-président de la commission permanente des étudiants de Liège, M. Gobert, dans une lettre adressée à l'un de nous, après avoir défini le but du congrès projeté, ajoute les détails suivants au sujet des conditions matérielles et pécuniaires du voyage :

« Des démarches seront faites auprès de la Compagnie du Nord, afin d'obtenir pour les étudiants la réduction accordée au Sport nautique; elle était des deux tiers, et le voyage, aller et retour (1^{re} classe), coûtait 27 fr. 50, de Paris à Liège.

« Tous les étudiants étrangers seront logés chez les étudiants de Liège ou par les meilleures familles de la ville. »

Le congrès se réunira les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre prochains.

Nous osons espérer, Monsieur le Rédacteur, que cet appel pour une œuvre de fraternité et de progrès, adressé à la jeunesse française au nom de la jeunesse belge, recevra la publicité sympathique de votre journal.

Déjà la Suède et la Norvège, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, le Portugal ont répondu avec empressement et sympathie à l'invitation de nos condisciples de Belgique. La France seule est restée muette, et, à ce qu'il semble, indifférente. L'époque où la nouvelle du congrès nous est parvenue était, il est vrai, un peu tardive : beaucoup d'étudiants, et en particulier les élèves de l'École polytechnique, n'ont pu être prévenus. Nous espérons cependant que la France tiendra à honneur d'être représentée au congrès. « Notre première invitation, nous dit M. Gobert, a été pour la France, qui est la mère de la civilisation moderne, et qui a inscrit dans tous

les codes l'égalité des hommes, pour la France, à qui nous devons cette liberté dont nous sommes si fiers. » Notre pays ne peut rester étranger à une œuvre qui exercera peut-être une influence bienfaisante à la fois sur la jeunesse et sur l'enseignement, c'est-à-dire sur ce qui fait l'espoir, la force et la moralité d'un pays.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, les salutations empressées de vos obligés serviteurs :

BEURDELEY, étudiant en Droit ;
E. DAIREAUX, avocat à la Cour de Paris ;
L. GIROD, élève à l'École normale supérieure ;
LATTEUX, étudiant en Médecine ;
LYON-CAEN, étudiant en Droit ;
G. MONOD, élève à l'École normale supérieure ;
MULLER, étudiant en Droit ;
Ch. SAGLIER, étudiant en Droit ;
P. WALLON, élève à l'École des Beaux-Arts ;
H. WALLON, élève à l'École normale supérieure.

P. S. On est prié d'adresser les adhésions à M. GOBERT, vice-président de la commission, à Bruxelles, rue du Marché, 49. Les renseignements ultérieurs seront donnés par la voie des journaux.

III

La Commission Permanente des Étudiants demande aux présidents des Commissions d'Étudiants de présenter au Congrès des rapports sur l'enseignement supérieur dans leurs pays.

Liège, 10 octobre 1865.

Écho de Liège, 14-15 octobre 1865.

Monsieur le Président,

Nous croyons utile de compléter par une instruction générale les renseignements que nous vous avons donnés relativement aux rapports que les étudiants des diverses nationalités doivent présenter au Congrès sur l'état et l'organisation de l'enseignement supérieur dans leur pays.

Ces rapports ont pour but de permettre à tous les membres du Congrès d'apprécier les différents systèmes d'enseignement supérieur; d'en discuter, en connaissance de cause, les avantages relatifs, et de formuler des vœux avec l'autorité que donne une étude approfondie.

Voici les principaux points que nous vous prions de traiter.

Vous nous direz si l'enseignement supérieur est ou non chez vous l'objet d'un monopole, en donnant le texte des lois qui le consacrent. Vous exposerez l'organisation d'une université; sa division en facultés et en écoles; les branches qui y sont enseignées. Vous examinerez si ces branches sont logiquement déduites l'une de l'autre dans l'ordre de leur enseignement, en d'autres termes, si l'on a pris soin de maintenir entre elles une gradation continue.

Vous nous direz quelle place occupent dans votre enseignement supérieur les cours libres, c'est-à-dire donnés par des particuliers dans les locaux de l'Université en concurrence avec les cours officiels. L'élève qui suit un cours libre

est-il obligé de payer le cours officiel correspondant, ou peut-il, comme dans certaines universités allemandes, payer directement et uniquement le professeur dont il suit le cours ?

Vous ferez ensuite l'étude du régime des examens. Les délibérations du jury sont-elles publiques ? Le professeur libre est-il membre du jury et dans quelles conditions ? L'élève peut-il passer un examen sur chaque branche isolément ou doit-il subir simultanément l'épreuve sur un grand nombre de matières ?

Vous pourrez en terminant nous donner une statistique de toutes les universités et écoles existant dans votre pays, et de tous les cours qui y sont professés.

Vous voudrez bien, Monsieur le Président, vous entendre avec vos condisciples pour la rédaction de ce rapport et faire en sorte que ce document, en émanant d'un grand nombre des meilleurs élèves de toutes vos Facultés, ait, aux yeux de tous, l'autorité désirable.

Fait et approuvé en séance publique de la Commission Permanente des Étudiants de Liège, le 10 octobre 1865.

N. d'Hoffschmidt, président; A. Gobert, vice-président; J. Soubre, secrétaire; J. Mestreit, secrétaire; É. Picard, trésorier.

IV

La Commission Permanente des Étudiants invite Duruy, Guizot, Thiers, Mittermaier, Victor Hugo, Jules Simon, Eugène Pelletan, Littré, Couvreur, Thiéfray, Anspach et Dupanloup à assister au Congrès de Liège.

Liège, vers le 10 octobre 1865.

Écho de Liège, 25 octobre 1865.

Monsieur,

Il se tiendra bientôt à Liège un grand Congrès International auquel sont conviés les étudiants de l'Europe entière. La question de l'enseignement si importante, si vaste, doit y être étudiée sous toutes ses faces, envisagée dans toutes ses conséquences.

Les talents et le dévouement que toujours, Monsieur, vous avez mis au service de la cause de l'enseignement, nous ont engagés à vous prier d'honorer de votre présence cette réunion fraternelle de la jeunesse studieuse de tous les pays. Nous osons même espérer, Monsieur, que vous consentirez à rehausser cette solennité de tout l'éclat de votre éloquente et persuasive parole. Ce sera pour nous une preuve nouvelle de l'intérêt et de la sympathie que vous avez toujours témoignés à la jeunesse et à son développement intellectuel et moral.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de nos sentiments respectueux.

Pour la Commission Permanente des Étudiants :

N. d'Hoffschmidt, président ; A. Gobert, vice-président ;
J. Soubre, secrétaire ; J. Mestreit, secrétaire ; É. Picard,
trésorier.

V

L. Chapey, vice-consul de France à Liège, fait rapport au Comte de Comminges-Guilaud, Ministre de France à Bruxelles, sur les préparatifs du Congrès.

Liège, 11 octobre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 134-135 v^o. — Copie.

Monsieur le Comte,

La Commission des Étudiants de l'Université de Liège s'est réunie hier soir pour la première fois depuis la fin des vacances; elle a nommé six comités qui auront pour mission de procéder à la réception des étudiants étrangers qui doivent assister au Congrès et à la recherche de leur logement; d'organiser les fêtes et excursions qui auront lieu pendant la durée du Congrès; de s'occuper des rapports et pétitions à faire; de pourvoir aux dépenses que nécessitera l'organisation du Congrès; de déléguer les étudiants liégeois qui devront se mettre en rapport avec les étudiants étrangers pour les aider dans les démarches qu'ils auront à faire afin d'obtenir des réductions du prix de leur transport; de choisir le local où se tiendra le Congrès.

La Commission a de nouveau résolu dans sa séance d'hier de s'opposer de la manière la plus absolue à tout ce qui tendrait à s'écarter du programme dans lequel est seule comprise la réforme de l'enseignement. Elle nommera des commissaires d'ordre qui auront pour devoir de maintenir la tranquillité pendant les séances du Congrès. En cas de trouble ou de désordre, ces commissaires feront cesser la séance et la salle des délibérations sera immédiatement évacuée. Enfin, elle a maintenu sa ferme résolution que le président du Congrès sera

choisi parmi les étudiants actuels ou, tout au plus, parmi les anciens étudiants sortis de l'Université depuis un an au plus.

Il résulte de lettres que la Commission a reçues qu'un grand nombre d'étudiants français (750 dit-on), hollandais, anglais, autrichiens et portugais assisteront au Congrès.

Les étudiants de Paris ont fait savoir que s'ils n'obtenaient pas de M. le Ministre de l'Intérieur l'autorisation de se rendre à Liège, le Président de leur comité, M. Girod-Cabasse, solliciterait cette autorisation de l'Empereur.

Les étudiants portugais s'embarqueront sur le paquebot *La Guyenne*, pour arriver à Bordeaux le 25 de ce mois, d'où ils partiront avec les étudiants de cette dernière ville pour venir à Liège.

Le Gouvernement autrichien n'a fait aucune opposition au départ des étudiants de cet empire et la direction des chemins de fer, postes et télégraphes d'Autriche s'est engagée à faciliter leur transport par tous les moyens dont elle dispose.

Quant aux étudiants prussiens, qui avaient accepté avec empressement l'invitation de leurs condisciples de Liège, ils ont fait savoir que leur Gouvernement leur a interdit de quitter le territoire prussien.

Veillez agréer, etc.

Chapey.

VI

*Jules Simon décline l'invitation de la Commission
Permanente des Étudiants.*

Paris, 22 octobre 1865.

*Congrès International des Étudiants. Compte
rendu officiel...*, p. 449, Bruxelles, 1866.

Messieurs,

J'ai reçu la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour m'inviter à assister à votre Congrès, et j'éprouve un vif regret de ne pouvoir accepter cette invitation. Je suis revenu de Belgique il y a seulement deux jours, et après une absence qui a duré plus de trois mois, je me vois obligé par mille devoirs impérieux à ne plus bouger d'ici. Je suis tenté de vous dire que malgré ma tendre amitié pour tout ce qui est jeune, malgré mon dévouement à la sainte cause de l'enseignement, malgré mon goût, que je n'ai aucune envie de cacher, pour les associations et les réunions, je ne serais probablement pas allé à Liège, quand même j'aurais été libre de le faire.

Ce qu'il y a d'intéressant pour nous et d'instructif pour vous, dans votre Congrès, c'est vous-mêmes. Je suis persuadé que vous donnerez une leçon de sagesse aux têtes grises et ce sera bien fait, car elles en ont besoin aujourd'hui plus que jamais.

Notre présence au milieu de vous, changerait le caractère de votre œuvre. Nous ne voudrions pas y être comme professeurs et nous ne pourrions y être comme étudiants, ceux qui, comme moi, ont été mêlés aux querelles religieuses, philosophiques, politiques, vous apporteraient le triste cortège des inimitiés et des calomnies que les plus purs et les plus nobles d'entre nous traînent après eux. J'aime mieux applaudir de loin à vos efforts. Je lirai tous les comptes rendus de vos

débats; je serai de cœur au milieu de vous. Je suis sûr d'avance que cette fête de jeunesse que vous avez préparée sera une fête pour la liberté, et qu'on n'y entendra que des paroles de justice, de concorde et de tolérance. Ce qui rend la jeunesse si belle, c'est son enthousiasme pour toutes les grandes causes; puisque vous voilà réunis, proposez-vous pour but de rester toute votre vie, jeunes par le cœur.

Veillez agréer, Messieurs, avec mes remerciements pour la preuve d'estime que vous me donnez, l'assurance, etc.

Jules Simon.

Paris, le 22 octobre 1865.

VII

*Victor Hugo décline l'invitation de la Commission
Permanente des Étudiants.*

Bruxelles, 23 octobre 1865.

*Congrès International des Étudiants : Compte
rendu officiel...*, p. 451, Bruxelles, 1866.

V. HUGO, *Actes et paroles*,
t. 2, p. 125, Paris, 1875.

Messieurs les Membres du Congrès des Étudiants,

Votre honorable invitation me parvient au moment de mon départ pour Guernesey. C'est un regret pour moi de ne pouvoir assister à votre noble et touchante réunion.

Votre Congrès d'Étudiants prend une heureuse initiative. Vous êtes dans le sens du siècle et vous marchez. Vous prouvez le mouvement. C'est bien.

Par la fraternité des écoles, vous faites l'annonce de la fraternité des peuples, vous réalisez aujourd'hui ce que nous rêvons pour demain. Qui serait l'avant-garde si ce n'est vous, jeunes gens ? L'union des nations, ce grand but, lointain encore, des penseurs et des philosophes, est, dès à présent, visible en vous. J'applaudis à votre œuvre de concorde et à cette paix des hommes déjà signée entre nos enfants. J'aime dans la jeunesse sa ressemblance avec l'avenir.

Une porte est ouverte devant nous. Sur cette porte on lit : *Paix, lumière et liberté!* Passez-y les premiers; vous en êtes dignes, c'est l'arc de triomphe du progrès.

Je suis avec vous du fond du cœur.

Victor Hugo.

Bruxelles, 23 octobre 1865.

VIII

Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, communique à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, la dépêche de Chapey du 11 octobre.

Bruxelles, 28 octobre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 169-169 v^o. — Copie.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une dépêche de M. Chapey concernant le Congrès des Étudiants réunis à Liège ainsi que la copie des lettres de V. Hugo et de J. Simon dans lesquelles ces messieurs déclinent l'invitation qu'ils ont reçue d'assister à cette réunion. Ainsi que le verra Votre Excellence, d'après les informations recueillies par M. Chapey, l'on croit généralement à Liège que ce Congrès n'aboutira à aucun résultat.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

de Comminges-Guitaud.

IX

Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, transmet à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, une lettre de Chapey sur les incidents du début du Congrès.

Bruxelles, 30 octobre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 175-175 v^o. — Copie.

Monsieur le Ministre,

M. Chapey me signale, dans la dépêche (1) dont j'ai l'honneur d'adresser copie à Votre Excellence, les regrettables manifestations des étudiants français qui ont promené à Liège le drapeau tricolore avec un crêpe à sa hampe. Peu de jours avant cette manifestation, M. Rey a failli occasionner la dissolution du Congrès en prononçant un discours des plus révolutionnaires.

Il paraît que les étudiants, dans l'espoir d'introduire clandestinement en France les œuvres de Rogeard et autres pamphlets politiques qui se vendent à Liège, en achètent de grandes quantités. Si Votre Excellence voulait bien en informer M. le Marquis de La Valette (2), des dispositions en conséquence pourraient être prises pour opérer la saisie de ces odieuses publications.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

de Comminges-Guitaud.

En marge : Transmis au Ministre de l'Instruction publique et au Ministre de l'Intérieur.

(1) Cette dépêche ne nous est pas parvenue.

(2) Ministre de l'Intérieur.

X

Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, transmet à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, une lettre de Chapey sur les deux premiers jours du Congrès.

Bruxelles, 31 octobre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 177-177 v^o. — Copie.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une nouvelle dépêche ⁽¹⁾ de M. Chapey ainsi que la *Gazette de Liège* qui rend compte des deux séances tenues hier à Liège par le Congrès des Étudiants. Il paraît que tous les excès de langage ont été commis par des orateurs français dont certains ne sont que de prétendus étudiants et que toutes les questions ont été agitées dans ces deux séances, moins celles qui se rattachent à la réforme de l'enseignement qui était inscrite à l'ordre du jour.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

de Comminges-Guitaud.

(1) Cette lettre manque au dossier.

XI

L. Chapey, vice-consul de France à Liège, fait rapport au Comte de Comminges-Guilaud, Ministre de France à Bruxelles, sur les incidents qui l'ont obligé à quitter la salle du Congrès.

Liège, 31 octobre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 179-180 v^o. — Copie.

Monsieur le Comte,

Je quitte forcément la salle des séances de ce Congrès des Étudiants où, depuis trois jours, toutes les infamies qu'on y fait entendre me déchirent le cœur. Aujourd'hui matin, deux démagogues des plus violents, des plus audacieux, deux Français, je crois, les nommés Janson et Kasse, ont prononcé chacun un discours odieux. Le premier, après avoir glorifié le drapeau rouge de 93 et défié Marat, Saint-Just, Danton et Robespierre, a conclu en proclamant la République le seul régime politique digne de l'humanité.

Le second a insulté l'Empereur, notre patrie, son honneur, sa gloire; il a dit que le jour le plus glorieux pour le peuple français était le 21 janvier 1793, qu'il fallait abattre les despotes et les tyrans, qu'il fallait maudire le brigand, l'assassin, le vampire qui gouverne la France en attendant que l'heure de la vengeance ait sonné.

Il serait au-dessus de mes forces d'assister plus longtemps à un aussi révoltant spectacle, et je demande la permission à Votre Excellence de m'abstenir de paraître de nouveau à ces réunions où j'allais par devoir et que j'ai quittées chaque fois indigné et l'âme brisée d'avoir dû subir de pareilles monstruosité. Je me bornerai donc, si Elle veut bien m'y autoriser, à lui adresser le compte rendu que les journaux auront fait des

séances du Congrès, quoique, jusqu'ici, ils n'aient pas été tous d'une bien rigoureuse exactitude.

Dans la légitime indignation qui m'anime, je ne dois pas oublier de rendre justice à la jeunesse universitaire de tous les pays, sans en excepter surtout les Français dont les clameurs ont loyalement et énergiquement protesté contre l'horrible langage des hommes, non, des énergumènes dont j'ai cité les noms à Votre Excellence, et qui, s'ils sont Français, sont un danger et une honte pour notre patrie ⁽¹⁾.

Veillez agréer, Monsieur le Comte, l'hommage de ma respectueuse considération.

L. Chapey.

⁽¹⁾ Chapey ne savait pas que Georges Janson était un étudiant bruxellois. Germain Casse (et non Kasse) était un étudiant de Paris.

XII

L. Chapey, vice-consul de France à Liège, transmet au Comte de Comminges-Guilaud, Ministre de France en Belgique, le compte rendu que la Gazette de Liège fait du Congrès.

Liège, 31 octobre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 181-181 v^o. — Copie.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur d'adresser, ci-joint, à Votre Excellence le compte rendu que la *Gazette de Liège* a donné, dans son dernier numéro d'aujourd'hui, des deux séances du Congrès des Étudiants qui ont eu lieu hier lundi.

J'ai lu avec attention ce que les autres journaux qui se publient en cette ville ont écrit sur ces deux mêmes séances, et je puis certifier à Votre Excellence que l'extrait de la *Gazette* que je lui envoie reproduit le plus fidèlement tout ce qui s'est fait et dit dans ce malheureux Congrès qui laissera des regrets amers à ceux qui ont eu la pensée de l'organiser.

J'espère que la lettre que j'ai écrite ce matin à Votre Excellence et qui devait lui être remise par exprès lui sera fidèlement parvenue.

Veillez agréer, Monsieur le Comte, le nouvel hommage de ma respectueuse considération.

L. Chapey.

XIII

Dupanloup décline l'invitation de la Commission Permanente des Étudiants.

Orléans, 31 octobre 1865.

Congrès International des Étudiants. Compte rendu officiel..., p. 459, Bruxelles, 1866.

Monsieur,

J'ai été bien touché de l'invitation qui m'a été faite par vous au nom de la Commission des Étudiants de Liège, et je vous prie d'en offrir à la Commission tous mes remerciements. Malheureusement cette invitation m'est arrivée dans un moment où de grands travaux et de grandes fatigues ne me permettent pas de l'accepter. C'est ainsi qu'hier même j'ai eu le regret de ne pas répondre non plus à une invitation qui m'avait été faite par M. le recteur de l'Université catholique de Louvain, pour une réunion à laquelle cependant j'aurais eu grand plaisir d'assister, si je l'avais pu. Je suis d'autant plus peiné de ne pouvoir me rendre à votre Congrès de Liège, que je n'ai pas oublié avec quelle sympathie la jeunesse de Liège, s'est pressée autour de ma chaire, à une époque où je prêchais dans votre ville. J'aurais été heureux de la retrouver, et de lui dire, ainsi qu'à la nombreuse jeunesse venue de tous les pays d'Europe à son appel, quelques paroles qu'elle eût accueillies peut-être. Cette question de l'enseignement, qui doit faire l'objet de vos pacifiques discussions, est une des plus hautes qu'on puisse traiter, une de celles aussi qui me sont les plus chères. J'aurais essayé de démontrer, si j'avais eu l'honneur de parler parmi vous, quelle a été la sollicitude constante de l'Église pour la diffusion de l'enseignement, et que là, comme partout, le progrès véritable ne peut se faire qu'avec le christianisme et non pas contre le christianisme.

Il ne me reste qu'à faire des vœux pour que les discussions du Congrès soient aussi justes et impartiales que larges et élevées, pour que les déplorables malentendus qui existent entre de généreux esprits et nous se dissipent à la lumière de vos études, et qu'un pas de plus soit fait vers la grande union des esprits et des cœurs dans la vérité.

Agréez, Monsieur, tous mes biens dévoués hommages.

†Félix, évêque d'Orléans.

Orléans, le 31 octobre 1865.

XIV

Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, transmet à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, deux lettres envoyées par Chapey le 31 octobre.

Bruxelles, 1^{er} novembre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^o 178. — Copie.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence les nouvelles communications que je reçois du vice-consul de France à Liège, M. Chapey, concernant le Congrès des Étudiants.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

de Comminges-Guitaud.

En marge : Transmis aux ministres de l'Instruction et de l'Intérieur.

— Ajouter à l'accusé de réception quelques paroles d'indignation et de dégoût pour l'impunité accordée à de pareilles orgies.

XV

*Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, au
Comte de Comminges-Guilaud, Ministre de France
à Bruxelles, au sujet du Congrès de Liège.*

Paris, 3 novembre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 184-184 v^o. — Copie.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu, avec votre dépêche du 1^{er} de ce mois, la copie des nouvelles communications qui vous ont été adressées par le vice-consul de France à Liège au sujet du Congrès d'Étudiants réuni dans cette ville. L'impunité accordée à des démonstrations aussi coupables est un fait essentiellement regrettable. Des tendances d'une pareille nature ne peuvent se produire sans exciter la réprobation de tous les honnêtes gens. Nous déplorons de si grands scandales et ce n'est pas sans un sentiment de surprise que nous voyons le Gouvernement belge en tolérer les dangereuses manifestations.

XVI

*Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, à
Victor Duruy, Ministre de l'Instruction Publique, au
sujet du Congrès de Liège.*

Paris, 3 novembre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^o 186. — Minute.

Monsieur et cher Collègue,

Pour faire suite à ma lettre du 31 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint copie de deux nouveaux rapports que me transmet le Ministre de Sa Majesté à Bruxelles et qui lui ont été adressés par notre vice-consul à Liège, au sujet du Congrès d'Étudiants réuni dans cette ville. Ainsi que vous le remarquerez, M. Chapey me signale particulièrement la violence des manifestations auxquelles plusieurs étudiants français se sont livrés, depuis leur arrivée à Liège. Les détails que contiennent les lettres de notre agent m'ont paru de nature à être communiqués à M. le Ministre de l'Intérieur et j'en adresse également copie à M. le Marquis de La Valette.

XVII

Chapey, vice-consul de France à Liège, relate au Comte de Comminges-Guilaud, Ministre de France à Bruxelles, ses dernières réflexions sur le Congrès.

Liège, 3 novembre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
PARIS, *Correspondance politique. Belgique*, vol.
55, f^{os} 189-192 v^o. — Copie.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur d'adresser, ci-joint, à Votre Excellence un nouvel article de la *Gazette de Liège* formant le complément du compte rendu des séances du Congrès des Étudiants. Ce journal tient à bon droit à ne rien laisser passer inaperçu et reproduit avec sa fidélité ordinaire tout ce qui s'est fait et dit dans la séance de l'après-midi de mardi dernier qu'il avait laissée en arrière.

Le calme s'est un peu rétabli à Liège, et l'heure de la réflexion semble être arrivée pour tous. Je pense que M. le Bourgmestre, s'il se donne la peine de réfléchir aussi, comme je l'espère, reconnaîtra et regrettera surtout la faute qu'il a commise pour obtenir un peu de jeune popularité en recevant officiellement les étudiants à l'Hôtel de Ville, et en leur adressant les paroles d'encouragement qu'ils ont si bien mises à profit. Si M. Piercot a réussi à se faire applaudir de cette jeunesse aux passions de laquelle il eût pu mettre un frein, s'il l'eût voulu, il s'est aussi mérité la désapprobation de tous les honnêtes gens et particulièrement celle des professeurs qu'il aurait dû faire mieux respecter en sa double qualité de premier magistrat de la ville et de protecteur de l'Université. Aussi, gare à sa réélection au Collège communal !

La lutte, j'en suis presque certain, lutte qui ne manquera pas d'intérêt, va s'établir maintenant entre le *Journal de*

Liège et *La Meuse*, d'une part, et la *Gazette de Liège*, d'autre part, à propos des comptes rendus si fidèles que ce dernier journal a publiés des séances de ce fameux Congrès des Étudiants. Déjà le *Journal de Liège* a commencé l'attaque, dans son numéro d'hier, en accusant la *Gazette* d'avoir menti lorsqu'elle a dit que les paradoxes de Proudhon : « Dieu, c'est le mal ; la propriété, c'est le vol », cités à la tribune par un Français du nom de Lafargue, avaient eu les honneurs d'une triple salve d'applaudissements. Hélas ! Non, la *Gazette de Liège* n'a pas menti et Votre Excellence peut ajouter une foi entière à tout ce que rapportent les trois extraits de ce journal que j'ai eu l'honneur de Lui adresser successivement.

Ce qui sera résulté d'un peu consolant de ce Congrès, c'est qu'il aura prouvé une fois de plus la vérité du proverbe : « A quelque chose malheur est bon », car le mal qu'on aura eu l'intention de faire au Gouvernement de l'Empereur retombera assurément sur ceux qui auront cru l'avoir fait, en montrant aux incrédules que les doctrines révolutionnaires qui ont été affichées si audacieusement, que les impiétés, les blasphèmes, les injures qu'on a fait entendre pendant quatre jours dans cette noble et libre cité de Liège, ne peuvent être émises sans danger pour les Gouvernements qui les tolèrent et pour les hommes qui les applaudissent.

M. Alexandre Dumas est arrivé mercredi soir à Liège pour y donner quelques causeries ; il avait annoncé son arrivée à M. Dubacq dans une lettre où il disait :

« Je serai bien heureux de me trouver, de mon côté, à Liège, ce petit coin de la France perdu en Belgique, surtout à l'époque où s'y trouvera toute cette intelligente jeunesse qui vient pour y jeter les bases de son avenir. »

Cette grosse flatterie adressée aux étudiants n'a pas fait pardonner à M. Alexandre Dumas d'avoir osé prétendre que Liège était « un coin de la France perdu en Belgique », et n'a pas empêché « cette intelligente jeunesse », qui l'a mal compris, de punir le grand romancier en lacérant les affiches qui

annonçaient ses causeries et en lui adressant un certain nombre de lettres dont le style fleuri se ressentait assez bien du langage qu'on leur a fait entendre pendant toute la durée de leur Congrès.

M. Alexandre Dumas s'est cru obligé de se justifier, d'expliquer sa pensée, et a commencé sa causerie d'hier jeudi en lisant à ses très rares auditeurs une espèce de profession de foi qu'il venait d'écrire instantanément et que les journaux se sont empressés d'accueillir comme une amende honorable et de publier en entier. Votre Excellence trouvera ci-joint « ce petit chef d'œuvre » du grand romancier ⁽¹⁾.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

L. Chapey.

⁽¹⁾ Les annexes annoncées par Chapey manquent. Nous reviendrons ailleurs sur la visite d'Alexandre Dumas père à Liège.

XVIII

Extraits de la relation du Congrès publiée par l'Écho de Liège.

Écho de Liège, 30, 31 octobre, 1^{er}, 2, 3 novembre 1865.

La séance d'ouverture du Congrès a été vraiment magnifique. Déjà de fort belles choses ont été dites et des sentiments généreux, admirablement exprimés, ont provoqué de vigoureux élans d'enthousiasme. Il nous paraît désormais impossible qu'une assemblée si soudaine à s'émouvoir aux grands mots de liberté, de droit, de travail et de justice puisse n'être pas à la hauteur de la mission qu'elle s'est donnée. Déjà la cause des Étudiants est gagnée et leur réponse aux défis d'impuissance et d'incapacité a été virile et fière. Un grand point est encore acquis à la discussion. C'est que le programme du Congrès sera interprété d'une façon large et exempte de puériles défiances. Quand M. Scailquin, s'inspirant de la pensée intime de son auditoire et voulant la traduire en termes éloquents et clairs, s'est écrié : « Notre œuvre serait incomplète si l'on ne s'occupait ici que d'enseignement universitaire. C'est à l'enseignement populaire surtout qu'il faut songer, » les applaudissements de l'auditoire ont été unanimes. Mais l'enthousiasme a été bien plus ardent encore quand cet orateur a dit : « Vous penserez surtout aux déshérités, aux souffrants, au peuple qui partout voit des frères dans la jeunesse des Universités, et qui lui bat des mains quand à Madrid, à Vienne, à Varsovie, les étudiants s'arment ou résistent à la force au nom du droit. C'est l'ignorance, le fanatisme, l'oppression, l'exploitation sous quelque forme qu'ils se produisent que vous voulez combattre. Voilà votre vrai terrain et c'est à cette hauteur qu'il faut élever vos débats. » L'accueil qui a été fait à ces déclarations ne permet plus de douter de ce que sera le Congrès et de l'importance qu'acquerront les

débats. D'ailleurs il n'y a eu qu'une voix à cet égard, et nul n'a paru songer encore à rabaisser le Congrès aux proportions puériles d'une controverse pédagogique. De l'émouvant discours de M. d'Hoffschmidt, des paroles viriles de M. Burke et même (qui l'aurait cru ?) de l'allocution de M. Piercot, en un mot de tout ce que nous avons entendu, il ressort clairement que l'on pourra aborder en toute liberté les grandes questions politiques et sociales inséparablement unies à celle de l'enseignement.

[...] Nous avons bien auguré du Congrès. La discussion d'hier a montré que les étudiants sont à la hauteur de la tâche qu'ils ont entreprise. Sans doute elle s'est parfois écartée un peu de son véritable terrain, elle a pu s'égarer un moment en personnalités et prendre un caractère trop passionné. Mais il en est ainsi de tous les Congrès et même de bien des assemblées législatives où dominant les têtes grises. Qu'importe après tout ? Pour celui qui veut savoir toute la pensée et les projets d'avenir de la jeunesse, ce que seront les hommes de la génération nouvelle et ce qui sortira pour l'humanité de leurs luttes et de leurs efforts; pour celui-là, il n'est pas un incident qui ne soit un enseignement, qui n'ait un sens sérieux.

Et ceux qui se sont produits hier ont un sens énorme : ils prouvent que, sur le terrain politique, comme sur celui de la science et de la philosophie, la lutte est plus vive que jamais entre les vieilles et les nouvelles choses, entre le présent et le passé. Dans la séance d'hier après-midi surtout, la controverse lancée tantôt en pleine métaphysique, tantôt sur le terrain simplement religieux, a acquis une immense portée. Quelle que soit l'opinion intérieure de chacun, il faudra reconnaître que des jeunes gens qui savent discuter comme des étudiants l'ont fait (un certain nombre sans aucune préparation) des questions ardues se rattachant au positivisme, au matérialisme et au spiritualisme, ces jeunes gens-là ne sont pas ordinaires; ils sont nourris du pain des forts et l'on entendra parler d'eux.

L'assemblée n'est pas restée indifférente à la grande controverse des positivistes et des spiritualistes. Elle n'a cessé par ses interruptions ou ses applaudissements de prendre fait et cause pour les uns ou pour les autres. Certaines attaques des plus vives contre le catholicisme ont causé une profonde émotion, et, nous avons le regret de le dire, la tolérance a fait parfois défaut à ceux qui les écoutaient. Il nous a paru que la jeunesse était partagée en deux camps à peu près égaux sur cette question religieuse.

Quelques esprits peu bienveillants nous demandent ce qui sortira de ce Congrès au point de vue pratique de l'enseignement. La séance d'aujourd'hui nous le dira sans doute. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il est inutile de connaître les sentiments philosophiques, moraux religieux et politiques de la jeunesse du 19^e siècle, et à ce point de vue le Congrès présente un incontestable intérêt.

[...] La séance du 31 a été extrêmement remarquable. Nous avons entendu des discours d'un rare mérite; peu d'assemblées et surtout de Congrès se sont élevés et maintenus à de pareilles hauteurs, et nous ne savons exprimer assez chaleureusement à cette jeunesse, tout le bien que nous pensons d'elle. Certes, ce n'est ni le cœur, ni la conviction, ni le dévouement qui lui manquent. Et quant à la science, nous osons dire qu'hier, sur le terrain politique comme, la veille, sur le terrain philosophique, certains orateurs ont fait preuve d'une maturité d'esprit, d'une vigueur et d'une profondeur de critique que nous ne pensions pas être le privilège de leur âge. Il est impossible de nier le progrès devant de tels résultats, et quand on compare la plupart de ces jeunes gens à ceux que l'on a connus autrefois dans nos Universités, on doit les proclamer des maîtres et des vaillants. La jeunesse a marché, et la route qu'elle a parcourue est énorme.

Nous le savons bien, il en est qui ont su jeter le trouble dans les intelligences timorées; quelques consciences promptes à s'effaroucher ont jeté des cris d'alarme et d'épouvante. Plu-

sieurs orateurs ont soulevé des orages en venant déclarer carrément la guerre au spiritualisme et à l'absolutisme. Les catholiques se sont indignés d'entendre dire : Nous sommes positivistes ! nous sommes matérialistes ! Et quand d'autres sont venus ensuite battre du bélier de leur parole un ordre social dont nul cependant n'oserait se faire l'apologiste sans réserve ; — quand ils ont démontré la nécessité d'asseoir la société sur des bases nouvelles et plus justes ; quand surtout quelques-unes ont fait de vigoureuses professions de foi révolutionnaire et socialiste, ce n'étaient plus seulement les catholiques de l'assemblée qui poussaient des clameurs et qui voulaient fermer la bouche aux orateurs, mais c'était une coalition formidable de toutes les opinions intolérantes.

Ces tempêtes soudaines ont eu aussi de soudains apaisements. Nous en félicitons surtout le bureau du Congrès, M. le président d'Hoffschmidt en particulier, dont nous ne saurions assez louer la sagesse et l'impartialité. M. d'Hoffschmidt n'est peut-être pas des nôtres, mais il est certainement sincère et convaincu, car grâce à lui, toutes les opinions ont reçu l'hospitalité fraternelle du Congrès. Nous remercierons encore particulièrement MM. Rey, Peemans et Desguins qui, avec leur président, se sont montrés vraiment dignes de la confiance de l'assemblée.

C'est dire suffisamment que nous protestons au nom de la tolérance, au nom du Congrès même et de son large programme, au nom de la liberté d'opinion et de toutes les libertés belges dont on a beaucoup parlé depuis trois jours, contre certaines violences de quelques personnes de l'assemblée. Sans doute, nous avons entendu exprimer des opinions que nous répudions ouvertement, et il en a été ainsi pour tout le monde, puisque catholiques, doctrinaires, radicaux et révolutionnaires ont obtenu successivement leur tour de parole. Mais les esprits sages n'ont pu douter un seul instant de la sincérité des convictions des orateurs, dont plusieurs, parmi ceux qui ont fait gronder les plus violentes colères, expieront

peut-être chèrement dans quelques jours et dans un autre pays le crime d'une généreuse sincérité. On a eu tort de ne pas tenir compte à la jeunesse française de ses souffrances, de la légitimité de ses aspirations. Pour nous, nous savons applaudir à tous ceux qui pour jouir de quelques heures de liberté, et soulager leurs cœurs gonflés d'amertume, osent s'exposer à des ressentiments implacables dont on ne peut se dissimuler la réalité et le danger. Ceux qui sont capables d'un pareil sacrifice peuvent avoir des opinions politiques et religieuses autres que les nôtres : ils n'en sont pas moins courageux et dignes des plus ardentes sympathies.

Ce reproche, hâtons-nous de le dire, est le seul que nous puissions adresser au Congrès. En dépit des calomnies de la presse catholique et du dénigrement voilé et perfide de la presse doctrinaire, la jeunesse des écoles européennes s'affirme chaque jour d'une manière plus éclatante, et le Congrès des étudiants de Liège sera fécond pour la science et pour la liberté. Il sera peut-être le signal d'une rénovation complète dans les études philosophiques de la jeunesse, mais il y circule un souffle ardent de liberté scientifique qui embrase tous les orateurs sans exception et qui vivifiera sans aucun doute l'enseignement de l'avenir. Dès aujourd'hui on peut résumer par ces mots les aspirations de toute la jeunesse : *le progrès par la science et la liberté.*

[...] Notre journal a été le premier à applaudir à l'idée de réunir dans un grand Congrès international la jeunesse universitaire de l'Europe. Nos sympathies n'ont pas fait défaut un seul instant aux organisateurs de cette belle et pénible entreprise, et nous n'hésitons pas à dire que nous nous félicitons vivement de n'avoir point douté du résultat de leurs efforts.

La presse catholique aussi a pris, dès la première nouvelle du Congrès, une attitude dont elle ne s'est pas départie. Hostile dans le principe, elle est restée telle en reproduisant et en analysant les débats. Il devait en être ainsi. La jeunesse

catholique ne peut passer sous les arcades du libre examen. Il lui est interdit d'assister à des discussions où le dogme ne s'impose pas aux orateurs. Les opinions libres d'entraves exercent une pernicieuse influence, et il faut se prémunir contre la contagion de l'hérésie. On ne fraie pas avec ce qui est susceptible d'irrégion. Aussi la *Gazette* en faisant la caricature grotesque du Congrès, était-elle dans son rôle, et en tenant compte des exigences d'un tel rôle il faut savoir se montrer indulgent pour ses attaques haineuses et les plus passionnées. Aujourd'hui d'ailleurs, certains discours la constituent en état de légitime défense; et nous comprendrions qu'elle célébrât un triduum expiatoire, à l'instar de celui de Gand, pour purifier la ville de Liège de ses récentes souillures.

Mais que dirons-nous de la presse doctrinaire ? Elle n'avait pas sans doute été exempte de toute défiance en accordant son patronage au Congrès. Mais elle avait fini par l'encourager d'assez bonne grâce, en espérant que les aspirations de la jeunesse ne s'élèveraient pas au dessus du terre-à-terre de sa polémique quotidienne et que l'on se contenterait de fesser impitoyablement le clérical. Quelques journaux de la capitale nous avaient envoyé des correspondants. Il a suffi à ceux-ci d'une séance pour s'apercevoir qu'ils s'étaient fourvoyés, et que nul n'avait songé à se munir d'une cassolette pour envoyer quelques nuages d'encens à l'adresse des faiseurs de la politique officielle. L'église doctrinaire a imité l'église cléricale, elle a fulminé un interdit, et les correspondants, en vertu de ce *consilium abeundi* sont repartis penauds et mécontents *par retour du courrier*. L'*Indépendance*, un peu moins orthodoxe, nous a toutefois laissé le sien, mais il a eu soin de travestir et de défigurer complètement la physionomie des débats. Pour lui, il n'y a eu dans ces magnifiques discussions, que phrases creuses, réthorique ampoulée, etc. A son point de vue, on n'a pas été *pratique*. Cela dit tout.

Le *Journal de Liège* avait une position plus difficile. Il lui fallait boire le calice amer jusqu'à la lie, et puisqu'il avait

des amis parmi les organisateurs du Congrès, ne pas excommunier tout le monde sans réserve. Il lui fallait composer un breuvage particulier mélangé d'éloge et de réprobation et allonger de vinaigre le vin naguère pur de son enthousiasme. La foi de ses pères ayant été l'objet de violentes attaques il s'est consolé en constatant que la majorité de l'assemblée repoussait la désolante doctrine du positivisme. Il est vrai que nul ne s'était présenté à la tribune pour défendre cette foi si malmenée; mais une forte majorité avait prouvé par ses interruptions et ses grognements qu'elle reniait M. A. Comte et ses adeptes. N'était-ce pas suffisant? Il en était de même pour les doctrines socialistes de quelques orateurs. Elles avaient provoqué des protestations plus bruyantes sans doute que convaincantes; les raisons furent remplacées par des murmures, mais cela n'empêche que le *Journal de Liège* se déclare satisfait. Toutefois il se venge par des appréciations sournoisement hostiles, et nous gagerions gros qu'il s'abstiendra d'applaudir aux Congrès futurs de la jeunesse universitaire. Ses articles boudeurs, pleins de colères dissimulées et d'humeur contenue, lui ont coûté des sueurs et des artifices de style dont il gardera longtemps souvenance. Gare maintenant aux fanfares insultantes de la *Gazette*! Comme celle-ci va rire de l'embarras du vieillard doctrinaire! Ah! il a cru que la jeunesse de 1865 allait attaquer les curés et les petits-frères tout en jurant de mourir dans la foi de ses pères! Hé! bien, que dites-vous, voltairien de sacristie, de la logique de ces jeunes gens?

Pour nous, qui n'excommunions personne, et qui tolérons toutes les opinions sincères, le Congrès des Étudiants nous a sans doute appris peu de chose, car nous osons lire Comte, Littré et Proudhon, et nous connaissons leurs ouvrages. Mais nous constatons avec joie que les travaux de ces penseurs sont aujourd'hui dans les mains de la jeunesse, et que les controverses de l'avenir s'engageront dans des horizons élargis. Les doctrinaires de la métaphysique et de la science sociale

sont relégués à leur rang; on comprend qu'on ne réfute pas des ouvrages en les mettant à l'index des églises politiques ou religieuses. L'esprit d'investigation et de libre recherche enflamme les cœurs de vingt-cinq ans qui viennent de nous initier à leurs doutes et à leurs croyances. Avec le temps bien des convictions exagérées ou confuses se modifieront peut-être; le frottement de la vie positive usera quelques aspérités; la sève de la jeunesse, aujourd'hui en pleine fermentation, pourra se refroidir quand l'intelligence aura toute sa maturité; mais il est certain que quand ceux qui ont participé au Congrès seront des hommes, ils s'élèveront bien au dessus de la réalité douloureuse de l'heure présente et sauront imprimer à la science une impulsion vigoureuse. C'est parce que le Congrès international nous a donné cette conviction que nous sommes fiers de l'avoir encouragé et heureux d'avoir assisté à ses travaux.

XIX

Extraits de la relation du Congrès publiée par La Meuse.

La Meuse, 30 octobre et 2 novembre 1865.

Ce n'est pas sans une certaine admiration pour la jeunesse universitaire que nous prenons aujourd'hui la plume pour rendre compte de la première séance de ce fameux Congrès d'étudiants qui a tout d'abord soulevé dans divers lieux tant d'appréhensions et même de colère. Disons-le en commençant nous avons à féliciter ces jeunes gens, l'espoir de l'avenir, de l'ordre et du tact qui a présidé à cette solennelle réunion. Il semble que la majesté de cette fraternisation de la jeunesse universitaire de l'Europe avait élevé ses sentiments à la hauteur de la circonstance. On est digne d'être des hommes quand on comprend ses devoirs en citoyens et quand on s'inspire des choses les plus nobles et les plus sérieuses. La tenue du Congrès, la conduite des étudiants seront la réponse victorieuse sans doute à toutes les craintes soulevées par cette vaste fédération de cette studieuse et patriotique jeunesse.

[...] Le Congrès des étudiants s'est terminé hier. Dans la pensée de ses organisateurs, ce congrès devait s'occuper principalement des questions d'enseignement; on demandait aux étudiants de tous les pays de venir à cette tribune exposer l'organisation de l'enseignement public dans les différents États de l'Europe, faire connaître les vices ou les avantages de cette organisation, les besoins nouveaux auxquels elle est appelée à satisfaire, enfin les vœux et les aspirations de la jeunesse en ces matières importantes. Les questions purement politiques ou religieuses devaient être écartées des discussions.

Quand nous avons lu ce programme, nous nous disions qu'il pourrait peut-être sortir de ces discussions quelques idées sages et pratiques, quelques utiles enseignements. Jusqu'à présent aucune de ces grandes questions relatives à

l'instruction publique ne paraît définitivement résolue en aucun pays du continent. En Belgique, notamment, n'avons-nous pas assisté depuis trente ans, à trois ou quatre bouleversements de nos lois sur l'enseignement supérieur ? Et à force de les vouloir améliorer, ne sommes-nous pas arrivés à un système détestable, le plus mauvais de tous ceux dont nous avons fait l'essai ? Gouvernement, législateurs, professeurs, ne savent trop à quels saints se vouer pour porter remède à un état de choses dont tout le monde déplore les tristes conséquences.

Dans une telle situation, nous étions assez curieux de savoir ce que la jeunesse de nos universités pensait de ces graves questions qui l'intéressent si directement. Toutes ces discussions n'eussent-elles pas abouti, nous n'aurions nullement songé à en faire un crime à ces jeunes gens, attendu que les hommes qui étudient ces matières depuis trente ans n'ont pas abouti davantage. Mais, enfin, nous le répétons, il n'était pas impossible que ces débats entre étudiants vinsent jeter quelque lumière sur ces questions délicates, et à ce point de vue, les discussions de ce Congrès auraient pu n'être pas sans profit et sans utilité.

Malheureusement, le Congrès était à peine réuni, que les sujets politiques, philosophiques et religieux surgissaient de toutes parts et mettaient en déroute les questions pratiques de l'enseignement. Il était facile de s'apercevoir dès le premier jour, que le débat sortait complètement de la voie que les organisateurs du Congrès lui avaient tracée; c'est en vain que plusieurs orateurs tachèrent de ramener l'attention sur l'organisation de l'enseignement. Leurs efforts échouèrent : l'histoire, la morale, la philosophie, la religion, la politique, voilà les sujets qui eurent le privilège d'occuper le Congrès pendant trois jours; nous savons parfaitement que toutes ces questions peuvent se rattacher par certains liens à l'enseignement public, mais on conviendra que ce n'était pas précisément pour discuter toutes ces matières que le Congrès avait été réuni.

Si le résultat qu'il se proposait n'a point été obtenu, cela tient à ce que les étudiants, les vrais étudiants, n'ont pris qu'une part très minime aux délibérations du Congrès. La tribune a été presque constamment occupée par d'anciens étudiants, par de jeunes avocats surtout, déjà rompus à l'art de la parole et qui ont profité de l'occasion qui leur était offerte pour venir exposer, devant un nombreux auditoire, leurs doctrines et leurs principes.

Nous avons entendu, pendant quatre jours, se développer à cette tribune, des doctrines de toutes les espèces, depuis les plus sages et les plus modérées, jusqu'aux doctrines les plus extravagantes et les plus radicales.

Du moment où le Congrès s'écartait de la route qu'il s'était tracée, du moment où il voulait, sous prétexte d'enseignement, s'occuper de toutes choses, *de omni re scibili et quibusdam aliis*, il n'en pouvait être autrement. On devait s'attendre à voir se produire les idées les plus exagérées et les plus contradictoires dans cette assemblée pleine de jeunesse et d'exubérance. Il fallait bien en prendre son parti.

Il ne faut cependant pas que la jeunesse s'imagine qu'elle va du jour au lendemain régénérer l'ordre social, et résoudre, à l'aide de quelques phrases sonores, les grands problèmes philosophiques qui depuis vingt siècles ont divisé l'humanité. Si un Congrès, comme celui qui vient d'avoir lieu, avait été tenu à Liège, il y a quelque quarante ans, nous eussions vu se produire presque toutes les mêmes doctrines, toutes les mêmes idées. Depuis lors, l'âge, l'expérience, la réflexion, ont modifié bien des opinions chez les jeunes gens de cette époque, de même que l'étude, l'expérience et la réflexion changeront bien des idées chez les jeunes gens d'aujourd'hui.

Qu'on ne s'étonne donc pas et qu'on s'effraie encore moins, de ces manifestations plus ou moins turbulentes de la jeunesse actuelle. Quant à nous, nous ne sommes nullement inquiets ni fâchés de la voir aborder résolument toutes ces grandes questions philosophiques et sociales; si nos jeunes gens veulent

devenir des hommes dignes de ce nom, il faut qu'ils discutent, et qu'ils discutent franchement et librement, ces graves et difficiles problèmes dont la société cherche la solution depuis tant de siècles. Nous pouvons déplorer les tendances fâcheuses et exagérées qui se manifestent dans l'esprit de plusieurs d'entre eux, mais ne sont-ils donc pas d'un âge où l'exagération peut se pardonner aisément ? Et mieux vaut encore qu'ils discutent de cette manière que de ne pas discuter du tout.

Disons toutefois qu'une chose nous a surpris et nous a inspiré de vifs regrets, au milieu de toutes ces ardentes discussions. C'est l'esprit d'intolérance qui semblait animer une grande partie de ces jeunes gens pour les opinions qui ne sont pas les leurs, quelles que fussent d'ailleurs ces opinions. Quand on se dit passionné pour la liberté, il faut savoir respecter, même chez ses adversaires, la liberté de la parole. Il est vrai que de leur côté, certains orateurs ont manqué complètement de tact en transformant cette tribune en un piédestal pour eux-mêmes, et en profitant de cette occasion pour venir exprimer, dans un pays libre, leurs rancunes ou leurs passions politiques. Si ces orateurs ont soulevé des orages, sur eux seuls doit en retomber toute la responsabilité.

Aujourd'hui que ce Congrès est terminé, que les étudiants se sont donné rendez-vous à une nouvelle réunion qui doit avoir lieu, dans dix-huit mois à Bruxelles, qu'ils mettent ce temps à profit pour se livrer sérieusement à l'étude. Ils ont dû s'apercevoir aisément que l'étude et le travail ne sont jamais de trop, quelles que soient les questions que l'on traite. Les philosophes ne s'improvisent pas plus à vingt ans que les médecins, les ingénieurs, les docteurs en droit. Peut-être, en se préparant mieux et après l'expérience qu'ils viennent de faire, parviendront-ils à donner à leur futur Congrès un résultat plus pratique.

XX

Extraits de la relation du Congrès publiée par la Gazette de Liège.

La *Gazette de Liège*, 30 octobre au 4 novembre 1865. — Articles rassemblés en une brochure qui connut quatre éditions. Nous citons la dernière de ces éditions : *Congrès international des étudiants. Compte rendu par la rédaction de la Gazette de Liège*, 4^e éd., 80 pages in-8°, Liège, Demarteau, 1865.

p. 5 [...] Les autorités académiques avaient témoigné, vis-à-vis du Congrès, d'une réserve que MM. les étudiants ont comprise : leur Président l'a du moins prouvé dans ses récriminations contre une certaine prudence qu'il n'osait trop désigner. L'attitude du corps professoral de l'Université, faible et pusillanime, il est vrai, dans sa neutralité, condamnait néanmoins le Congrès en silence. M. Piercot, au contraire, l'approuve hardiment : dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, il l'a solennellement acclamé : il l'a célébré avec cette ardeur, cette énergie et cette audace que le bourgmestre de Liège apporte toujours à reculer.

p. 9 [...] Force nous est bien de reconnaître, après ce qui s'est passé au Congrès, que M. Piercot était tout simplement l'interprète du doctrinarisme officiel qui nous gouverne.

Ce que l'on voulait, c'était se servir du Congrès des Étudiants comme d'une machine de guerre contre les *cléricaux*. On s'était flatté de lancer la jeunesse universitaire contre la religion, contre les couvents, contre le clergé. Quelle belle attitude pour les doctrinaires de se poser ensuite comme les protecteurs des catholiques, épouvantés par les manifestations de ces jeunes gens ! Quelle excellente occasion d'avoir raison de leurs résistances, tout en se donnant une apparence d'ordre et de modération. Oh ! la conception était séduisante :

disposer de la force révolutionnaire, la faire donner et la retenir à volonté, abattre l'opposition, puis faire rentrer dans l'ombre ces instruments dangereux lorsqu'ils auraient produit l'effet désiré !

- p. 16 [...] Éclairés par l'incendie qu'ils avaient allumés, certains de ces organisateurs reconnaissent en secret leur faute, et la regrettaient. Nous-mêmes en avons entendu qui déploraient hautement la part prise par eux à cette œuvre de l'enthousiasme, devenue dès lors l'œuvre de l'irréligion et de l'anarchie. Mais il était trop tard pour éteindre le brasier.
- p. 30 [...] Voilà, dans ses principaux détails, cette bacchanale de la parole, où les choses les plus sacrées sont à tout moment conspuées, avec frénésie. Le vacarme le plus épouvantable ne fait trêve que pour donner carrière aux propositions les plus insensées.
- Et c'est ce Congrès qui va régénérer l'enseignement, créer la morale, éclairer l'avenir et redresser le monde !
- Les réflexions se pressent tellement dans l'esprit du lecteur, que nous croyons superflu d'insister. Gloire à notre *premier magistrat* qui a donné l'essor à cette charmante jeunesse ! Honneur au *sage ministre* qui, sur la demande du Congrès, a autorisé la suspension de tous les cours de notre Université pour ouvrir, à l'élite de la libre pensée, cette école, où le matérialisme, l'impiété et le socialisme sont prônés comme les uniques sauveurs de la morale et de la société !
- p. 43 [...] Les tirades les plus révoltantes ont toujours recueilli les applaudissements d'au moins une partie notable de l'assemblée ; il y a parfois eu de l'unanimité pour protester contre un orateur spiritualiste, jamais contre un matérialiste ou un athée. La majorité de l'assemblée ne s'effrayait que des mots : trop vifs ou trop crus, ils soulevaient des réclamations ; mais la même doctrine, mieux voilée sous des termes adoucis,

n'excitait plus cette répulsion et provoquait d'immenses bravos.

p. 70

[...] Des amours-propres insatiables nous ont jeté plusieurs fois, au Congrès, l'accusation de malveillance, de dénigrement, de calomnie.

Tous ceux qui ont suivi les séances sans passion, peuvent attester que nous n'avons été inexact que par atténuation, par pudeur.

Quant aux hommes qui nous ont répudié, hué, outragé de toutes façons, nous avons une réponse à leur faire : ils ont conspué plus encore que nous, tout ce que nous aimons et vénérons au monde : la papauté, la foi, le catholicisme ; tout ce qu'il y a de plus grand, de plus saint, de plus sacré, sous le soleil et dans les cieux : l'autorité, les droits inviolables de la famille, les mœurs, le Christ, Dieu lui-même.

Merci, pour avoir mêlé, si peu que nous le méritions, notre nom à ces blasphèmes ! Ces huées et ces cris de rage nous resteront comme un honneur dont à jamais nous serons fiers !

XXI

*Extraits de la relation du Congrès publiée par le
Journal de Liège*

*Journal de Liège, 2, 4-5, 6, 11-12 novembre
1865.*

Nos lecteurs seront peut-être surpris de nous voir prêter la publicité de nos colonnes non seulement aux choses sensées, mais aux nombreuses extravagances qui ont été débitées pendant le Congrès des étudiants. Nous avons voulu reproduire la véritable physionomie de ces assemblées, parce que, selon nous, il en sort un salutaire enseignement.

Si, bien souvent, les orateurs se sont lancés dans les doctrines les plus fausses, les plus exagérées, les plus absurdes, l'assemblée, composée de tous étudiants, s'est, au contraire, fait remarquer, et notamment dans la journée du mardi, par son extrême bon sens. Les excitations furibondes des socialistes n'ont soulevé que les protestations les plus énergiques; les idées mirifiques de MM. Janson et Fontaine, de Bruxelles, qui comptaient sur des bravos, n'ont guère trouvé à Liège que des sifflets. En un mot, toutes les théories fausses, anarchiques, ont été condamnées de la manière la plus formelle par les étudiants belges.

En lisant les comptes rendus *exacts* du Congrès, les hommes sérieux comme les personnes timorées verront que notre jeunesse, fortifiée par l'usage même de la liberté, est à l'abri de ces excès. Il n'y a pas de danger pour elle dans ces réunions. Les idées subversives tombent d'elles-mêmes, par leur absurdité, devant un public intelligent et sensé. Les journées du Congrès ont été néfastes pour les adversaires de nos institutions. Nous en félicitons vivement la jeunesse belge, qui formait la grande majorité de l'assemblée. Nous nous bornons à signaler simplement le fait. C'est le plus grand éloge que nous

puissions adresser à MM. les étudiants, c'est aussi la meilleure et la seule réponse à faire à ceux qui se sont trop alarmés d'une simple application de nos libertés les plus chères, les plus sacrées, et dont tout le monde est en droit d'user.

[...] Nous croyons donc que la réunion du Congrès aura été une chose utile à la jeunesse des universités, et que, malgré l'extravagance de certains orateurs, on doit s'applaudir d'avoir eu confiance en elle.

Les étudiants qui, en énorme majorité, n'ont vu dans le Congrès qu'une réunion cordiale de la jeunesse des divers pays, guidée par une préoccupation de progrès moral et intellectuel, ces étudiants ont fait une expérience profitable. Ils ont vu combien parfois les meilleures intentions échouent contre des passions et des entraînements, souvent sincères et généreux, mais irréfléchis.

Après cela, de toutes les idées qui se sont heurtées, de toutes les affirmations contradictoires qui se sont produites, restera chez beaucoup de jeunes gens le désir d'étudier quelques-uns des problèmes qui ont été agités. Ce sera à la fois un éveil pour les intelligences et une expérience pour les caractères.

Ajoutons, au surplus, que les Congrès qui n'ont pas un but bien précis et qui ne sont pas composés d'hommes spéciaux, unis par une pensée commune, donnent rarement des résultats.

Les plus pressés de parler ne sont pas toujours les plus compétents ni ceux qui ont les meilleures choses à dire, et une assemblée anonyme, sans responsabilité, attache souvent elle-même peu d'importance aux résolutions.

Les seuls Congrès qui aient porté des fruits sérieux sont des Congrès politiques, comme le Congrès libéral de 1846, des Congrès de bienfaisance et autres, comme il y en a eu en Belgique, des Congrès de géologues, de philologues, de naturalistes, d'architectes, comme il y en a chaque année en Allemagne.

Le peu de succès du Congrès de Liège, quant au but pratique qu'il poursuivait, le range dans la catégorie des trois

quarts des Congrès. Mais les manifestations de l'assemblée ont fait ressortir le bon esprit et les solides convictions de notre jeunesse universitaire.

[...] Nous maintenons quant à nous, comme parfaitement exact, que les doctrines anarchiques et matérialistes des orateurs exotiques et bruxellois ont rencontré une désapprobation énergique dans la presque unanimité de notre jeunesse universitaire.

Nous affirmons que, loin d'avoir séduit cette jeunesse, les doctrines sauvages, extravagantes, qu'on a exhumées de la poussière du siècle dernier comme des idées de progrès, ont fortifié des convictions philosophiques et morales tout opposées.

Au surplus, il suffit d'entendre les appréciations des jeunes gens qui ont assisté au Congrès pour s'assurer que les adeptes de ces vieilleries sont on ne peut plus clairsemés parmi eux.

Sans doute, il y a eu, derrière le rideau, des habiles qui ont voulu profiter du Congrès des étudiants pour en faire une manifestation en faveur du socialisme, du drapeau rouge et de l'athéisme.

Mais ils ont été complètement déçus dans leurs espérances. Ajoutons que l'espèce de traquenard tendu à la bonne foi des jeunes gens bien intentionnés, qui voyaient dans le Congrès une occasion de réunion cordiale et fraternelle, cette infraction préméditée au programme a blessé la plupart d'entre eux.

[...] Le Congrès des étudiants continue à faire le bonheur, les délices de la presse cléricale et de la presse radicale.

L'Écho de Liège trouve qu'il a été sublime, admirable; il constate avec un orgueil triomphant que ce sont ses amis qui lui ont donné la tournure qu'il a prise. Soit ! nous ne chicanerons pas le voisin sur ce succès.

La *Gazette de Liège* et les autres feuilles épiscopales à sa suite, dans des comptes rendus empreints de cette véracité et de cette bonne foi qui sont une grâce d'état chez les jour-

nalistes dévots, affirment que la grande majorité de nos étudiants est socialiste et athée.

Le but, on le devine aisément, c'est d'établir que l'enseignement de l'État est le grand coupable, et que les enfants ne reçoivent de bons principes que dans les établissements du clergé.

Cette pauvre *Gazette* n'a oublié qu'une chose, c'est de mettre ses lunettes.

Elle aurait pu constater, en effet, que parmi les promoteurs du Congrès, parmi les membres du bureau se trouvaient plusieurs élèves des jésuites.

Un des orateurs positivistes qu'elle a le plus attaqué est un élève des jésuites.

Et certes ce n'est pas la philosophie de l'université de Liège qui les aura pervertis, puisque celle de Louvain était condamnée à Rome, tandis que celle de Liège lui était préférée par les jésuites.

L'enseignement de l'État ne forme pas plus des jacobins que des *stocklaegers*, deux espèces d'anarchistes qui n'ont rien à se reprocher.

L'enseignement de l'État apprend l'amour de la patrie et le respect des lois, tandis que le haut clergé prêche la révolte et la sédition, et inculque à la jeunesse des théories révolutionnaires qui n'ont rien à envier aux plus détestables doctrines de 1793 et de 1848.

Il est aussi un point à constater : c'est que pas un de ceux qui se sont livrés à des exposés politiques ou religieux n'est, en réalité, étudiant, du moins en Belgique. Les étudiants, de Liège surtout, se sont principalement occupés des questions d'enseignement. Tous ceux qui ont fait des discours socialistes ou matérialistes sont étrangers ou ne sont plus aux Universités; presque tous même les ont quittées depuis plusieurs années. Mais ils ont profité de la réunion d'un Congrès pour exposer des doctrines qui ne sont enseignées dans aucune école au monde, et qui n'ont soulevé qu'un blâme énergique dans la généralité des étudiants.

Que la *Gazette* et les autres feuilles aussi charitables descendent donc des tréteaux d'où elles appellent les pratiques à grand renfort de grosse caisse. Quand on farcit comme à Louvain la tête des étudiants des mensonges et des violences de langage de la presse épiscopale, quand on leur fait admirer les doctrines politiques de M. Veuillot, quand on les arrache à leurs études pour en faire des *stocklaegers* en compagnie des repris de justice, quand on les dresse à escamoter les bulletins électoraux des paysans, quand on leur persuade qu'il est méritoire de mépriser les lois et les pouvoirs de son pays, qu'il est permis de désobéir aux arrêts des tribunaux, quand on sème ainsi dans les jeunes intelligences, au lieu de l'amour du travail, des passions politiques malsaines, désordonnées, il faut un front d'airain pour oser appeler la comparaison entre l'enseignement de l'État et l'enseignement du clergé, et reprocher à la jeunesse ses préoccupations politiques.

[...] La *Gazette* est dans un cruel embarras, parce que nous avons constaté qu'elle ne faisait nulle mention des réponses adressées par MM. Guizot, ancien ministre, Dupanloup, évêque d'Orléans, etc., au comité du Congrès des étudiants, tandis qu'elle mettait en relief, en les gratifiant de succès imaginaires, les doctrines athées et socialistes de quelques écervelés d'outre Quiévrain.

Elle se garde bien cependant de laisser soupçonner sa supercherie à ses lecteurs. Elle dissimule ces lettres, comme elle a travesti les sentiments de l'assemblée et tronqué les discours des orateurs sensés du Congrès.

Et pourquoi cette omission volontaire, préméditée, quand il s'agit de l'écrit d'un évêque ?

Voici toute la morale de cet escamotage. Elle a voulu persuader à ses lecteurs qu'il fallait être ou d'une faiblesse insigne, ou d'un aveuglement stupide, pour traiter le projet de Congrès des étudiants avec quelque bienveillance.

La publication des lettres de MM. Dupanloup, Guizot, et autres, montrerait que de grands esprits et des caractères non

suspects, ont pensé qu'il n'était ni digne ni convenable de traiter la jeunesse avec dédain et d'outrager les intentions, irréfléchies peut-être, mais certainement généreuses de la majorité des étudiants.

Cela ne fait pas l'affaire de la *Gazette*, qui, décidée à déguiser ou à mutiler tout ce qui ne répondait pas à ses passions et à son parti pris de dénigrement, n'a rien trouvé de plus ingénieux que de laisser ignorer complètement à ses lecteurs les réponses faites par les personnages invités au Congrès.

Et c'est un journal pris ainsi en flagrant délit de déloyauté qui ose prétendre avoir rendu exactement les séances du Congrès, et cela parce que les cerveaux brûlés, dont il a mensongèrement exalté les succès, lui en ont témoigné leur satisfaction !

La *Gazette de Liège* a non seulement évité de parler quand elle le devait, mais, par compensation, elle a perdu une belle occasion de se taire. Ne sachant plus comment se disculper devant ses propres lecteurs qui la jugent sévèrement, elle descend, avec cet oubli de toutes les convenances qui la caractérise, sur le terrain des personnalités. Elle nous accuse de mauvaise foi, et la seule preuve qu'elle en puisse apporter, c'est un discours résumé par nous et qu'elle compare à la sténographie, qui lui est si complaisamment communiquée.

Nous l'en remercions, car ses lecteurs, à qui il est défendu de nous lire, verront d'abord que la pieuse *Gazette*, dans son numéro du 2 novembre, n'a pas même donné un résumé du discours qu'elle ose nous reprocher d'avoir inexactly reproduit et qu'elle l'a remplacé par des divagations de son cru ; ils verront ensuite que notre version est identique pour le sens avec la sténographie. Mais comme la *Gazette* tient surtout à dire toute la vérité, qu'elle dédaigne les chicanes et les mesquineries, nous lui révélerons un fait important : c'est que l'orateur qu'elle dissèque avec tant de bonheur, a toussé au troisième alinéa. Cela n'est pas relaté même dans la sténographie. Cela vaut bien un erratum pour la troisième édition des comptes rendus fantaisistes de dame *Gazette*.

XXII

Extraits de la relation du Congrès par La Rive gauche.

La Rive gauche, 5 novembre 1865.

D'accord avec la presse indépendante, nous pouvons le proclamer hautement aujourd'hui : le Congrès des Étudiants a été ce qu'il devait être, un éclatant défi jeté à la face du vieil ordre social, une mise en demeure hardie aux institutions surannées qui gouvernent d'avoir à crouler. Aux compromis de toute sorte sur lesquels repose la société actuelle, la jeunesse n'a cependant opposé que des principes, mais ces principes sont : dignité humaine, science, liberté, justice ; c'est-à-dire, négation de toute influence supranaturelle, négation de la foi, négation de l'autorité, affirmation de l'équilibre nécessaire des forces sociales dans l'ensemble de leurs rapports.

C'est en vain que secoués dans leur apathie les partis conservateurs, instinctivement attachés à leurs privilèges, aveugles qui ne comprennent que leurs intérêts immédiats, ont fait éclater leurs indignations dérisoires, une fois de plus le progrès a prouvé qu'il ne s'arrête pas. [...]

En dépit des naïves prévisions de la presse doctrinaire, le sens profondément révolutionnaire du Congrès se manifesta tout d'abord. Dès la veille, ce fut en chantant la Marseillaise et la Brabançonne, que les étudiants français fraternisèrent avec les étudiants liégeois.

Dès la séance d'ouverture, séance de félicitation et de compliments réciproques, séance toute fraternelle, le discours de M. Scailquin, avocat de Bruxelles, affirma « que la jeunesse ne pliera jamais les genoux, ni sous les menaces de l'intolérance ni sous les rigueurs du despotisme, qu'elle veut détruire l'inégalité, combattre le despotisme sous quelque forme qu'il se présente, proclamer le droit de tous à la souveraineté publique, comme au pain quotidien : que partout unie au peuple, à

Madrid, à Vienne, en Prusse, en France, elle est digne de servir la grande cause du progrès et de la liberté ». Ce discours fut couvert d'enthousiastes applaudissements, qui redoublèrent encore, quand Monsieur Burke, étudiant liégeois, s'élança à la tribune pour protester contre les manœuvres hostiles de la presse catholique et s'écria : « Ces gens, on doit toujours les mépriser, parce que non seulement ils mentent mais ils savent qu'ils ont menti » [...].

De nombreux orateurs ont demandé la liberté de la science qui a toujours eu les plus ardents défenseurs, qui se sont attachés à prouver que la morale du matérialisme existe et que cette morale naturelle, éternellement vivante au fond du cœur de l'homme, est plus pure que n'a jamais été la morale religieuse en général, la morale catholique en particulier.

La question de réformes dans l'enseignement étant comprise dans les réformes sociales, car ainsi que l'a démontré M. Arnould dont les lecteurs connaissent le discours, on peut dire : tel enseignement, tel société, et l'enseignement actuel n'est anarchique et contradictoire que parce que la société elle-même est anarchique et contradictoire. On a réclamé la liberté de l'enseignement, qui ne saurait être pleine et entière sans un gouvernement constitutionnel, la liberté des cours, et l'institution des privés docents, telle qu'elle existe en Allemagne, la séparation de l'Église et de l'État, les droits de tous à l'instruction et la réalisation des principes posés par les moyens révolutionnaires.

XXIII

Rapport du Bourgmestre de Liège Piercol à de Luesemans, Gouverneur de la Province, sur le Congrès des Étudiants. Notes postérieures de Chapey, vice-consul de France à Liège.

Liège, 14 novembre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
BRUXELLES, A. E. F., IX, pièce 1713. — Copie.
(N. B. L'original, sans les notes de Chapey, se
trouve au n° 60.)

Monsieur le Gouverneur,

Une absence de quelques jours a retardé la réponse que je devais à votre dépêche du 8 de ce mois. Je vais avoir l'honneur d'y satisfaire.

M. le Ministre des Affaires Étrangères, dans sa dépêche du 7 novembre, dont une copie était jointe à la vôtre susmentionnée, me semble avoir apprécié à leur juste valeur les divers incidents qui se sont passés au Congrès des étudiants, lorsqu'il exprime l'opinion que l'ensemble des comptes rendus par les journaux des séances de cette assemblée, « autorise à ne pas donner une portée bien sérieuse à ce qui s'y est dit et fait ».

Je comprends cependant que de certaines susceptibilités ont pu être excitées au loin à la lecture de quelques récits empruntés à des journaux qui se font complaisamment les échos des plus mauvaises passions de l'esprit de parti.

M. Piercot n'a rien pu observer personnellement puisqu'il n'a assisté à aucune des séances du Congrès.

C'est pour éclairer les consciences qui auraient pu se laisser impressionner par des récits passionnés que je vais vous exposer avec la plus grande exactitude les faits que j'ai personnellement observés et ceux qui se sont accomplis sous les yeux de témoins dignes de toute confiance.

Un mot d'abord, M. le Gouverneur, sur le Congrès lui-même.

Qu'on lise attentivement le discours que M. le Bourgmestre a adressé aux étudiants et on reconnaîtra qu'il les a suffisamment encouragés à sortir des limites tracées dans ce programme.

Cette réunion, suivant le programme des organisateurs, ne devait s'occuper que des questions relatives à l'enseignement.

Les étudiants de toutes les contrées de l'Europe y furent appelés; mais la France et la Belgique en ont fourni le contingent le plus considérable.

Avant la réunion fixée au dimanche 29 octobre, les étudiants de l'Université de Liège m'avaient envoyé une députation pour prier l'administration communale de recevoir les membres du Congrès désireux de présenter leurs hommages à l'autorité locale.

L'excellent esprit qui anime les étudiants de l'Université de Liège s'est traduit récemment d'une singulière façon. Ils avaient réclamé à leur Recteur un drapeau que le Roi leur a donné et avec lequel ils voulaient assister à l'enterrement d'un ancien élève de l'Université. Le Recteur ayant cru ne pas devoir accueillir leur demande, ils s'en sont vengés le soir en allant l'insulter sous ses fenêtres, injurier sa femme et briser les vitres de sa maison. La police a laissé faire, on a connu les meneurs, mais on les a laissés en paix.

M. Piercot a vu dans cette réception un peu de popularité à recueillir, mais il n'a recueilli que le blâme de toutes les personnes sensées.

Je ne vis aucune difficulté à donner ce témoignage de sympathie à la jeunesse de nos universités qui se distingue généralement par l'excellent esprit qui l'anime et mes collègues partagèrent cet avis.

Je voyais de plus dans cette réception une occasion d'adresser à une jeunesse ardente et nombreuse des paroles propres à faire régner dans les délibérations du Congrès la

modération et la dignité convenables.

La réception eut lieu à l'Hôtel de Ville. Tout s'y passa dans l'ordre le plus satisfaisant.

Les séances du Congrès suivirent immédiatement, elles furent animées comme on devait l'attendre d'une assemblée composée de jeunes gens.

Les limites posées au programme de ses travaux furent bientôt dépassées, et sous le prétexte d'enseignement on y traita des questions de l'ordre social et politique, même des questions religieuses.

Cela était regrettable sans doute, mais n'avait rien de bien extraordinaire pour ceux qui sont habitués aux discussions des pays libres, même dans les assemblées d'hommes plus sérieux et mûris par l'âge et les antécédents de la vie politique.

Les étudiants français et quelques-uns venus de Bruxelles se firent surtout remarquer par l'exagération de leurs théories et la violence de leur langage.

Les protestations de la minorité et non de la majorité ne se sont élevées que lorsqu'on a critiqué les institutions de la Belgique. Tout ce qui a été dit des Souverains et des Gouvernements étrangers a été applaudi avec transport et sans aucune exception.

Je m'empresse de dire que la très grande majorité des étudiants belges et étrangers protestèrent contre les excéntricités et les doctrines absurdes de certains orateurs, et que les étudiants belges en masse condamnèrent énergiquement les attaques, dirigées par des jeunes gens sans expérience, contre les institutions soit de la Belgique, soit des pays étrangers.

Quant aux faits particuliers qui se seraient passés au Congrès au dire de certains journaux tels que la *Gazette de Liège* et le *Journal de Bruxelles*, j'ai l'honneur de vous fournir sur chacun de ces faits les renseignements que vous désirez.

A. « Drapeau noir qui aurait été arboré à la société des étudiants comme protestation contre le Gouvernement Français. »

Ce fait est inexactement et méchamment rapporté. Voici ce qui s'est passé.

Lors de la première réunion dans la salle du Casino Grétry affectée aux séances du Congrès, un groupe d'étu-

dians français se trouvait
mêlé à la foule.

M. Piercot devait être ébloui par le succès du discours qu'il venait de prononcer aux étudiants puisqu'il n'a vu ou voulu voir ce qui s'est passé.

Le bâton orné d'un crêpe a été porté le dimanche matin de la place de l'Université jusqu'à l'Hôtel de Ville où a eu lieu la réception officielle des étudiants, et de l'Hôtel de Ville à la Salle du Casino Grétry, c'est-à-dire à travers toutes les rues de la ville. C'est le Sieur Rey qui le portait lorsque j'ai vu cet emblème de deuil. Arrivé, à la Salle du Casino, le Sieur Rey l'a abandonné à un autre Français et a arboré le drapeau rouge pour monter sur un tabouret et prononcer la harangue que j'ai fait connaître. Les cris : pas de drapeau ! se sont fait entendre assez nombreux et le drapeau rouge a été à sa hampe. VOILA L'EXACTE VÉRITÉ SUR CE FAIT.

Ce qui est encore vrai c'est que le drapeau rouge a flotté DANS LA MATINÉE DU DIMANCHE 29 OCTOBRE aux fenêtres de la Société des étudiants et

L'un d'eux était porteur d'un drapeau noir. Aussitôt que cet emblème fut aperçu, une protestation unanime et énergique de l'assemblée vint avertir l'auteur de cette ridicule fanfaronnade qu'il n'était pas en communauté d'idées avec la jeunesse de nos écoles. Le drapeau noir disparut à l'instant pour ne plus se reproduire.

était confondu avec les drapeaux des autres nations. JE L'AI VU et en ai fait l'observation à la personne qui était avec moi en ce moment.

Erreur, M. Piercol, la réticence que votre phrase renferme le prouve bien.

Dans la séance de la matinée du 30 octobre, M. Jean Fontaine a soulevé l'effroyable tumulte que vous démentez lorsqu'il a dit : MM. les républicains, gardez votre drapeau, vous appartenez à un grand parti, celui de l'avenir; MM. les Napoléoniens, les Bonapartistes; il n'a pas pu continuer, le bruit a couvert sa voix et les protestations de : non ! il n'y a pas ici de Napoléoniens !

J'étais à cette séance et j'ai entendu ce que M. Piercol n'a pu entendre puisqu'il n'y était pas.

B. « Tumulte soulevé par
» la qualification de *Napoléonien*
» employée à l'égard des
» étudiants français. »

Aucun fait de ce genre n'a été remarqué dans les séances publiques du Congrès.

C. « M. le Consul de France
» qui assistait au Congrès,
» comme simple spectateur
» sans doute, aurait été vio-
» lement interpellé et ame-
» né à se retirer. »

Ayant reçu une carte d'invitation pour le Congrès signée de M. Laoureux, délégué de la Commission, j'ai assisté aux quatre premières séances, et c'est ce qui s'est dit à la quatrième séance qui m'a forcé à fuir non par ennui, mais par dégoût.

L'incident auquel M. Piercot fait allusion dans ce paragraphe de son rapport est celui-ci. Le Sieur Casse, dans ses déblatérations venait de dire : « Ce ne sont pas les » minorités qui font les révo- » lutions, c'est Monsieur qui » est là-bas », en dirigeant le doigt derrière lui. Tout le monde a compris qu'il désignait l'Empereur, quelques personnes ont cru que c'était moi. La preuve que moi je ne l'ai pas pensé ainsi c'est que je n'en ai rien dit à personne et MOINS ENCORE à M. PIERCOT qui se permet de dire que je l'ai personnellement assuré n'avoir été l'objet d'aucune interpellation.

C'est dans cette même séance que le Sieur Casse a dit ce que ni personne ni aucun journal n'a osé répéter mais que tous les assistants et moi

Cet honorable représentant du Gouvernement Français à Liège assistait en effet à une des premières séances du Congrès comme beaucoup d'autres personnes de la ville, mais je suis certain, et il me l'a personnellement affirmé, qu'il n'y a été l'objet d'aucune manifestation, d'aucune espèce d'interpellation.

S'il a quitté la séance avant la fin, c'est sans doute par l'ennui d'entendre débiter des absurdités ou les ridicules aberrations d'esprit échappées à quelques orateurs clairsemés dans l'assemblée.

*avons entendu : « Il faut mau-
» dire le bandit, le vampire
» (l'Empereur) en attendant
» que l'heure de la vengeance
» ait sonné. »*

*M. Piercot appelle cela des
absurdités ou de ridicules aber-
rations d'esprit.*

La famille régnante d'Autriche, l'Empereur des Français et son Gouvernement, les Gouvernements de Russie et de Prusse ont été odieusement insultés par le Sieur Janson, sujet belge, avocat à Bruxelles, dans le discours qu'il a prononcé à la séance du 31 octobre au matin. Tout ce qu'il a dit est reproduit mot à mot à la page 37 de la brochure publiée par la Gazette de Liège; je l'ai entendu, et personne, si ce n'est M. Piercot, n'oserait le nier.

Le Président du Congrès a été si peu impartial que chaque fois que l'assemblée manifestait sa désapprobation du langage tenu par un orateur forcené et voulait l'empêcher de

*D. « La famille régnante
» d'Autriche et le Gouverne-
» ment français auraient été
» l'objet de grossiers ou-
» trages. »*

 Ce fait est complètement faux et n'a pu être inventé que par l'imagination malsaine des journaux du parti qui se complait dans le dénigrement systématique des constitutions de son pays.

 Ce qui est vrai, M. le Gouverneur, c'est que des orateurs étrangers, et en petit nombre, ont exprimé dans le Congrès et avec une certaine vivacité leur opinion sur les institutions qu'ils voudraient voir adopter dans leur patrie.

 Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que le Président du Congrès, comme le plus grand nombre des membres de l'assemblée, n'ont pas manqué de rappeler à la modération et à la dignité de

continuer, il réunissait le bureau qui décidait invariablement le maintien de la parole à l'orateur; mais personnellement M. d'Hoffschmidl ne laissait jamais parler un orateur qui montait à la tribune pour combattre les insulteurs.

Enfin, le récit sincère de M. le Bourgmestre de Liège est une œuvre indigne d'un homme qui respecte la vérité. A cette œuvre j'oppose l'opinion de toutes les personnes impartiales qui ont assisté aux séances du Congrès et les comptes rendus de la Gazette de Liège que j'affirme sur l'honneur être la reproduction fidèle de tout ce qui s'y est dit et fait. Je suis convaincu que si l'on faisait appel au témoignage de M. Duboscq, avocat à Lyon, de M. Legrand, avocat à Paris, de M. Giraud-Cabasse, étudiant à Paris, ces jeunes gens avoueraient que le rapport de M. Piercot est inexact presque d'un bout à l'autre.

langage ceux des orateurs qui se laissaient entraîner à des appréciations peu convenables et à des formes de langage trop peu modérées en parlant des lois de leur pays.

Ce qui est vrai enfin, c'est que l'immense majorité des membres du Congrès s'est efforcée de maintenir à cette réunion un caractère de dignité dont quelques-uns se sont écartés, comme cela arrive dans toutes les assemblées où l'on agite des questions qui passionnent les esprits, mais sans faire perdre néanmoins à l'ensemble du Congrès l'esprit d'ordre et de respect pour l'autorité légale.

Tel est, M. le Gouverneur, le récit sincère des faits sur lesquels M. le Ministre des Affaires Étrangères a demandé des explications. J'aime à croire qu'après l'avoir lu cet honorable Ministre sera confirmé dans l'opinion qu'il exprime dans sa dépêche, à savoir qu'il ne faut pas donner une portée bien sérieuse à tout ce qui s'est dit et fait dans le Congrès des Étudiants.

Le Bourgmestre,
Piercot.

XXIV

*Charles Rogier, Ministre des Affaires Etrangères, au
Baron Beyens, Ministre de Belgique à Paris, sur
l'importance relative du Congrès*

Bruxelles, 24 novembre 1865.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A
BRUXELLES, *Correspondance politique. France. Supplé-
ments*, vol. 1, n° 3. — Minute.

Monsieur le Baron,

Vous avez remarqué par le compte rendu de la plupart des journaux qu'il ne fallait pas donner une portée sérieuse à la réunion des étudiants qui a eu lieu à Liège sous le nom de Congrès.

Cependant, comme certaines relations ont fait mention, en les dénaturant ou en les exagérant, de divers incidents de nature regrettable qui s'y seraient produits, et qu'il importe que vous puissiez le cas échéant réduire ces incidents à leur juste valeur, j'ai l'honneur de vous communiquer en copie sous ce pli le rapport adressé par le Bourgmestre de Liège au Gouverneur de la Province au sujet du Congrès. J'ai, etc...

Bruxelles, 24 novembre 1865.

XXV

Rapport du Préfet de Police de Paris, Symphorien Boitelle, à Eugène Rouher, Ministre d'État, au sujet du Congrès de Liège.

Paris, janvier 1866.

ARCHIVES NATIONALES A PARIS, *Papiers Rouher*, A. B., XIX, 1527. — Original. (N. B. L'indication du jour fait défaut.)

Note pour Son Excellence Monsieur le Ministre d'État.

p. 1

L'idée de réunir en congrès les étudiants des Facultés de Belgique, d'Allemagne, de Hollande, de France, paraît avoir été émise par quelque meneur du parti démocratique dans le but de réveiller dans la jeunesse des écoles l'esprit d'agitation et de lutte politique, et de la grouper autour des chefs du parti anarchique.

Un comité s'est constitué en Belgique au mois de mai 1865 pour rédiger un règlement et déterminer la nature des questions qui pourraient être traitées dans les séances du Congrès. Ce comité, composé de MM. d'Hoffschmidt, président, A. Gobert, vice-président, J. Soubre, secrétaire, J. Mestreit, secrétaire, et E. Picard, trésorier, tous étudiants belges, a arrêté un programme portant que tous les étudiants belges ou étrangers et les anciens étudiants pourraient faire partie du Congrès dont les séances auraient lieu les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 1865.

p. 2

Quant aux questions à traiter, trois propositions étaient en discussion au sein de la Commission permanente des étudiants formée à Liège : l'une limitant les discussions du Congrès à la réforme de l'enseignement; la seconde demandant l'examen d'un ensemble de questions politiques et sociales; la



troisième cherchant à faire adopter un terme moyen entre les deux précédentes. Les étudiants belges furent appelés à voter à ce sujet; la Commission permanente s'assembla le 17 mai, pour procéder au dépouillement des votes et le résultat du scrutin fut celui-ci : 550 votes furent émis dans le sens de la première proposition, et 50 seulement en faveur de la deuxième, qui aurait rallié, dit-on, les étudiants appartenant à l'opinion catholique et désirant soulever des questions religieuses.

Dans une assemblée générale tenue le 21 juin, les étudiants belges adoptèrent un manifeste et un programme qui furent adressés immédiatement aux étudiants étrangers. Le manifeste, adopté à l'unanimité, était conçu en ces termes ⁽¹⁾. [...]

Le programme joint à ce manifeste avait été rédigé par le sieur Gobert, élève des Mines. Il fut adopté à une minime majorité de 25 à 30 voix, sur 500 votants.

Les étudiants de Liège préféraient un second programme présenté par le sieur Burke, élève en Médecine; mais celui de M. Gobert ayant été déjà communiqué aux étudiants de Bruxelles et publié dans les journaux de Liège, l'assemblée se trouva forcée de l'adopter.

Ci-joint ⁽²⁾ les copies de ces deux programmes.

Des exemplaires de ce programme et de ce manifeste, imprimés en plusieurs langues, furent envoyés aux étudiants de France; mais ils produisirent d'abord peu d'effet dans les Facultés. On trouvait généralement l'époque fixée mal choisie, et, quant au projet lui-même, on était d'accord pour regarder comme impraticable l'union des étudiants de toutes les nations en vue d'un but commun. Quelques brouillons

p. 4

⁽¹⁾ On trouvera ce texte au n° I de nos documents. Quelques variantes sans importance.

⁽²⁾ Le programme que Boittelle attribue à Gobert figure dans la seconde partie du n° I de nos documents. Nous ne le reproduisons pas une nouvelle fois, mais on trouvera, à la fin du rapport Boittelle, le programme attribué à Burke.

avaient songé d'abord à se faire représenter au Congrès par le sieur Aristide Rey, étudiant en Médecine, bien connu de tous pour son exaltation; mais, à la fin de juillet, on n'était pas encore parvenu à s'entendre, et il paraissait probable que les étudiants renonceraient à accepter la proposition d'une manière générale, laissant aux plus ardents le mérite de se rendre spontanément à la réunion.

Néanmoins, le projet germa dans les Écoles, et, le 11 août le journal *L'Opinion nationale*, et, le lendemain, le journal *Le Temps* ont publié la circulaire ci-jointe ⁽¹⁾, rédigée par un groupe d'étudiants.

Cette circulaire n'était qu'un pas timide dans la voie que l'on désirait aborder. Aucun comité, aucun bureau n'était encore formé. Mais, peu de jours après, quelques jeunes gens restés à Paris constituèrent un bureau dans le but de se mettre en relation avec les étudiants de toute la France pour obtenir le concours de la grande majorité des étudiants de province. Ce bureau fut composé de : 1^o le sieur P. Giraud-Cabasse, président; 2^o A. Joly, vice-président; 3^o A. Pallier, secrétaire; tous les trois étudiants en Droit.

p. 5 Un article inséré dans *La Presse* du 22 août annonçait la constitution de ce bureau, ajoutant que des démarches étaient faites auprès de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord pour obtenir la réduction des deux tiers du prix des places; que les étudiants étrangers seraient logés à Liège chez les étudiants belges ou dans les principales familles de la ville; enfin qu'il fallait écrire, pour les adhésions et demandes de renseignements, à M. Albert Joly, étudiant en Droit, rue Duplessis, n^o 26, à Versailles.

Le même jour, le journal *L'Avenir National* publiait une circulaire adressée par les sieurs Giraud-Cabasse, Joly et Pallier aux étudiants de l'Université de Liège et aux étudiants

(1) Nous avons donné le texte de cette circulaire au n^o II de nos documents.

de France. A la suite de cette circulaire, était imprimé le programme du Congrès (Voir *L'Avenir National* du 22 août).

Aucun des membres de ce bureau n'avait signé la circulaire insérée précédemment dans *Le Temps* et dans *L'Opinion Nationale*. Le Comité qui avait inséré cette circulaire n'avait pas vécu; le promoteur en avait été le sieur Wallon, élève à l'École Normale Supérieure, mais son projet n'avait pas abouti.

p. 6 Le sieur Giraud-Cabasse, président du bureau définitivement constitué, affirmait, à cette époque (fin août), qu'il avait déjà plus de mille adhésions, mais que le plus grand nombre ne venait pas de *vrais étudiants*. Il ne comptait que 150 de ces derniers qui avaient poussé le zèle jusqu'à l'aider de leur bourse; il disait, en outre, que le sujet désigné pour être traité au Congrès n'était et ne pourrait être qu'un prétexte, cette assemblée devant avoir spécialement pour but de réunir les étudiants; on verrait plus tard à quoi pourrait servir cette réunion. Avant d'accepter la présidence du bureau de Paris, le sieur Giraud-Cabasse avait consulté MM. Jules Favre, Arago, Jourdan (du *Siècle*), Malespine (de *L'Opinion Nationale*) qui l'avaient tous vivement engagé à travailler au Congrès; de plus, M. Fr. Morin écrivait et lui promettait d'écrire (ce qu'il a fait effectivement depuis) dans *L'Avenir National*, pour soutenir les étudiants, et M. Lavertujon, rédacteur du journal *La Gironde*, de Bordeaux, répondait au sieur Giraud-Cabasse, à l'occasion d'une demande d'insertion : « Cette idée, dut-elle faire crouler mon journal, je la propagerais. »

Les relations entre le bureau de Paris et le comité des étudiants belges s'établirent plus intimement à l'occasion d'un voyage que fit à Paris, le 28 août, le sieur Gobert, auteur du programme adopté, et pendant lequel il fit, avec Giraud-Cabasse, des visites à MM. Ernest Picard, Jules Simon et Frédéric Morin. C'est également pendant ce voyage que la présidence du Congrès fut offerte à M. J. Simon, qui la refusa

en faisant comprendre à ses visiteurs qu'il était préférable qu'elle fût attribuée à un étudiant.

Après avoir délégué spécialement pour la France le sieur Giraud-Cabasse, le sieur Gobert retourna à Bruxelles et, le 3 septembre, un avis inséré dans *L'Indépendance belge* fit connaître que « les lois françaises interdisant aux étudiants de Paris la formation d'un comité par voie d'élection, les étudiants de Liège ont choisi pour la France trois représentants : MM. Giraud-Cabasse, A. Joly et A. Pallier, étudiants en Droit à Paris, chargés de propager l'idée du Congrès, d'établir un centre d'action et de recevoir les adhésions.

p. 7 A la même époque, le sieur Giraud-Cabasse partait pour Marseille et Toulon. Quelques jours plus tard, le 14 septembre, le journal *La Gironde*, de Bordeaux (rédacteur en chef, M. Lavertujon), publiait un appel adressé aux étudiants de la Gironde par les sieurs Lafargue et Armaingault, étudiants en Médecine, P. A. Delboy ⁽¹⁾, étudiant en Droit et A. Besson, étudiant en Pharmacie, engageant leurs camarades à assister au Congrès.

« La mort, disaient-ils, a arrêté les Girondins dans l'accomplissement de leur œuvre; montrons-nous leurs dignes héritiers, et poursuivons la généreuse idée de la fédération des peuples. » Les signataires de cet appel se déclaraient chargés, par le vice-président du Congrès, le sieur Gobert, de créer à Bordeaux un comité local, à l'exemple de ceux de Marseille, de Lyon, de Toulouse, de Montpellier etc. Ce Comité étudierait la question de l'enseignement et ferait un rapport qui serait envoyé à Paris, pour se fondre « dans le rapport général que doivent présenter à Liège les étudiants français sur l'état et l'organisation de l'enseignement supérieur en France ».

Le 16 septembre, le *Phare de la Loire* annonçait, d'après un avis de Bruxelles, que le Congrès serait très nombreux;

(1) Ou Delbois.

qu'il viendrait 700 étudiants de Paris, et que l'on en attendait de Leyde, de Cologne, de Breslau, de Vienne, de Bologne et de Lisbonne.

p. 8 Le 30 septembre, le journal *La Presse* s'occupait des bruits qui circulaient et d'après lesquels M. J. Simon aurait été prié d'assister au Congrès et M. Victor Hugo invité à le présider. *La Presse* ajoutait (sous la signature : A. Vermorel) : « Nous ne savons si le fait est vrai; mais nous avouons que, pour notre compte, loin d'y applaudir, nous le regretterions. Que les jeunes gens gardent leur libre allure, et, quand il s'agit d'une manifestation qui doit nous éclairer sur leurs sentiments, qu'ils ne se placent pas d'avance en tutelle. »

Vers cette époque, Ledru-Rollin et Schoelcher annonçaient l'intention de se rendre *incognito* à Liège, pour s'y mettre en rapport direct avec les étudiants français. Victor Hugo était à Bruxelles et s'occupait activement, disait-on, du Congrès. On disait aussi, parmi les réfugiés de cette ville, que les séances seraient orageuses et que les principes socialistes les plus radicaux y seraient proclamés par plusieurs orateurs, qui étaient d'accord pour critiquer de la manière la plus acerbe les institutions françaises.

Le 5 octobre, *L'Avenir National* annonçait que les étudiants d'Utrecht venaient, à leur tour, de publier une adresse à leurs camarades liégeois pour leur promettre de se rendre en nombre à leur invitation.

p. 9 A Paris, il en était peu question, la plupart des étudiants étant absents à l'occasion des vacances. Mais quelques-uns d'entre eux faisaient en province une active propagande. A Bordeaux notamment le Comité, qui avait déjà inséré une circulaire dans *La Gironde*, faisait à la jeunesse un chaleureux appel. « La liberté, disait-il, doit tout envahir, et il est temps qu'elle pénètre dans le haut enseignement. Or, cette réforme si désirée, il nous appartient spécialement de la réclamer et de la justifier, nous, les aînés de ceux qui vivent sous la règle universitaire, et qui pouvons, mieux que d'autres, en apprécier

les avantages et les vices. Étudiants de toutes les Écoles émettez vos vœux librement, car nos frères de Liège nous offrent une tribune libre.»

Il résulte des renseignements transmis à cette époque par M. le Ministre de l'Intérieur que ce Comité ayant sollicité l'autorisation de réunir les étudiants de Bordeaux, l'autorité administrative fit savoir à M. Marchet, auteur de la demande, que l'autorisation, sans être refusée, ne pouvait être officiellement accordée, à cause des relations qui existaient entre le Comité de Bordeaux et celui de Paris, dont il pouvait être considéré comme une fraction. M. Marchet déclara qu'il ne voulait pas s'exposer à des poursuites possibles, et la réunion n'eut pas lieu. Les membres de ce Comité étaient alors les sieurs Lafargue, Delboy, nommés plus haut, Marchet et Borde.

Quelques étudiants commençaient à rentrer à Paris et ne paraissaient pas disposés à se rendre à Liège; ils donnaient pour motif la question d'argent.

p. 10 Le sieur Giraud-Cabasse revint le 12 octobre de son voyage dans le Midi. Il annonça qu'il avait obtenu environ 400 adhésions, et les sieurs Joly et Pallier, comme lui membres du Comité, disaient en avoir reçu un très grand nombre. On s'occupa dès lors très activement de prendre les mesures nécessaires pour mener le Congrès à bonne fin. On prépara une circulaire qui avait déjà été insérée dans le numéro du *Sémaphore de Marseille* du 11 octobre, et que l'on se proposait de faire insérer dans les journaux de Paris, pour donner les dernières instructions aux adhérents et démentir le bruit d'après lequel la présidence du Congrès avait été acceptée par Victor Hugo; on décida qu'une lettre serait adressée au Ministère de Belgique pour demander quelles formalités les étudiants auraient à remplir pour pénétrer dans ce pays, et on projeta la formation d'un bureau permanent devant siéger à Paris, pour la délivrance des cartes aux membres du Congrès. Ce bureau devait être chargé, en outre, de recevoir de chaque

adhèrent une cotisation de 2 francs destinée à couvrir les frais et payer le voyage des rédacteurs de journaux qui seraient invités à se rendre à Liège. Le Comité de Liège avait fait connaître que les Chemins de fer belges avaient accordé aux membres du Congrès une réduction de 50 % sur le prix des places. On arrêta que les étudiants français se réuniraient à la frontière pour entrer tous ensemble à Liège, drapeau en tête. Le départ était fixé au 28 octobre. Enfin on avait résolu qu'après le Congrès, les étudiants français s'entendraient à Liège pour élire régulièrement un président, un vice-président, etc., qui garderaient leur titre en France à l'*état latent* (sic), pour servir en cas de besoin et former un point d'entente.

Toutes ces résolutions furent prises dans les premiers jours du retour du sieur Giraud-Cabasse. On s'occupa de les exécuter.

p. 11 La lettre suivante fut adressée au Ministère de l'Intérieur de Belgique :

« Excellence, les étudiants français devant se rendre en grand nombre au Congrès qui doit avoir lieu le 29 de ce mois à Liège, nous avons cru devoir, Monsieur le Ministre, vous en informer pour obvier aux inconvénients qui pourraient avoir lieu, au cas où une autorisation de Votre Excellence serait nécessaire. Agréez, etc. » Signé : Giraud-Cabasse, Joly, Pallier.

Cette lettre, rédigée par le sieur Giraud-Cabasse, fut recopiée par le sieur Ganesco, étudiant valaque, qui avait été chargé de recruter quelques jeunes gens de son pays pour entrer en Belgique avec le drapeau de sa nation. (Cette tentative échoua par suite du refus fait ultérieurement par le sieur Ganesco, et motivé sur son désir de passer au plus vite un examen et de retourner dans son pays). La lettre fut adressée à M. Gobert, à Bruxelles, qui devait la remettre au Ministre belge.

On prépara une circulaire contenant des instructions sur le mode et le jour du départ, la délivrance des cartes, etc. Elle fut faite au nom des délégués belges (ceux de Paris n'ayant

p. 12 pas cru pouvoir la signer sans se compromettre) et destinée à être imprimée en Belgique. On cherchait en même temps un local pour la distribution des cartes, et on entraît plus intimement en relation avec les journalistes pour obtenir d'eux des articles en faveur du Congrès. M. Labbé, de *L'Opinion Nationale* paraissait acquis, et M. Frédéric Morin avait écrit au sieur Giraud-Cabasse pour lui dire que le journal *L'Avenir National* était toujours à sa disposition. Et, effectivement, le 17 octobre, ce journal insérait comme *résumé d'une correspondance de Bruxelles*, le compte rendu d'une séance tenue à la Salle Académique par les étudiants et anciens étudiants de Bruxelles.

Le dernier paragraphe de cette prétendue correspondance, insérée sous la signature J. Mahiar, est ainsi conçue :

« Il est à espérer que les communications faites aujourd'hui dissiperont toutes les équivoques qui pourraient nuire au succès. Il serait plus qu'étrange, qu'en France spécialement, toutes les sympathies gouvernementales ne fussent pas acquises à un projet qui s'harmonise si parfaitement avec les idées développées naguères dans une occasion solennelle par M^r le Ministre de l'Instruction Publique, lorsqu'il exprimait le vœu de voir instituer, à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1867, un concours général entre les établissements d'instruction publique de l'Europe ⁽¹⁾. Ne peut-on pas considérer le Congrès de Liège comme un premier essai dans la voie tracée par M. Duruy ? »

En même temps, *La Presse* insérait dans son numéro du 18 octobre une lettre adressée par la Commission des Étudiants de Liège aux Présidents de toutes les Commissions d'Étudiants.

p. 13 Ces insertions de documents dans les journaux ne donnaient pas complète satisfaction aux membres du Comité de Paris.

⁽¹⁾ Un raisonnement semblable explique peut-être l'invitation adressée à Duruy par les étudiants liégeois.

Aussi se rendirent-ils le 20 octobre dans les bureaux des journaux *Le Siècle*, *l'Opinion Nationale*, *Le Temps*, *La Presse*, pour demander que les rédacteurs fassent des articles de fond. Au *Siècle*, on leur promit un article pour le lendemain ; à *La Presse*, le sieur Vermorel s'en chargea, ajoutant qu'il se plaindrait de ce que l'Administration procédait par voie d'intimidation vis-à-vis des étudiants. M. Darimon était présent et leur dit qu'il les soutiendrait partout, qu'il était toujours pour la liberté. A *L'Opinion Nationale*, M. Ch. Sauvestre s'engagea à faire un article.

Les rédacteurs tinrent parole (voir *L'Opinion Nationale* et *La Presse* du 21 octobre). Dans l'article de *La Presse*, Vermorel se fit l'écho de bruits relatifs à la prétendue malveillance de l'Administration, à propos de la décision que l'on lui attribuait relativement au projet de soumettre à toutes les rigueurs académiques les étudiants qui se rendraient à Liège, voire même de leur retirer leur inscription.

« Nous ne relevons ce bruit, ajoute le sieur Vermorel, qu'afin de fournir à qui de droit l'occasion de les démentir et d'empêcher que la malveillance ne s'en empare en les envenimant. Nous ne doutons pas, au contraire, que les étudiants français ne rencontrent toutes les facilités désirables pour se rendre à Liège, où ils auront à cœur de représenter dignement la France et de contribuer largement pour leur part à ce que le Congrès tienne les promesses de son programme. »

p. 14

On s'occupait sérieusement en Belgique d'organiser le bureau du Congrès. Le Comité qui avait fonctionné jusqu'alors se retira. Il fut établi que le Président serait un étudiant belge et qu'il serait choisi en dehors de ce Comité. On offrit la vice-présidence au sieur Giraud-Cabasse, qui l'accepta avec reconnaissance. A ce sujet, il fit part aux rédacteurs du *Siècle* de l'avertissement qu'il disait avoir reçu de la Faculté de Paris : « Acceptez, acceptez, lui répondit-on, nous vous soutiendrons jusqu'au bout ; nous en appellerons au Conseil de

l'Instruction Publique. Marchez, ayez confiance en nous.»
De même, à *L'Opinion Nationale*.

Néanmoins, cet avertissement fit peur au Comité français, et il fut décidé qu'il ne serait pas organisé de bureau pour la délivrance des cartes à Paris; que ces cartes seraient délivrées en Belgique, la veille et le matin du Congrès, sur la présentation des cartes d'étudiants. On envoya en même temps aux journaux une lettre dans laquelle il était dit que le Congrès n'avait pas pour but la politique, qu'il était spécialement réservé aux étudiants, et que, par conséquent, le bruit qui avait couru que M. Victor Hugo ou M. J. Simon aurait la présidence n'était pas fondé. Mais tout en faisant cette déclaration publique, le Comité disait à ses adhérents : « Nous criions bien haut qu'il ne s'agit pas de politique, mais, entre nous, notre but n'est certainement pas de rechercher la méthode que les pédagogues doivent employer pour faire l'école. »

p. 15

A Liège, l'assemblée des étudiants qui avait eu lieu le 10 octobre, pour la première fois depuis la fin des vacances, avait nommé six Comités pour l'organisation du Congrès. Ces six Comités étaient chargés : le premier, de procéder à la réception des étudiants étrangers qui devaient assister au Congrès et de rechercher le logement que chacun devait occuper; le 2^e, d'organiser les fêtes et excursions qui auraient lieu pendant le Congrès; le 3^e, de s'occuper de la rédaction des rapports et pétitions à faire; le 4^e, de pourvoir aux dépenses de l'organisation; le 5^e, de déléguer les étudiants liégeois qui devaient se mettre en rapport avec les étudiants étrangers pour les aider dans les démarches qu'ils auraient à faire afin d'obtenir des réductions du prix de leur transport; et, enfin, le 6^e, de choisir le local où se tiendrait le Congrès.

La Commission prit de nouveau la résolution de s'opposer de la manière la plus absolue à tout ce qui tendrait à s'écarter du programme, dans lequel était seule comprise la question de la réforme de l'enseignement. Elle décida qu'il serait

nommé des commissaires d'ordre qui seraient chargés de maintenir la tranquillité pendant les séances du Congrès; en cas de trouble ou de désordre, ces commissaires feraient cesser la séance, et la salle des délibérations serait évacuée immédiatement. Enfin, elle maintint que le Président du Congrès serait choisi parmi les étudiants actuels ou tout au moins parmi les anciens étudiants sortis de l'Université depuis un an au plus.

p. 16

Malgré les appels des étudiants belges, malgré la propagande faite à Paris et en province par quelques esprits remuants, malgré les excitations apportées par les sieurs Borde et Lafargue, membres du Comité de Bordeaux, à celui de Paris, qu'ils trouvaient dépourvu d'activité et de *couleur* et auquel ils reprochaient de proclamer trop souvent que la politique serait exclue du Congrès, le projet rencontrait peu d'accueil parmi la jeunesse de nos Écoles. Il paraissait certain, à la date du 21 octobre, que l'immense majorité s'abstiendrait. On le sentait à Liège et on cherchait à s'abuser sur la véritable cause de cet insuccès, en accusant l'administration française d'avoir apporté à la réalisation du projet des obstacles matériels, en même temps que l'on prétendait qu'une pression était exercée sur les étudiants par les sommités de l'enseignement.

Cependant, le Ministère belge avait reçu la lettre des sieurs Giraud-Cabasse, Joly et Pallier, et avait prié la Préfecture de police de faire savoir à ces Messieurs que les étrangers n'étaient soumis à aucune formalité à la frontière et qu'ils devaient seulement se mettre en mesure de pouvoir prouver leur identité et leur nationalité pendant leur séjour en Belgique, si l'autorité exigeait cette justification. La Préfecture se rendit au désir exprimé par le Ministère belge et M. Hubault, commissaire de police du quartier de la Sorbonne, fut chargé de notifier cette communication au sieur Giraud-Cabasse.

Le Comité voulut se faire une arme de cette notification et écrivit, le 23 octobre, au Préfet de Police la lettre suivante :

« La Préfecture de Police, par la notification émanant du

p. 17 Commissaire du quartier de la Sorbonne, qui nous a été faite le 21 de ce mois, nous avertissant qu'elle ne voulait mettre aucune entrave à la présence des étudiants au Congrès qui va avoir lieu à Liège, ayant par cela même reconnu que ce Congrès ne renferme aucun but politique, nous venons vous prier de vouloir bien nous accorder l'autorisation pour une réduction au chemin de fer que tous les pays étrangers donnent et que la Compagnie du Nord est prête aussi à nous accorder, si l'Administration le permet. Vu le peu de temps qui nous reste jusqu'à l'ouverture du Congrès (29 de ce mois), nous comptons sur votre bienveillance pour avoir une prompt réponse. Nous sommes, etc. Signé : Giraud-Cabasse et Albert Joly, étudiants en Droit. »

A cette lettre, le Préfet de Police répondit en chargeant le commissaire de police de signifier aux signataires qu'ils dénaturaient complètement le sens et la portée de la communication qui leur avait été faite, non pas au nom du Préfet de Police, mais au nom de l'Administration des Prisons et de la Sûreté publique à Bruxelles, en réponse à la demande qu'ils avaient adressée au Ministre de l'Intérieur en Belgique; qu'il n'était nullement question, dans la lettre de l'administrateur, des entraves à apporter ou à ne pas apporter à leur voyage; que les sieurs Giraud-Cabasse et Joly n'étaient donc nullement autorisés à se prévaloir comme ils le faisaient de l'assentiment du Préfet de Police, et qu'ils étaient invités à s'abstenir de dénaturer ainsi la portée de la communication qui leur avait été faite; quant aux réductions à obtenir sur le chemin de fer du Nord, cela ne regardait nullement le Préfet de Police.

p. 18

Les journaux de Paris continuèrent à publier quelques articles, notes, avis relatifs au Congrès. (Voir notamment *Le Temps* et *L'Avenir National* du 24 octobre). L'article de ce dernier journal, signé de M. Frédéric Morin, contient une copie d'une lettre par laquelle M. Lavertujon, Rédacteur en chef de *La Gironde*, de Bordeaux, avait accepté la présidence du

Comité local bordelais chargé de recueillir les adhésions. Cette lettre avait été remise directement à M. Fr. Morin pour les sieurs Lafargue et Borde, membres du Comité de Bordeaux. M. Fr. Morin pousse avec vigueur les étudiants français à se jeter dans la lutte. « Nous dirons donc, conclut M. Fr. Morin, à ceux qui ne sont pas inscrits : Allez à Liège ! Ne vous condamnez pas à vivre dans une espèce d'isolement intellectuel qui rétrécit les horizons et vous livrerait tôt ou tard à l'influence pernicieuse des plaisirs faciles. Habituez-vous de bonne heure à ces larges et pacifiques controverses avec toute la jeunesse européenne, où chacun a quelque chose à enseigner, où tous ont quelque chose à apprendre !... Formez les États-Unis de la Jeunesse ! Les irritations du journal *La France* et les quelques mauvais vouloirs que vous rencontrerez sur votre route ne prouvent qu'une chose, c'est que l'œuvre à laquelle vous êtes conviés a une très sérieuse importance. Si elle n'était qu'un jeu ou une vaine parade, personne ne s'en occuperait. Allez à Liège ! Discutez gravement, sérieusement, pacifiquement les questions qui se rattachent à l'éducation de la jeunesse : c'est-à-dire à la transformation intellectuelle et morale de l'humanité. L'Europe intelligente et libérale vous suivra dans vos travaux avec une attention curieuse et sympathique. »

p. 19

A Liège, plusieurs réunions d'étudiants relatives à l'organisation du Congrès eurent lieu. Dans l'une, tenue le 24 octobre, il fut décidé à la majorité des voix que, contrairement aux indications contenues dans le programme, et si énergiquement maintenues jusqu'alors, les discussions politiques et religieuses seraient tolérées au Congrès. Cette décision donna raison à ceux qui soutenaient que la question d'enseignement ne pourrait être traitée, en dehors des questions religieuses et politiques, dans une assemblée composée de jeunes gens de divers pays et imbus d'idées ardentes et progressistes. Il devint dès lors certain que les constitutions de plusieurs

États soumises au régime parlementaire ou au régime absolu seraient vivement attaquées.

p. 20 Le même jour, 24 octobre, une assemblée générale des étudiants eut lieu à Liège. M. Gobert, vice-président du Comité prononça un long discours dans lequel il fit connaître toutes les péripéties et toutes les difficultés qui avaient précédé la réunion du Congrès; il se flattait que ce Congrès ne serait ni stérile ni révolutionnaire, et il en attendait d'heureux résultats. Il annonça que le projet avait rencontré de l'opposition de la part du Gouvernement français, parce que la nomination de Victor Hugo comme président avait été présentée comme définitive et comme un acte hostile à l'Empereur et il donna l'assurance que jamais le Comité n'avait songé à offrir cette présidence à Victor Hugo. Un avocat nommé Dumonceau prit ensuite la parole, et, dans une allocution véhémante, il parla des progrès devenus nécessaires pour l'éducation publique. Il finit par s'écrier « qu'il était temps de faire valoir les droits des élèves et de faire ressortir les devoirs des professeurs ».

Le 25 octobre, à Paris, une réunion eut lieu chez Giraud-Cabasse. Il y avait les deux délégués de Bordeaux, Borde et Lafargue, deux avocats et un individu âgé de 40 à 45 ans, professant les opinions révolutionnaires les plus exaltées. Ses auditeurs furent même d'avis qu'il avait dépassé les bornes dans son discours. Dans cette réunion, on discuta le rapport à faire sur l'état de l'enseignement. Des avocats furent chargés de le faire, l'un en ce qui concerne l'enseignement du Droit, l'autre pour les Lettres, etc., et un nommé Derieux pour l'instruction primaire. Puis une lettre de remerciement fut rédigée pour M. Fr. Morin, à propos de l'article inséré par lui dans *L'Avenir National*. Enfin, on prit rendez-vous pour aller chez ce publiciste, qui avait fait prier ces messieurs de le venir voir. M. Morin reçut les étudiants avec empressement. Ils lui rendirent compte des démarches qui avaient été faites pour obtenir la réduction du prix de transport sur le chemin de fer; ils dirent qu'ils avaient été renvoyés avec une fin

p. 21

de non-recevoir par M. le Ministre de l'Intérieur et par le Préfet de Police, que la Compagnie du Chemin de fer leur avait bien promis la réduction, si le Gouvernement y consentait; qu'ils avaient même obtenu une promesse écrite par M. Léon Say; mais qu'ils n'avaient pas pu réussir, parce que l'Administration leur avait répondu que cela ne la regardait pas. M. Morin leur répondit que la lettre de M. Say était une pièce précieuse, que les journaux pourraient, espérait-il, rendre compte de leurs démarches, qu'il en parlerait lui-même; mais qu'il devait leur avouer que c'était pour un journal une chose risquée qui pourrait lui amener un *communiqué*, sinon un avertissement; que cependant chaque journal avait ses ruses de guerre, et qu'on trouverait peut-être moyen de publier un article sans trop de danger.

Enfin M. Morin termina l'entretien par quelques conseils. Il leur dit notamment que la France verrait, en général, le Congrès avec plaisir; que le programme était beau et fécond, mais qu'il y avait deux écueils à éviter, de rester trop froids ou d'être trop exaltés. « Pour ma part, ajouta-t-il, j'aimerais mieux vous voir un peu exaltés que tièdes : que peut-on vous faire ? Rayer vos inscriptions ? Il y a d'autres Facultés en France. » Il termina en disant qu'il pensait qu'un rédacteur de *L'Avenir National* se rendrait au Congrès, mais que si cela n'était pas possible, il les priait de chercher quelqu'un qui se chargeât de lui envoyer chaque jour des rapports, ajoutant qu'il était tous les jours à leur disposition et qu'il les priait de revenir le voir avant leur départ pour Liège.

p. 22

Il n'est pas inutile de relater qu'en terminant la conversation, M. Fr. Morin engagea fortement les étudiants à élire un comité permanent avant de se séparer à Liège.

Le 26 octobre, une nouvelle réunion d'étudiants eut lieu à Liège. Le vice-président de la Commission organisatrice, M. Desmarets ⁽¹⁾, envoya sa démission par écrit; il avait été

(1) *Sic.* Lire Demanet.

nommé comme appartenant au parti catholique et il avait compris qu'il ne pourrait conserver cette position. Sa démission fut accueillie par les membres du Comité; et il fut remplacé par M. Degueux ⁽¹⁾ dont les idées progressistes étaient connues comme très avancées. M. Giraud-Cabasse, mandé par dépêche télégraphique, arriva de Paris pendant les délibérations au sujet de ce remplacement, et quelques étudiants lui proposèrent aussitôt la vice-présidence; mais il fut répondu par le Président du Comité que M. Giraud-Cabasse étant étranger ne pouvait être nommé à ce poste, et que d'ailleurs tous les présidents des comités étrangers étaient, en vertu d'une décision antérieure, admis au Congrès comme membre du bureau.

On annonçait pour ce jour-là l'arrivée de plusieurs étudiants français, et on se disposa à aller à leur rencontre au chemin de fer. Mais, néanmoins, on commençait dès ce jour-là à trouver insolite la conduite des Français. Ils avaient demandé et obtenu la cession d'une salle particulière pour s'y réunir, afin de pouvoir se concerter sur les objets de la discussion.

p. 23 Le 25, à Paris, avait été rédigée une note aux journaux pour rendre compte des démarches faites auprès de l'Administration française au sujet du prix de voyage de Paris à Liège. Cette note était, paraît-il, assez violente, mais elle ne fut pas insérée par suite du départ de Giraud-Cabasse pour Liège et d'une communication qui fut faite au sieur Joly par M. Giraud, Inspecteur de l'Université, au sujet des mesures auxquelles il s'exposait par ses intrigues.

On disait, parmi ces jeunes gens, que la principale lutte aurait lieu entre les libéraux et les catholiques cléricaux; que soixante étudiants appartenant au Cercle catholique de la rue Cassette se rendraient à Liège avec des discours bien travaillés; que le Comité des Avocats, dit Comité de l'Île

⁽¹⁾ *Sic.* Lire Desguin.

Saint-Louis, sous la présidence du sieur Aubert, s'y rendrait également pour grossir les rangs des libéraux.

Il s'établit, à partir de ce moment, une scission entre le Comité Giraud-Cabasse et la coterie dite de la *Rive Gauche*, à laquelle se joignirent les sieurs Borde et Lafargue. Une réunion de cette coterie eut lieu le 24 octobre; trente adhérents y assistaient, parmi lesquels se trouvaient les sieurs Ténot, du *Siècle*, Borde, Lafargue, Rey, Villeneuve (du *Candidé*), Jacquelard, Casse, etc... Chacun y fit connaître le sujet qu'il traiterait, et on s'y distribua le travail. Là commença également l'exposé des doctrines matérialistes et socialistes de ces jeunes gens. Jacquelard ⁽¹⁾ et Casse s'y montrèrent excessivement violents, et on pensait déjà qu'ils pourraient bien *casser les vitres* (sic) à Liège. Ils se proposaient de partir le 27 octobre et de chanter la *Marseillaise* après avoir passé la frontière.

p. 24

Plus le temps passait, plus le nombre des étudiants annoncés comme devant se rendre au Congrès diminuait : de 2000, le nombre était descendu à 200; et les renseignements recueillis en province faisaient connaître que les assertions du sieur Giraud-Cabasse au sujet des adhésions recueillies dans le Midi de la France étaient controversées. A Lyon, à Marseille, à Toulon, à Montpellier, aucun comité local n'avait été organisé; à Bordeaux, l'appel du Comité n'avait été reçu qu'avec une excessive froideur, et le mouvement ne s'était nullement accentué. Quant aux étudiants portugais qui, disait-on, devaient arriver à Bordeaux par le paquebot *La Guyenne*, on constata, à l'arrivée de ce bâtiment, le 18 octobre, qu'il n'en était pas venu un seul.

D'un autre côté, aux noms des étudiants de la coterie du *Candidé* et de la *Rive Gauche* que l'on signalait déjà pour leur exaltation, on ajoutait ceux des sieurs Levraud, Rey, d'Alibrand, Dubois, Delbois, Protot, Villeneuve, etc. Ils préludaient

(1) Jaclard.

à leurs discours par des chansons hostiles au Gouvernement impérial.

p. 25 Le 27, une dernière réunion des étudiants eut lieu à Liège avant le Congrès. Il avait été arrêté d'abord que le Président, le sieur d'Hoffschmidt, aurait un pouvoir discrétionnaire absolu; dans cette dernière réunion, un amendement fut présenté à ce sujet. Après une vive discussion et plusieurs votes successifs, il fut décidé que le droit de rappel à l'ordre et à la question, qui avait été accordé antérieurement au Président seul, *serait maintenu*, avec la condition toutefois que le bureau serait consulté, dans le cas où la légitimité et l'opportunité du rappel seraient sérieusement contestés, et que le Président devrait alors se conformer aux décisions des membres du bureau. Ce bureau fut définitivement composé du Président et des vice-présidents nommés par les étudiants de Liège, à moins, ce qui n'était pas regardé comme probable, qu'il n'en fût décidé autrement en assemblée générale. Dans cette même séance, l'avocat Dumonceau recommanda aux étudiants de ne pas faire ressortir les libertés dont jouissent les Belges, de peur d'offenser les Français et de blesser leur amour-propre.

Le 28, peu d'étudiants étaient arrivés; la ville de Liège avait conservé sa physionomie habituelle, et la population semblait ignorer l'ouverture prochaine du Congrès. On attendait le soir les étudiants d'Anvers, de Bruxelles, de Hollande, et quelques délégués des villes du nord de la France. Les universités allemandes ne devaient pas envoyer de délégués spéciaux.

Telles sont les différentes phases par lesquelles a passé l'organisation du Congrès de Liège. D'un côté, les étudiants belges, calmes, modérés, conciliants, se proposant de tout faire pour éviter toute occasion de blesser les hôtes qu'ils avaient appelés dans leur pays. De l'autre, une minorité d'étudiants français se montrant imbus de doctrines matérialistes, socialistes, hostiles aux institutions de leur pays et paraissant tout disposés à changer complètement le programme

tracé d'avance et à faire succéder l'emportement de la passion politique au calme des discussions théoriques relatives à l'enseignement.

p. 26 Le 28 au soir, les étudiants de Paris arrivèrent; d'abord, ceux de la fraction modérée; les plus exaltés, c'est-à-dire ceux de la coterie du *Candide*, vinrent un peu plus tard. Les étudiants belges et les quelques Français déjà arrivés se rendirent à la gare à la rencontre de ces derniers, les ramenèrent comme en triomphe à travers la ville jusqu'au Cercle. On avait chanté la *Marseillaise* pendant tout le trajet.

Au Cercle, se trouvèrent réunis environ 1200 jeunes gens, moitié intérieurement, moitié extérieurement, faute de place. A peine fut-on arrivé que le sieur Rey, Aristide, de Paris, remercia avec émotion les étudiants belges. Puis il dit quelques mots « sur l'alliance future des peuples, sur la tyrannie qui opprime la France et sur la liberté que nous ne pouvons attendre longtemps ». Après lui, le sieur Lafargue prit la parole au sujet des rubans aux couleurs françaises que les étudiants français portaient à leur boutonnière, et en demanda la suppression. Quelques voix ayant proposé d'adopter une seule couleur, la verte, celle des Belges, Lafargue répondit : « Non ! Non ! la rouge, il nous faut la rouge, et elle triomphera ici et ailleurs. »

p. 27 Puis, s'adressant aux étudiants français, il les invita à se rendre dans une salle spéciale pour affaire urgente. Là, on répéta ce qui avait été dit précédemment à Paris, dans la réunion de la coterie du *Candide*; que le sieur Giraud-Cabasse n'était pas assez avancé et ne pouvait rester Président du Comité français. Dans cette réunion à laquelle prirent part quarante jeunes gens environ, furent tenus les discours les plus exaltés, principalement par les sieurs Lafargue, Delbois, Casse, Tridon, Regnard, Rey, Villeneuve, Protot, Losson, Pallier et autres. On en vint presque aux voies de fait. Dès le commencement, le sieur Giraud-Cabasse, voyant la tournure que prenait la discussion, avait donné sa démission. On

nomma alors le sieur Rey, Président, et le sieur Regnard, Vice-Président des étudiants français.

Le lendemain, 29, eut lieu l'ouverture du Congrès.

Les étudiants, au nombre d'environ deux mille, se rendirent à l'Hôtel de Ville, où le bourgmestre de Liège les harangua. Il leur dit notamment qu'ils pourraient dire, en rentrant dans leur patrie, à leurs parents, à leurs amis, « que la liberté n'était pas le désordre comme on le leur répétait souvent et qu'ils auraient eu sous l'égide de la liberté belge, plus de généreux élans que sous l'empire de la pression ». Il est à remarquer qu'il n'y avait guère que des Français avec les Belges; on comptait trois Allemands, un seul Espagnol, pas un Anglais. Après l'allocution du bourgmestre, on se remit en route pour se rendre à la salle des séances.

p. 28 A peine avait-on franchi le seuil de l'Hôtel de Ville, que les sieurs Lafargue, Casse, Villeneuve et Tridon exhibèrent un long crêpe noir, l'attachèrent à une perche et se mirent en marche, remplaçant par ce signe de deuil le drapeau tricolore qu'ils auraient dû porter, comme les étudiants des autres pays portaient leurs couleurs nationales. On traversa ainsi la plus grande partie de la ville de Liège. A ceux qui demandaient quelle était la signification de ce crêpe noir, on répondait que c'était « le deuil de la liberté française ». Un peu avant d'arriver à la salle des séances, le sieur Giraud-Cabasse envoya chercher un drapeau français, mais sans aigle, et alors la moitié des Français se séparèrent des autres et vinrent se ranger autour de nos couleurs. Les deux drapeaux, le tricolore et le noir, furent introduits dans la salle. Là, le sieur Rey monta sur une chaise placée elle-même sur une table et demanda que le drapeau tricolore fût exclu de la salle, « le drapeau rouge étant seul celui de la France; que tant que le drapeau tricolore resterait dans la salle, le crêpe noir flotterait à côté; que d'ailleurs, les hommes étant tous frères, n'avaient pas besoin de signes inventés par les tyrans ».

Un grand tumulte se fit alors dans la salle et, au milieu des

cris et des interpellations qui se croisaient, le Président d'Hoffschmidt fit retirer de la salle tous les drapeaux, même le drapeau belge. Cette scène s'accomplit au milieu des cris : Vive la République !

Le calme rétabli, le Président prononça un discours sur les avantages de la liberté et souhaita la bienvenue aux étudiants étrangers. Puis il indiqua la marche que l'on se proposait de suivre dans la discussion. « Puisse ce Congrès, dit-il encore, écartier loin de nous les honteuses palinodies qui rendent possibles tous les despotismes et toutes les usurpations, en remplaçant partout le culte de l'idée par le culte de tout ce qui est riche et puissant. »

p. 29 Le sieur Regnard, étudiant français, remercia les étudiants liégeois au nom de ses camarades de Paris. « Venus, ajouta-t-il, de cette terre de France où la liberté était jadis connue, nous espérons pendant ces quatre jours, faire un apprentissage utile, et nous félicitons nos camarades de Belgique d'appartenir à un pays où l'initiative d'un Congrès fraternel a pu être prise ».

Après lui, un avocat de Bruxelles, M. Scailquin, prit la parole et produisit une certaine sensation. Il passa en revue les pays qui avaient envoyé des étudiants à Liège et s'arrêta longuement sur la France. « Il ne faut pas encore désespérer d'elle, dit-il, le malheur n'est pas éternel. » Puis il fit un pompeux éloge des braves athlètes qui s'étaient montrés dignes de leurs ancêtres, et qui, en traversant la frontière, avaient montré autant de courage que des soldats allant à la bataille; « car il y a encore des tyrans, mais que ce mot ne souille plus notre bouche ».

La séance fut terminée par la rédaction de l'ordre du jour du lendemain.

Au bureau siégeaient, à côté du sieur d'Hoffschmidt, les membres choisis par les étudiants des différents pays : MM. Saro de Magallan, pour l'Espagne; Rey et Regnard, pour la France, Schramm, de Jong pour la Hollande; Gondry pour

l'Université de Gand, Peemans pour celle de Bruxelles, Marguery pour celle de Louvain, Ceulemans pour l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, Gobert et Desguin, pour l'Université de Liège.

p. 30 Dans la séance du 30 au matin on traita de l'enseignement en général. M. Dubosc ⁽¹⁾, de Lyon, malgré des voix qui demandaient que la parole lui fût retirée, conjura les membres du Congrès « de ne point justifier par avance les mesures arbitraires dont ils pourraient être victimes. Ne tournons pas au burlesque, dit-il, et nous y tournerions si, sous le couvert de la question de l'enseignement, nous venions traiter des questions politiques, religieuses ou sociales... Nous ne pouvons avoir la prétention de renverser l'ordre social, ce serait puéril. On rirait de nous et l'on aurait raison. Pas de propositions incendiaires qui bouleversent les têtes. N'oublions pas que si la Belgique nous a réunis à l'ombre de sa liberté, ce n'est pas pour que nous y portions nos haines et nos rancunes. Au-dessus des partis, plaçons la nationalité et l'indépendance de la patrie. L'instruction seule conduira le monde à la liberté; ne faisons pas appel aux sourdes passions ». Cet appel à la modération, loin de produire un effet salutaire, fut maintes fois interrompu par des huées et, en présence des menaces qui lui étaient faites, M. Dubosc jugea prudent de quitter Liège. Des menaces furent faites également à M. Legrand.

Après M. Dubosc, M. Burke, jeune Anglais, petit neveu du cardinal Wiseman, résidant depuis longtemps en Belgique, s'élança à la tribune, où il maltraita son prédécesseur et développa les théories matérialistes les plus brutales. Puis, MM. Delbois, étudiant de Paris, Foucher de Careil, ancien député bien connu pour ses opinions catholiques, Mélotte (de Jodoigne) et plusieurs autres se succédèrent à la tribune au milieu d'un désordre général. M. Germain Casse, l'ancien gérant du jour-

(1) Lire : Dubost.

p. 31 nal *Le Travail*, réfugié en Belgique pour échapper aux suites d'une condamnation à un an de prison et 100 francs d'amende pour délit de presse, provoqua un orage. Ce que le Congrès devait décider, selon lui, c'était si l'éducation devait avoir pour base l'homme ou Dieu, si l'on devait s'appuyer sur le catholicisme, c'est-à-dire sur le dogme de la fatalité historique ou religieuse, ou sur la science. Il demanda qu'on posât la question de l'enseignement au point de vue fondamental... qu'on choisit entre l'homme et Dieu. « Sommes-nous pour le passé ou pour l'avenir, et voulons-nous arborer les couleurs de l'avenir, couleurs vaincues que je ne nommerai pas. Pour nous, c'est l'homme que nous voulons relever, dit-il. »

Les étudiants français appuyèrent la proposition de Casse. M. Foucher de Careil essaya de la réfuter. Trois étudiants en médecine, Regnard, Armengaud, Lafargue, répliquèrent à ce dernier; mais il y eut entre eux peu d'accord. Regnard s'était annoncé comme matérialiste et comme disciple de l'école positiviste. Armengaud lui prouva qu'il ne savait pas un mot de la doctrine positiviste et fit à son tour une longue exposition de cette doctrine. Pressé de conclure par l'assemblée impatiente, il dit : « Il résulte des faits que je viens d'exposer que la morale catholique est une morale de dépravation et de lâcheté et qu'il faut éliminer de l'enseignement le catholicisme et tout élément religieux. »

p. 32 Il est bon de noter que dès cette première séance consacrée à la discussion, la seule, à proprement parler, dans laquelle la question de l'enseignement ait été traitée, l'assemblée commençait à se fatiguer des interruptions des fanatiques politiques qui y avaient pris la parole et que des murmures très accentués ont couvert les protestations imprudentes et déplacées de ces derniers.

Les séances du 30 octobre au soir et du 31 au matin furent au moins aussi violentes que la première. La tribune y fut à peu près exclusivement occupée par les matérialistes français. Lafargue, Casse, Fontaine (Léon), y prononcèrent des

discours d'une exaltation inouïe. Un grand tumulte régna pendant celle du 30 au soir, et les rappels à l'ordre et à la question se succédèrent presque sans cesse. C'est le groupe parisien, imbu et propagateur des doctrines de *La Rive Gauche*, du *Candide*, etc., qui donna le signal du désordre. Ce groupe témoigna une intolérance frénétique contre les principes religieux et politiques opposés aux siens. Les journaux libéraux se sont abstenus de publier une relation des faits les plus graves, afin d'atténuer autant que possible la véritable physionomie du Congrès. Mais le journal *La Rive Gauche*, dont la publication a continué à Bruxelles, a donné un compte rendu exact, comme une sorte de glorification de ses amis. Les chants de triomphe de ses rédacteurs caractérisent les véritables intentions des organisateurs de ces manifestations.

p. 33

Du reste, ce n'est pas seulement pendant les séances du Congrès que les étudiants français se livrèrent à ce dévergondage de paroles. En ville, les matérialistes révolutionnaires, fatalistes, socialistes français, comme ils se désignaient eux-mêmes, répandirent une sorte de terreur; on les appelait les Jacobins. Dans l'hôtel qu'ils habitaient, avaient lieu tous les soirs des séances particulières où les théories les plus sanglantes se firent jour. Un groupe de quinze jeunes gens environ y prenaient part; mais on ne comptait pas parmi eux plus de cinq ou six meneurs, principalement les sieurs Casse, Léon Fontaine, Lafargue, Losson, Jacquelard, Tridon, Regnard, Rey, Villeneuve. Casse, en parlant de l'autorité, disait : « *Delenda est Carthago*. Quand on parle de la police, gare ma bourse; quand on parle de Dieu, gare mon échine; quand on parle de Bonaparte, gare la liberté. La France est mourante et écrasée dans les mains des voleurs et des bandits. »

Léon Fontaine : « Révolution et socialisme, pour arriver à la négation de l'autorité et de Dieu, voilà ce que nous voulons. » Éloge de Danton, Marat, Saint-Just, Desmoulins, Hébert, etc...

Losson : « Il s'est trouvé un soldat qui a trouvé après lui en Europe la révolution prostituée, qui a détruit la grande commune. »

Dans cette séance du 30 au soir, Losson monta à la tribune et déclara « qu'il résultait pour lui des précédentes discussions que la jeunesse était révolutionnaire ». Ce mot donna lieu à de violentes protestations de la part des étudiants belges. Le sieur Losson ayant persisté et étant parvenu à dominer de sa voix le tumulte qui s'ensuivit, le désordre devint à son comble, et c'est dans ces circonstances que la séance fut levée.

Dans la quatrième séance, les principes terroristes de la Convention française furent exposés et soutenus comme les seuls justes et légitimes.

p. 34

Le sieur Fontaine attaqua la Constitution belge qui, dit-il, « ne procure aucune liberté absolue, ni celle de la presse, ni celle de la tribune, ni celle des cultes, ni celle des associations, etc. » Un jeune Belge s'élança à la tribune et protesta énergiquement contre ces paroles. Il dit entre autres choses, « que la réunion du Congrès était une preuve du règne de la liberté la plus illimitée en Belgique ».

Le sieur Georges Janson, avocat à Bruxelles, dit textuellement : « La France est gouvernée par des traîtres et des bandits. Ce n'est pas le drapeau couvert d'un crêpe qu'il nous faut ici, au nom de la France, mais celui de tous les vrais démocrates, le drapeau rouge. » A ces mots, une tempête éclata. Les socialistes français, les sieurs Rey et Regnard, au bureau des Présidents, firent retentir la salle de leurs applaudissements et de leurs trépignements. Le reste de l'assemblée se leva et réclama à grands cris le retrait de la parole de cet orateur incendiaire.

C'est à cette séance que se produisit le fait relatif au Consul de France. Le sieur Germain Casse, de Paris, monta à la tribune pour insulter le gouvernement français et faire l'apologie du décret qui condamna Louis XVI à la peine de mort. Il

p. 35

s'écria ensuite « qu'il ne fallait pas de drapeau ou qu'il fallait le drapeau rouge, qu'il n'aimait pas les décorations et qu'il en avait une devant lui » (le Cónsul français était placé au-dessus de la tribune); « qu'il n'osait faire connaître toute sa pensée, parce qu'il n'aimait pas les espions et qu'il y avait à côté de lui un monsieur qui prendrait note de ses paroles, etc. ». En parlant ainsi, il montrait du doigt notre Consul, qui se leva de sa place et quitta l'assemblée.

La séance du 31 janvier ⁽¹⁾ fut relativement pacifique. Elle fut consacrée à des remerciements réciproques, et les orateurs s'y montrèrent calmes, à l'exception de Casse et Jacquelard, qui cherchèrent à y apporter du trouble.

M. Legrand, de Paris, dans la séance du 1^{er} novembre, avait pris la parole pour proposer d'adresser au Sénat français une pétition dans le but de réclamer quelques réformes dans les Écoles de Droit et de Médecine et la création d'une chaire politique. MM. Tridon et Rey avaient refusé d'accéder à cette proposition : « rien demander à un gouvernement qui leur tient le pied sur la gorge ». Ils étaient ensuite sortis de la salle pour faire acte public de protestation. Mais leur absence n'avait pas empêché le cours des délibérations; quelques membres avaient fait seulement cette observation : « Il eût mieux valu pour tous que les Français eussent réglé leurs affaires de ménage chez eux et qu'ils eussent lavé leur linge sale en famille. »

Dans la dernière séance, M. Legrand, qualifié de rétrograde, de Girondin et même de *mouchard*, prit la défense des libéraux français, qui veulent perfectionner la Constitution impériale dans le sens de la liberté modérée et qui s'occupent d'améliorer peu à peu la situation intellectuelle et matérielle des classes populaires. Il ne voulait pas, dit-il, accepter pour eux et pour lui la qualification de *démocrates maculés*.

(1) Lire : octobre.

p. 36 Le sieur Casse s'élança alors à la tribune et commença sa harangue par ces mots : « Je suis révolutionnaire, socialiste, athée etc. » Rappelé au calme par de violentes réclamations, il affirma que lui et ses amis voulaient aussi la liberté et qu'ils accourraient tous défendre celle de la Belgique si elle était menacée. »

Le sieur Rey entreprit de convaincre de même l'assemblée de ses sentiments en faveur de la liberté et de la justice universelles, mais ses protestations et les serremments de mains aux Français modérés ne parvinrent pas à effacer le souvenir de l'acte odieux dont le drapeau tricolore avait été l'objet.

On s'occupa ensuite de fixer le sujet et l'époque du prochain Congrès. M. d'Hoffschmidt, Président, clôtura le Congrès par ces mots : « Que l'on ne dise pas que le Congrès n'a pas produit de résultats pratiques. Il a été ce qu'il devait être. Il a élevé une tribune impérissable et constitué une force, et à cette force appartient, je ne dirai pas le gouvernement, mais la direction de l'humanité. »

Il fut convenu que l'enseignement servirait encore de texte au prochain Congrès, indiqué comme devant avoir lieu à Bruxelles en 1867, à Pâques. Il paraît que les étudiants belges et français ont pris des dispositions pour correspondre à l'aide d'un système secret. La correspondance doit être échangée entre le sieur d'Hoffschmidt et deux étudiants de Liège d'une part, et les sieurs Rey, Lafargue et Casse, de l'autre.

Le soir, après la clôture du Congrès, un étudiant qui se trouvait au Café de la Renaissance annonça qu'il partait pour Paris et demanda si quelqu'un avait des commissions.

p. 37 « Oui, s'écria Casse, tu iras voir Badinguet de ma part et tu lui f... un coup de poignard. » Ces paroles furent accueillies par de vigoureux applaudissements de la part de ses amis ; mais le public était morne et stupéfait. Les réfugiés les plus avancés déclaraient qu'ils n'avaient jamais vu dans les Clubs de 1848 une violence pareille à celle qui était affichée par les Français.

Le même soir, pendant le bal des étudiants, les sieurs Rey, Regnard et Casse montèrent vers minuit sur l'estrade des musiciens et entonnèrent la *Marseillaise*. Ils s'attendaient à une ovation. Mais les étudiants belges firent monter sur l'estrade une chanteuse du Casino, nommée Risetite, et lui firent chanter la *Marseillaise des étudiants liégeois*, beaucoup moins accentuée que le chant français. Après ce chant qui avait interrompu les Français, les étudiants belges portèrent Risetite en triomphe, laissant les sieurs Rey, Regnard et Casse complètement isolés auprès des musiciens. Cet échec leur fut très sensible. La soirée se termina par une parodie des réunions du Congrès qui dura près d'une heure et fut faite avec assez de succès par quelques jeunes gens ivres montés sur des chaises.

Le 2 novembre, presque tous les étudiants étrangers avaient quitté Liège. On a remarqué que les étudiants belges, qui avaient reçu à bras ouverts ceux que l'on a appelé les Jacobins, les Montagnards français, se sont abstenus de les accompagner à leur départ, leur manifestant ainsi le mécontentement qu'ils avaient éprouvé de leur licence effrénée et de leurs prétentions intolérables.

p. 38 Les étudiants français ont quitté la Belgique sans mot d'ordre donné : c'est-à-dire que chacun est parti séparément. Mais certains d'entre eux n'ont pas voulu rentrer en France sans se mettre en relation avec les membres les plus exaltés de la démagogie réfugiée en Belgique. Ceux-ci, de leur côté, n'ont pas manqué de saisir l'occasion qui leur était offerte de nouer des relations avec la jeunesse des Écoles. La coterie de la *Rive gauche* se rendit donc à Bruxelles, où eut lieu dans la soirée du 3, au local de la Société *Le Peuple* ou *La Démocratie militante*, un meeting de démocratie socialiste.

La *Rive Gauche*, dans son numéro du 5 novembre, a donné un compte rendu très étendu de cette réunion. Les orateurs s'y sont fait remarquer par un langage qui a dépassé en violence les discours tenus à Liège, et on a pu faire, à cette occa-

sion, cette remarque que les démocrates de tous les pays, qui réclament avec tant d'instances l'abolition de la peine de mort, ont dû être surpris d'apprendre que les républicains belges et français qui se disent *immaculés*, se sont montrés décidés à guillotiner leurs adversaires.

On ne peut passer sous silence les propos les plus saillants des étudiants français.

p. 39

Tridon : « La lutte est en ce moment entre l'homme et Dieu, entre l'avenir et le passé. Le catholicisme est le grand adversaire de la Révolution. La lutte finira; mais il faut que nous fassions appel à la Révolution, à la force. On nous dit tous les jours : amenez le triomphe pacifique de vos idées. Nos adversaires agissent-ils ainsi ? Vous le savez, quand ils sont les plus forts, ils guillotinent. Qu'ils prennent garde, des peines terribles attendent les grands scélérats ! Je le répète, le catholicisme a été le dogme du monde; c'est à la Révolution qu'il appartient de l'anéantir. Mais la Révolution ne peut s'accomplir que par la force, et cette force, elle est en nous. Nous vaincrons. »

Casse : « Qu'est-ce que la Révolution, c'est le triomphe du travail sur le capital, de l'ouvrier sur le parasite, de l'homme sur Dieu ! Voilà ce que nous voulons. Voilà la Révolution sociale qui comporte les principes de 89, les Droits de l'Homme poussés jusqu'à leurs dernières conséquences. En présence d'un principe aussi grand, aussi pur que celui-là, qu'est-ce qu'un homme ? Rien. Ne nous inquiétons donc pas des obstacles à détruire, des barrières à surmonter. Il faut haïr, c'est prouver qu'on aime. Le peuple ne veut plus que la bourgeoisie l'exploite; il ne veut plus être esclave. Citoyens, on vient de faire l'éloge de la France. La France n'est rien. C'est parce que nous sommes des hommes, non parce que nous sommes Français que nous sommes quelque chose. Pas d'étroites frontières ! »

« Il faut que la fraternité embrasse le monde. Eh bien ! Jurons haine à la bourgeoisie, haine au capital, droit au

travail; non c'est là une conception absolue, droit aux travailleurs ! Unissons-nous, groupons-nous autour du drapeau rouge, qu'un poète abattit jadis, ne comprenant que trop que le drapeau rouge c'est l'appel aux armes, le peuple qui lutte et qui triomphe. En 1830, en 1848, le peuple a été, non généreux, mais dupe. Il s'agit de savoir si nous endurerons plus longtemps l'esclavage. Soyons nettement, carrément, hardiment révolutionnaires, ou bien retournons à Rome et baisons la mule du pape. »

p. 40

Lafargue : « Les hommes sont solidaires; ils doivent s'unir dans le grand principe de la mutualité et repousser toute idée extra-humaine qui n'a de fondement nulle part. Guerre à Dieu ! Le progrès est là. »

Rey, Aristide : « Citoyens ! Compatriotes, plutôt, car nous sommes tous de la même patrie ! depuis dix-huit siècles, le peuple souffre et travaille. A côté de lui, souffrant comme lui, travaillant comme lui, quelques hommes, malgré l'inquisition, malgré les cachots toujours fermés, malgré les bûchers toujours brûlants, étudiaient et apportaient obscurément, silencieusement, en secret parfois, leur pierre à l'édifice de la science. Aujourd'hui, cet édifice est élevé et sa riche architecture brille aux yeux de tous. Pour y marcher, nous avons un mot : Justice ! Pour y arriver, un moyen : Révolution ! La liberté régnera bientôt; les esclaves deviendront les maîtres; il y a place pour tout le monde au grand soleil de la Révolution ! »

Losson : « Qu'avons-nous à attendre plus longtemps la Révolution ? Nous avons la force, nous sommes le peuple. C'est sur le champ de bataille qu'il faut nous donner rendez-vous. Je n'ai qu'un mot à dire : aux armes ! »

Jacquelard : « La misère du peuple est un obstacle à l'instruction gratuite, on vous l'a dit. Voici le moyen d'en sortir, car il ne suffit pas de montrer le peuple opprimé par la bourgeoisie, il faut la vaincre. Or, il est un congrès que nous hâtons de tous nos efforts et qui sera d'une autre nature que celui

p. 41

de Liège; il se tiendra dans la rue et nos fusils concluront. »

Il ressort très clairement des renseignements qui précèdent que les étudiants français se sont abstenus de se faire représenter au Congrès de Liège.

Soixante à peine s'y sont rendus; les uns, en majorité, paraissant décidés à traiter sérieusement la question mise au programme, les autres, pour faire du bruit autour de leur personnalité. Ces derniers, on les a vus à Paris, prendre part à toutes les manifestations qui ont agité les Écoles dans ces dernières années; rédacteurs de journaux incendiaires, pamphlétaires, agents de propagande; ce sont eux qui poussent leurs camarades, et ils paraissent eux-mêmes n'être que les instruments de certains chefs du parti anarchique.

Depuis leur retour à Paris, ils ont continué à se grouper dans ce que l'on peut, à juste titre, appeler la coterie du *Candide*. Ils ont protesté par la voie des journaux contre les comptes rendus malheureusement trop exacts publiés par les journaux *Le Constitutionnel* et *Le Pays*. Ils continuent à se réunir et cherchent aujourd'hui à entrer dans une autre voie. Au lieu de nier les propos qu'ils ont tenus, ils paraissent résolus à lever la tête, et, comme ils le disent, à prouver qu'ils valent quelque chose. Ils ont le projet de publier une sorte de manifeste rendant compte du Congrès et des doctrines qu'ils y ont soutenues.

p. 42 Ce qui s'est passé au Congrès de Liège rappelle sous plusieurs rapports ce qui a eu lieu au Congrès de Berne ⁽¹⁾.

En Suisse, comme en Belgique, les Français ont laissé un assez triste souvenir, celui d'hommes profondément hostiles les uns aux autres, légers, orgueilleux, inhabiles à traiter les questions sérieuses qui leur ont été soumises.

A Liège, c'est à peine si l'un des étudiants français s'est

⁽¹⁾ Congrès international de l'Association internationale pour le Progrès des Sciences sociales (28 août - 2 septembre 1865).

occupé de l'enseignement, tandis que tous ou presque tous ont soulevé les questions politiques les plus brûlantes. A Berne, tandis que les étrangers qui sont montés à la tribune se sont renfermés dans le cercle qui leur était tracé et ont cherché à approfondir les questions à l'ordre du jour, les Français, journalistes, hommes politiques, avocats, ont pris la parole sans préparation, en gens se croyant sûrs d'eux-mêmes, et n'ont su qu'effleurer leurs thèses, sans trouver à l'appui aucun argument sérieux. Ils se sont entraînés dans des lieux communs, et, eu égard à la notoriété des noms de quelques-uns d'entre eux, tels que MM. Desmarets, Floquet, Garnier-Pagès, Corbon, etc., ont causé un profond étonnement. Avant tout, ils se sont montrés préoccupés de mettre leur personnalité en évidence.

A Berne, comme à Liège, les Français se sont divisés en deux camps très hostiles l'un à l'autre : celui des modérés, cherchant le progrès dans l'amélioration progressive, et celui des démocrates dits *purs*, prêchant le renversement de tout ce qui fait obstacle à leurs utopies, réclamant la liberté et commençant par la confisquer au profit de leur ambition personnelle.

p. 43

La principale différence que l'on puisse établir entre les jeunes gens qui ont pris la parole à Liège et les hommes mûrs qui ont participé au Congrès de Berne est celle-ci : les premiers, avec leur inexpérience de la tribune et l'emportement de la jeunesse se sont laissés entraîner à des violences de langage qui ont soulevé une improbation unanime ; tandis que les seconds, habitués à la parole et à la controverse, ont su envelopper de formules oratoires modérées les théories les plus acerbes.

Mais les uns et les autres ont produit une pénible impression, en attaquant, dans des assemblées tenues à l'étranger et devant des étrangers, les institutions de leur pays et en offrant le spectacle des divisions qui existent au sein des partis auxquels ils appartiennent !

Paris, le janvier 1866.

Le Préfet de Police,
Boittelle.

p. 49 Programme présenté par Monsieur Burke (élève de Médecine).

Cet appel de la jeunesse belge à celle de toutes les nations nous a surtout été dicté par l'état des esprits à notre époque.

Pour tout homme, en effet, qui s'élève au-dessus de la sphère où le vulgaire s'agite, les myriades d'opinions qui se heurtent et se brisent, les mille intérêts qui sont débattus, l'ardeur fiévreuse des intelligences, l'innombrable quantité de combattants descendus dans l'arène politique et sociale, prouvent assez que l'humanité couve une œuvre dont on ne peut encore prévoir les conséquences.

Devant ce grand mouvement, il nous a semblé que la jeunesse se mentirait à elle-même en désertant, par une coupable indifférence, la cause des principes, des droits et des grandes aspirations.

C'est alors que nous conçûmes l'idée d'un Congrès international et périodique, qui permit aux étudiants de venir s'éclairer à un foyer commun, et se fortifier par une alliance durable.

p. 50 Idée noble et généreuse qui fut accueillie chez nous avec enthousiasme, mais dont la réalisation pratique était grosse de difficultés qu'on croyait insurmontables.

Par nos efforts communs, toutes furent vaincues. La teneur du programme seule nous arrêta encore.

Fallait-il, en effet, circonscrire la question dans des limites bien définies, ou bien, à l'exemple des autres congrès, devions-nous élargir autant que possible l'horizon de nos discussions ?

La crainte bien légitime d'amoindrir nos forces en les dispersant et de nous perdre dans le vague par la multiplicité des questions déterminait notre choix, et l'enseignement fut proclamé idée mère du Congrès de cette année.

Cette question de l'enseignement est nôtre. Non seulement, elle répond à des besoins réels et légitimes que notre expérience d'étudiants pourra signaler, mais elle offre en outre cet avantage précieux de former un vaste système qui embrasse dans

son unité les questions les plus diverses et les plus controversées.

p. 51 Portant, en effet, le débat sur le terrain de la philosophie pure, nous pourrions nous demander s'il ne faut pas, dans le classement de nos connaissances, une idée générale qui en détermine la hiérarchie progressive.

Cette idée, où la trouver ? Question vaste comme le monde. Il nous faudra peut-être remonter le cours de l'histoire pour suivre pas à pas la filiation des idées vraies que l'humanité a successivement émises ; assister peut-être à la création des procédés divers que l'homme a vu naître, un à un, et qui lui ont permis un jour de se trouver dans toute la plénitude de sa force pour se guider dans le dédale tortueux de faits et de choses qui se déroulaient devant lui.

Étude immense. N'est-ce rien en effet que de construire la totalité du savoir humain, et de formuler le pouvoir général de l'esprit de l'homme, pour se demander alors si l'enseignement de nos jours répond aux leçons données par une expérience chèrement acquise ? Si l'éducation de l'homme ressemble à celle que l'humanité, par un travail intérieur et sourd, s'est faite à elle-même dans le cours des siècles ?

p. 52 Cette question, envisagée au point de vue théorique et pratique, nous permettra de retourner le problème de l'enseignement sous toutes ses phases, et de suivre l'enfant depuis l'école primaire jusqu'à sa sortie de l'université même.

Abordant ensuite des questions plus pratiques, nous pourrions soulever les intérêts divers qui se présenteront logiquement dans le cours de la discussion.

Nous agiterons la question de l'instruction obligatoire, nous soulèverons la question brûlante de l'enseignement libre, qu'on oppose à celui de l'État, qui crée, dit-on, au profit de quelques-uns, un monopole et un privilège.

Nous demanderons l'immovibilité pour le sacerdoce sacré du professorat, afin de le mettre à l'abri des coups du hasard et des caprices d'un ministre.

Nous demanderons des cours publics et gratuits, et la création de chaires libres et rivales.

Questions du plus haut intérêt, et dont la solution doit prochainement avoir une influence grande sur notre avenir commun.

Viendront alors les points qui nous touchent de plus près; tels la garantie de capacité trouvée de nos jours dans le diplôme; la formation des jurys d'examen; leur impartialité devenue certaine par la publicité donnée à leurs délibérations.

Nous pourrions ensuite agiter des points d'utilité purement pratique et matérielle, que les élèves des diverses facultés et écoles pourraient traiter en sections.

Tel est le programme que nous vous soumettons. Puisse-t-il rencontrer toutes vos sympathies! Nous ne pouvions préciser toutes les questions, car il était impossible de prévoir celles que la libre discussion ferait surgir.

Étudiants, nous avons besoin de votre concours pour mener à bonne fin la tâche que nous avons entreprise. Venez lutter avec nous sur un terrain commun, et notre œuvre ne sera point stérile. Nous serons forts dès que nous serons unis.

Et l'Europe verra le spectacle magnifique d'une jeunesse ardente et généreuse, consciente de ses devoirs et fière de les remplir.

XXVI

Extrait de la Lettre pastorale de Mgr Dupanloup sur les malheurs et les signes des temps.

Orléans, 9 octobre 1866.

Gazette de Liège, 12 octobre 1866.

La guerre à Dieu et à la religion grandit chaque jour. L'athéisme marche tête levée. Sous ce rapport, le dix-huitième siècle est de loin dépassé. Si on en doute, qu'on prête l'oreille.

Car chaque jour des bruits de cette guerre arrivent jusqu'aux plus inattentifs et frappent tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Rappelez-vous, messieurs, comme signes des temps où nous sommes, quelques faits seulement entre tant d'autres : le Congrès des Étudiants à Liège, le Congrès international des ouvriers à Genève ⁽¹⁾, la franc-maçonnerie et cette démagogie italienne qui a trouvé, hélas ! ou acheté tant d'échos en France.

« Guerre à Dieu ! » tel est le cri d'impiété forcenée qui a été poussé à ce Congrès de Liège par des jeunes gens nourris des doctrines dont les maîtres, applaudis et décorés par la fortune, fleurissent aujourd'hui parmi nous. Je l'ai dit naguère dans un *Avertissement aux Pères de famille*, et les faits ne sont venus que trop tôt me donner raison, tous ces jeunes et élégants philosophes, tous ces beaux écrivains, qui distillent le poison d'une main blanche, et le présentent dans des coupes dorées à la jeunesse, sont ici les premiers coupables. La jeunesse de Liège n'a fait que traduire dans un détestable, mais franc langage, les doctrines positivistes, matérialistes, panthéistes et athées de ces messieurs.

(1) Allusion au Congrès de l'Association internationale des Travailleurs, réuni à Genève du 3 au 8 septembre 1866. Cfr J. FREYMOND, *La Première Internationale*, t. 1, p. 25, Genève, 1962.

XXVII

*Réponse du Journal des Étudiants au discours du pro-
recteur Spring, qui avait critiqué le Congrès.*

Journal des Étudiants, 9 janvier 1867.

[...] A mon tour, je dirai : Professeurs, je comprends bien qu'il soit passé entre corps enseignant et corps enseigné un pacte, un contrat, qui garantisse à l'un et à l'autre la science et l'ordre, l'autorité et la liberté; je comprends bien qu'il soit convenu entre les deux parties de respecter mutuellement les règles de transaction que la nature des choses indique comme seules capables d'assurer à toutes deux, dans la plus large mesure, le bien-être, la sécurité, le savoir, le respect et la paix. Oui, comme étudiant, nous vous donnons volontiers la somme nécessaire que vous requérez au nom de l'État; nous vous promettons sur l'honneur de ne pas vous troubler dans l'exercice de vos fonctions, ni par bruit, ni par violences, ni par vexations quelconques. Si nous manquons à nos engagements, si nous sommes traîtres à notre parole, sévissez; nous aurons mérité notre sort.

Nous jurons de fréquenter assidument vos cours; votre talent, votre caractère, la dignité de votre profession, tout nous en fait un devoir. En un mot, nous vous promettons tout ce que vous voulez exiger de nous dans les limites de la justice et du droit. Mais n'allez pas plus loin.

Ne m'imposez donc pas un cours donné par un bredouilleur, qui me fait perdre mon temps, et avec mon temps, mon argent.

Ne m'imposez donc pas un cours de vingt ans en arrière de la science, et qui peut compromettre, s'il n'y a chez moi un redressement vigoureux dû à mon travail personnel, l'état sanitaire de mon cerveau, et avec lui, mon avenir.

Ne m'imposez donc pas un cours, ou plutôt des cours, où je ne fais que remplir le misérable office d'un écrivain à cinq centimes la ligne; laissez ce métier à d'autres.

Ne m'imposez donc pas un cours, qui jure avec les sentiments les plus intimes de ma conscience, qui me froisse dans mes aspirations, qui brise ce qui m'est cher, qui conspuie ce que j'admire. Si je vous respecte dans votre dignité et dans votre personne, rendez-moi respect pour respect.

Soyez surtout justes. Pour vous, qu'il n'existe ni brebis, ni boucs; ni élus, ni réprouvés. Que tous soient égaux devant vous, au cours, comme à l'examen. Ah! que sur le plateau de votre balance, la valeur seule de l'élève ait un poids.

Ne vous drapez pas dans votre toge académique, de manière à mettre un abîme entre vous et moi. Donnez-moi votre science, votre expérience de la vie, des hommes et des choses, en père, en ami, non en maître. Prenez-moi par la main, montrez-moi le chemin, et je vous suivrai avec amour et croyez-le, si plus tard, ballotté par les hasards de la vie, je vous retrouve en route, ce sera de vous à moi, de la vie à la mort.

Faites cela, acceptez ce pacte nouveau, signez ce concordat, du reste plus honorable pour vous et plus utile pour nous, et je vous jure de ne plus jamais vous contrister par mes critiques devenues inutiles. Je serai le meilleur de vos enfants.

Mais hélas! vain espoir, ce qui est écrit est écrit, et la nature des choses pas plus que l'Idée ne peut s'adultérer. Vous êtes les représentants de l'État, c'est-à-dire du gouvernement, principe recteur de toutes choses, principe centralisateur absorbant dans son sein toutes les forces vives de la nation et allant jusqu'à centraliser l'Idée.

Hors de nous, point de salut! voilà votre devise; et empruntant au Décalogue la forme et l'esprit vous nous dites « *au futur* » : Vous paierez telle somme. Vous suivrez les cours, bons ou mauvais, rétrogrades ou progressistes. Vous observerez le règlement, juste parfois, arbitraire souvent. Vous respecterez vos professeurs, en tout et toujours.

Vous n'aurez pas de chaires libres, pas même pour les docteurs spéciaux — Vous écrirez aux cours, et nous dicterons — tous les ans la même répétition, peu importe ; c'est notre bon plaisir — et silence dans les rangs. — Vous n'aurez qu'une session d'examen par an — une seule, entendez-vous, rien de plus, rien de moins. — Vous n'aurez pas la publicité de nos délibérations — et tout cela, parce que nous sommes le Corps académique, la seule vérité, la seule science, votre gouvernement et votre maître, et qu'il sait mieux ce qu'il vous convient, ce qu'il vous faut...

Se peut-il que lorsque pareil système nous enserme, on ait l'audace de venir publiquement nous affirmer que jamais notre liberté n'a été restreinte, que jamais des opinions quelconques ne nous ont été imposées (sic).

Quoi ! pour des vétillies, commises *extra muros*, nous sommes prêchés, censurés, commandés, souvent busés, par des hommes qui ne devraient avoir qu'un droit, celui de nous fournir, dans un temps donné, la plus grande somme de science, et nous ne serions pas sous un régime de férule et de pensums !

Est-ce que j'exagère ou est-ce que je calomnie ? Que si quelqu'un doute de ma parole, je lui fournirai les preuves : qu'il vienne !

Quoi ! parce que tous nous avons réclamé, pour la dignité de la science, qui ne peut être ni timbrée, ni patentée, ni monopolisée, la création de chaires libres et rivales ; pour le respect dû aux docteurs spéciaux, qui ne doivent être ni mystifiés, ni vexés, ni traqués, l'exercice libre de leurs facultés et de leur talent ; pour la garantie de la justice, qui ne doit être ni emprisonnée, ni garottée, la publicité des délibérations des jurys d'examen, et pour notre progrès rapide dans les études, la multiplicité de leurs sessions, on nous prie solennellement de revenir à notre bon sens et à notre dignité vraie (sic), et nous ne serions point emmaillotés dans les langes d'un système inextricable !

Quoi ! parce que d'autres ont prêché, au nom de la science,

de l'histoire, de l'expérience acquise, une réforme radicale dans l'enseignement — parce que d'autres encore, d'accord en cela avec les grands penseurs du XVIII^e et du XIX^e siècle, ont vu dans la question de l'enseignement, une question sociale, vaste comme le monde, on a été jusqu'à mettre les personnes de quelques-uns de nos condisciples, innocents de toutes ces billevesées, en cause, et jusqu'à les poursuivre dans leur pauvreté, en leur retirant la gratuité des cours; et nous ne serions point des esclaves et des machines ! Grand Dieu ! je ne sais ce qui déborderait de ma plume brûlante, si je me laissais aller au cours de mon indignation et de ma colère. Mais non, je ne puis...

A. B. ⁽¹⁾

(1) L'auteur de cette réponse est sans doute Adelm Burke, déjà cité.

XXVIII

Avertissement adressé aux étudiants par le Conseil Académique de l'Université de Liège au sujet d'un second Congrès.

Liège, 26 mars 1867.

Journal des Étudiants, 4 avril 1867.

Messieurs les Étudiants.

Les feuilles publiques contiennent l'annonce d'un second Congrès des étudiants qui doit avoir lieu pendant les vacances de Pâques ⁽¹⁾.

Malgré les précautions qui semblent être prises par les organisateurs, il n'est que trop à craindre qu'à Bruxelles comme à Liège, les bonnes intentions de la majorité ne soient encore une fois paralysées par les déclamations bruyantes de quelques sectaires, étrangers, pour la plupart, aux Universités et même au pays.

Dans cette prévision, le Conseil académique a un devoir à remplir. Il conjure Messieurs les étudiants de Liège de ne pas se rendre solidaires, par leur présence, de tendances et d'actes du genre de ceux qui ont donné au premier Congrès un retentissement si déplorable et qui étaient de nature à compromettre la bonne réputation de notre Université.

Il n'a jamais été dans l'intention de l'autorité académique d'empêcher Messieurs les étudiants de prêter leur concours à des travaux ayant pour objet l'amélioration de l'enseigne-

⁽¹⁾ Ce Congrès eut lieu, en effet, à Bruxelles du 14 au 17 avril 1867. Cfr les *Annales du Congrès International des Etudiants*. Deuxième session tenue à Bruxelles les 14, 15, 16 et 17 avril 1867, in-8°, Liège, 1867.

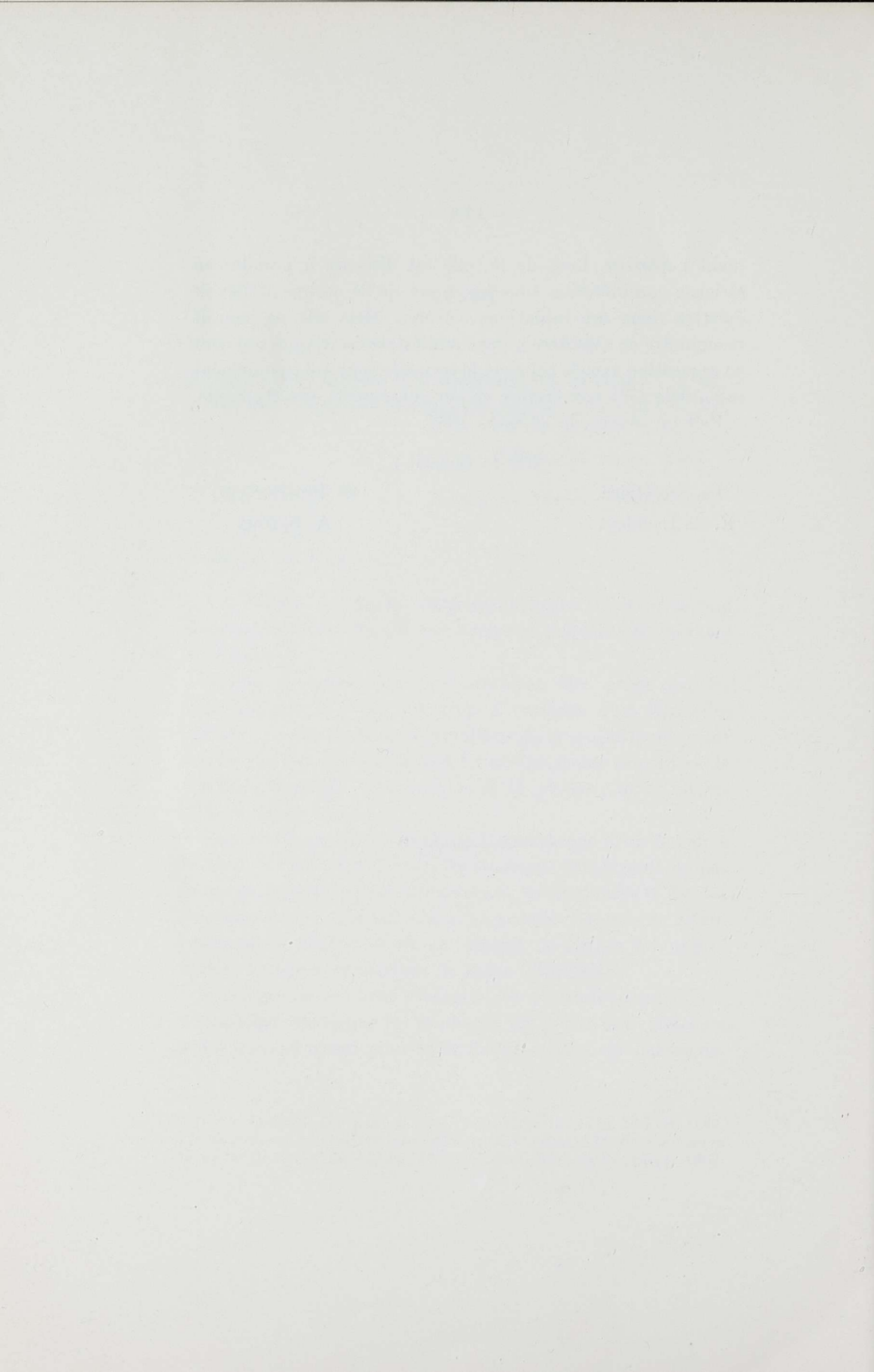
ment supérieur. Loin de là, elle est disposée à prendre en sérieuse considération tous les vœux qu'ils croiraient devoir émettre dans des intentions sincères. Mais elle ne saurait reconnaître ce caractère à des manifestations frivoles qui sont en opposition avec le calme et le recueillement qui conviennent essentiellement aux études, et par conséquent aux étudiants.

Fait en séance, le 26 mars 1867.

Par le Conseil :

Le Secrétaire,
É. de Laveleye.

Le Pro-Recteur,
A. Spring.



Index des noms de personnes

A

ANSPACH, Jules, 13, 47.
ARAGO, Étienne, 104.
ARMAINGAUD, *Armengaud*, Antoine, 19, 23, 25, 32, 105, 124.
Armengaud, voir ARMAINGAUD.
ARNOULD, Victor, 15, 17, 28, 35, 89.
AUBERT, 118.

B

BAUDELAIRE, Charles, 33.
BESSON, A., 19, 105.
BEURDELEY, 44.
BEYENS, baron, 100
BIGOURDAN, 19, 34.
BISMARCK, 13.
BLANQUI, Auguste, 14, 34.
BOITTELLE, Symphorien, 10, 14, 18, 101-133.
BONAPARTE, 28, 29; voir NAPO-LÉON III.
BORDE, 107, 112, 114, 115, 118.
BOSSUET, 26.
BRISMÉE, Désiré, 33, 34.
BULS, Charles, 15.
BURKE, Adelm, 17, 23, 25, 29, 31, 35, 68, 89, 102, 123, 134, 141.

C

CASSE, *Kasse*, Germain, 19, 23, 28, 32, 34, 35, 56, 57, 91, 118, 120, 121, 123-130.
CAVOUR, 13.
CEULEMANS, E., 123.
CHAPEY, L., 11, 18, 28, 32, 48, 49, 53-58, 61-64, 90, 94-99, 127.
COMTE, Auguste, 14, 23, 25, 73.
CORBON, 133.

COUSIN, Victor, 26.
COUVREUR, Auguste, 13, 47.

D

DAIREAUX, E., 44.
D'ALIBRAN, 118.
DANTON, 56, 125.
DARIMON, 108.
DE BACKER, Hector, 15, 17.
DE COMMINGES-GUITAUD, comte, 48, 49, 53-58, 61-66.
Degueux, voir DESGUIN.
DE JONG, 122.
DE LA GORCE, Pierre, 19.
DE LA VALETTE, marquis, 54, 63.
DE LAVELEYE, Émile, 143.
DELBOIS, *Delboy*, 19, 23, 30, 105, 107, 118, 120, 123.
Delboy, voir DELBOIS.
DE LUESEMANS, Charles, 90.
DEMANET, *Desmarets*, G., 17, 19, 116.
DEMOULIN, Joseph, 32.
DE PAEPE, César, 14, 34.
DERIEUX, 115.
DESCARTES, 26.
DE SÉLYS-LONGCHAMPS, Michel, 15.
DESGUIN, *Degueux*, *Desguins*, Pierre, 17, 22, 70, 117, 123.
Desguins, voir DESGUIN.
DESMARETS, 133.
Desmarets, voir DEMANET, G.
DESMOULIN, Camille, 125.
DESOER, Emmanuel, 15, 28, 35.
D'HOFFSCHMIDT, Napoléon, 15, 17, 22, 27, 33, 34, 46, 47, 68, 70, 79, 98-99, 101, 119, 122, 128.
DOTTEZ, J., 33.
DROUYN DE LHUYS, Édouard, 32, 54, 55, 61, 62, 63, 90.
DUBACQ, Hyacinthe, 65.
DUBIEZ, Théophile, 31.

DUBOIS, Paul, 19, 35, 118.

Dubosc, voir DUBOST.

Duboscq, voir DUBOST.

DUBOST, *Dubosc*, *Duboscq*, Antonin, 19, 23, 99, 123.

DUCPÉTIAUX, Édouard, 14.

DUMAS, Alexandre, 65-66.

DUMONCEAU, Charles, 115, 119.

DUPANLOUP, Félix, 13, 33, 47, 59-60, 86, 137.

DURUY, Victor, 13, 24, 32, 47, 63, 109.

E

ENGELS, Frédéric, 34.

F

FAVRE, Jules, 104.

FÉNELON, 23.

FLOQUET, 133.

FONTAINE, Jean, 15, 24, 26, 28, 29, 31, 96.

FONTAINE, Léon, 15, 27-28, 35, 82, 124, 125, 126.

FOUCHER DE CAREIL, comte

Louis, 15, 23, 25, 26, 123, 124.

FOURIER, Charles, 23.

FRÈRE-ORBAN, Walthère, 13.

G

GANESCO, 108.

GARNIER-PAGÈS, 133.

GIRAUD-CABASSE, *Girod-Cabasse*, Paul, 18, 19, 20, 22, 49, 99, 103-121

GIROD, L., 44.

Girod-Cabasse, voir GIRAUD-CABASSE.

GOBERT, Auguste, 17-19, 22, 29, 31, 32, 35, 43, 44, 46, 47, 101, 102, 104, 105, 108, 115, 123.

GOETHE, 25.

GONDRIY, Henri, 15, 35, 122.

GRANGER, Ernest, 18, 19, 35.

GREINER, Adolphe, 31, 35.

GUIZOT, François, 13, 26, 47, 86.

H

HÉBERT, 125.

HÉGEL, 25.

HEUSCHLING, Victor, 31.

HUBAULT, 112.

HUGO, Victor, 13, 47, 52, 53, 106, 107, 111, 115, 125.

HUYSMANS, Louis, 15, 35.

J

JACLARD, *Jacquelard*, Charles, 19, 27, 34, 35, 118, 125, 127, 131.

Jacquelard, voir JACLARD.

JANSON, Georges, 15, 25, 28, 36, 57, 82, 98.

JANSON, Paul, 28.

JOLY, Albert, 19, 103, 105, 107, 108, 112, 113, 117.

JOURDAN, 104.

K

KANT, 23, 25.

Kasse, voir CASSE.

KUPFFERSCHLAEGER, François, 17, 92.

L

LABBÉ, 109.

LAFARGUE, Paul, 18, 26, 34, 35, 65, 105, 107, 112, 114, 115, 118, 120, 121, 124, 125, 128, 131.

LAOUREUX, 97.

LATTEUX, 44.

LAVERTUJON, André, 104, 105, 113.

LEDRU-ROLLIN, 106.

LEGRAND, Louis-Désiré, 15, 19, 23, 26, 27, 31, 99, 127.

LEIBNIZ, 23.

LEROY, Alphonse, 9, 10.

LEVRAUD, Edmond, 19, 35, 118.

LEVRAUD, Léonce, 19.

LITTRÉ, 13, 25, 47, 73.

LONGUET, Charles, 19, 35.

LOSSON, Édouard, 19, 30, 34, 120, 125, 126, 131.

LYON-CAEN, 44.

M

MACORS, J. G., 30.
Magallan, voir SARRO DE MAGALLAN.
MAHIAR, J., 109.
MALESPINE, 104.
MARAT, 28, 56, 125.
MARCHET, 107.
MARGUERY, 15, 123.
MARX, Karl, 13, 14, 34, 35.
MÉLOTTE, 123.
MESTREIT, Joseph, 10, 17, 27, 35, 46, 47, 101.
MICHELET, Jules, 14.
MITTERMAIER, Karl, 13, 47.
MONOD, G., 44.
MONTALEMBERT, 14.
MORIN, Frédéric, 104, 109, 113, 114, 115, 116.
MOYSON, 34.
MULLER, 44.

N

NAMÈCHE, Monseigneur, 18.
NAPOLÉON III, 10, 28, 34.

P

PALLIER, A., 19, 103, 105, 107, 108, 112, 120.
PEEMANS, Albert, 29, 70, 123.
PELLERING, 34.
PELLETAN, Eugène, 13, 47.
PERIER, Odilon, 15, 35.
PICARD, Edmond, 14, 17, 33.
PICARD, Émile, 17, 46, 47, 101.
PICARD, Ernest, 104.
PIERCOT, Ferdinand, 10, 20, 32, 33, 64-65, 68, 79, 80, 91-99.
PIRENNE, Henri, 9, 10.
PLATON, 26.
PROTOT, Eugène, 18, 30, 35, 118, 120.
PROUDHON, Pierre-Joseph, 13, 14, 23, 27, 65, 73.

R

RAGHENO, Prosper, 15.
REGNARD, Albert, 18, 20, 25, 34, 35, 120-128.

REY, Aristide, 18, 20, 22, 34, 35, 54, 70, 95, 103, 118, 120-122, 125-129, 131.
RIGAULT, Raoul, 19, 23, 35.
RISSETTE, Mademoiselle, 129.
ROBERT, Eugène, 25, 30, 35.
ROBESPIERRE, 56.
ROBIN, Paul, 15, 19, 29, 35.
ROGIER, Charles, 13, 32, 100.
ROUHER, Eugène, 101.

S

SAGLIER, Ch., 44.
SAINT-JUST, 28, 56, 125.
Saro, voir SARRO DE MAGALLAN.
SARRO DE MAGALLAN, *Saro*, Antonio, 122.
Sauvatre, voir SAUVESTRE.
SAUVESTRE, *Sauvatre*, Charles, 110.
SAY, Léon, 116.
SCAILQUIN, Optat, 15, 17, 22, 30, 35, 67, 88, 122.
SCHOELCHER, Victor, 106.
SCHRAMM, 122.
SCHWANN, Théodore, 31.
SEIGNOBOS, Charles, 10.
SELB, Florent, 17.
SIBRAC, 19.
SIMON, Jules, 13, 47, 50-51, 53, 104, 111.
SOCRATE, 26.
SOUBRE, Étienne, 17.
SOUBRE, Joseph, 17, 30, 46, 47, 101.
SPRING, Antoine, 35, 138, 142-143.

T

TAINÉ, Hippolyte, 14.
TALLEYRAND, 23.
TARLIER, Jules, 15.
TÉNOT, Eugène, 19, 118.
THIÉFRY, Charles, 13, 47.
THIÈRS, Adolphe, 13, 47.
TIMMERMANS, Paul, 31.
TRIDON, Gustave, 18, 19, 34, 35, 120, 121, 125, 127, 130.
TRIPLETS, Gustave, 31.

V

- VANDERKINDERE, Léon, 30, 35.
VAN GOIDTSNOVEN, Oscar, 31, 35.
VAN MARCKE, Charles, 30, 35.
VAN MARCKE DE LUMMEN, famille, 30.
VERMOREL, Auguste, 106, 110.

VEUILLOT, Louis, 14, 86.

VILLENEUVE, Henri, 19, 35, 118,
120, 121, 125.

W

WALLON, Henri, 18, 44, 104.

WALLON, P., 44.

Table des Matières

HISTOIRE DU CONGRÈS		9
DOCUMENTS		
I.	Manifeste et Programme adressés aux étudiants de tous les pays pour les inviter au Congrès de Liège (21 juin 1865)	39
II.	Lettre d'un groupe d'étudiants aux journaux de Paris et de la province, pour que ces journaux fassent écho au projet d'un Congrès à Liège (début août 1865) ...	42
III.	La Commission Permanente des Étudiants de Liège demande aux présidents des Commissions d'Étudiants de présenter au Congrès des Rapports sur l'enseignement supérieur dans leurs pays (10 octobre 1865)	45
IV.	La Commission Permanente des Étudiants invite Duruy, Guizot, Thiers, Mittermaier, Victor Hugo, Jules Simon, Eugène Pelletan, Littré, Couvreur, Thiéfry, Anspach et Dupanloup à assister au Congrès de Liège (vers le 10 octobre 1865)	47
V.	Chapey, vice-consul de France à Liège, fait rapport au Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, sur les préparatifs du Congrès (11 octobre 1865)	48
VI.	Jules Simon décline l'invitation de la Commission Permanente des Étudiants (22 octobre 1865)	50
VII.	Victor Hugo décline l'invitation de la Commission Permanente des Étudiants (23 octobre 1865)	52
VIII.	Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, communique à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, la dépêche de Chapey du 11 octobre (28 octobre 1865)	53
IX.	Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, transmet à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, une lettre de Chapey sur les incidents du début du Congrès (30 octobre 1865)	54
X.	Le comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, transmet à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, une lettre de Chapey sur les deux premiers jours du Congrès (31 octobre 1865)	55
XI.	L. Chapey, vice-consul de France à Liège, fait rapport au Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, sur les incidents qui l'ont obligé à quitter la salle du Congrès (31 octobre 1865)	56

XII.	L. Chapey, vice-consul de France à Liège, transmet au Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France en Belgique, le compte rendu que la <i>Gazette de Liège</i> fait du Congrès (31 octobre 1865)	58
XIII.	Dupanloup décline l'invitation de la Commission Permanente des Étudiants (31 octobre 1865)	59
XIV.	Le Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, transmet à Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, deux lettres envoyées par Chapey le 31 octobre (1 ^{er} novembre 1865)	61
XV.	Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, au Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, au sujet du Congrès de Liège (3 novembre 1865)	62
XVI.	Drouyn de Lhuys, Ministre des Affaires Étrangères, à Victor Duruy, Ministre de l'Instruction Publique, au sujet du Congrès de Liège (3 novembre 1865)	63
XVII.	Chapey, Vice-Consul de France à Liège, relate au Comte de Comminges-Guitaud, Ministre de France à Bruxelles, ses dernières réflexions sur le Congrès (3 novembre 1865)	64
XVIII.	Extraits de la relation du Congrès publiée par l' <i>Echo de Liège</i> (30, 31 octobre, 1 ^{er} , 2, 3 novembre 1865) .	67
XIX.	Extraits de la relation du Congrès publiée par <i>La Meuse</i> (30 octobre et 2 novembre 1865)	75
XX.	Extraits de la relation du Congrès publiée par la <i>Gazette de Liège</i> (30 octobre au 4 novembre 1865)	79
XXI.	Extraits de la relation du Congrès publiée par le <i>Journal de Liège</i> (2, 4-5, 6, 11-12 novembre 1865)	82
XXII.	Extraits de la relation du Congrès publiée par <i>La Rive Gauche</i> (5 novembre 1865)	88
XXIII.	Rapport du Bourgmestre de Liège Piercot à de Luesemans, Gouverneur de la Province, sur le Congrès des Étudiants (14 novembre 1865). Notes postérieures de Chapey, Vice-Consul de France à Liège	90
XXIV.	Charles Rogier, Ministre des Affaires Étrangères, au Baron Beyens, Ministre de Belgique à Paris, sur l'importance relative du Congrès (24 novembre 1865)	100
XXV.	Rapport du Préfet de Police de Paris, Symphorien Boittelle, à Eugène Rouher, Ministre d'État, au sujet du Congrès de Liège (janvier 1866)	101
XXVI.	Extrait de la Lettre pastorale de Mgr Dupanloup sur les malheurs et les signes des temps (9 octobre 1866)	137
X XXVII.	Réponse du <i>Journal des Étudiants</i> au discours du professeur Spring, qui avait critiqué le Congrès (9 janvier 1867)	138
X XXVIII.	Avertissement adressé aux étudiants par le Conseil Académique de l'Université de Liège au sujet d'un second Congrès (26 mars 1867)	142
	INDEX DES NOMS DE PERSONNES	145





D 1966/HALKIN, éditeur

ULg - C.I.C.B.



709614374

LIBER

91.410 B

